PRESENTS DANS PLUS DE
6 AEROPORTS
À VOTRE SERVICE

Forte de son expérience de plus de 30 ans dans le domaine du Refuelling des avions, **AGILAIR** est leader du marché et assure en stricte conformité aux standards internationaux, l'avitaillement des plus grandes compagnies aériennes.

PRESENTS DANS
PLUS DE 1,2 million
DE FOYERS
À VOTRE SERVICE

Leader du marché **GPL** avec plus d'1,2 million d'habitations alimentées en gaz bouteille, **AGIL** ne cesse de veiller à votre bien-être jusque dans vos foyers.
AGILGAZ commercialise également du **GPL** carburant à faible impact sur l'environnement.

Agil

À votre Service

Tunisie Telecom

La vie est émotions

SAMSUNG
GALAXY S7 Edge | S7

Compatible 4G

VOTRE ALLIÉ DE CRÉATIVITÉ

Optez pour le nouveau **SAMSUNG S7 Edge/S7** à partir de 199 dt avec MOBI Max/Mobi + 200.
Testez sa résistance à l'eau, sa qualité d'image époustouflante et profitez de son luxe allié de la performance. Bénéficiez en plus de la carte privilège Samsung pour plus d'avantages.

\+ SAMSUNG PRIVILEGE CARD

1298 (50 mil/appel)
www.tunisietelecom.tn

*Les packs Galaxy S7 edge/S7 sont disponibles avec les forfaits MOBI et MOBI+ de TT

HAVAS

• Par Taoufik Habaieb

Est-ce acceptable ?

Dans un mois, la Tunisie replongera dans la léthargie du Ramadan et le farniente de l'été. Soumis au régime de la séance unique, le pays tout entier se mettra au ralenti. Comme si nous avions déjà rempli nos objectifs. Comme si les climatiseurs n'existaient pas. Tout est reporté, comme si rien n'était urgent, comme si nous ne voulions pas l'affronter sur-le-champ, impuissants devant l'enchevêtrement des intérêts. Nous attendrons la reprise en douceur, trois mois plus tard, de la rentrée en septembre et nous nous réveillerons alors sur la lourde facture qui ne fait que s'aggraver : chômage, inflation, endettement, désinvestissement... Dans l'insouciance de chacun et de tous. Est-ce acceptable ?

Les médias du buzz s'acharnent à attiser les querelles sur de faux problèmes, relevant de convictions personnelles ou de comportements intimes. Dans cette œuvre pour détourner l'attention, ils imposent de fausses priorités du débat sociétal, économique et politique, urgemment indispensable. Est-ce acceptable ?

Le changement du chef du gouvernement, avec toutes les tractations, pressions et transactions d'usage, est du moins reporté, faisant gagner quelques mois de répit. La fièvre est heureusement tombée, mais reste à surveiller.

Le congrès d'Ennahdha, au cours de ce mois de mai, sera décisif. Rached Ghannouchi doit le réussir pour marquer une mutation substantielle de son mouvement islamique en un parti civil.

Nidaa Tounès doit, de son côté, se reconstruire, d'une manière ou d'une autre, et retrouver, ne serait-ce que partiellement, l'éclat que lui avait conféré son fondateur, Béji Caïd Essebsi. Aucune entrave, de quelle que part que ce soit, ne doit empêcher tout nouveau parti de se constituer. L'offre politique doit être la plus large, la plus variée et la plus attractive possible pour les Tunisiens. Les élections municipales, en mars prochain, constitueront un scrutin essentiel.

Reste cependant ce grand défi opposé à l'Etat, à ses institutions, à ses lois et à ses représentations. Les attaques personnelles contre le ministre de la Santé et le bras de fer mené à l'hôpital de Sfax sont inadmissibles. La fronde menée à Kerkennah contre la liberté du travail et d'approvisionnement de Petrofac (société tunisienne à 55%) et la violence exercée contre les forces de l'ordre sont inacceptables.

Ici et là, des postes de police et de garde nationale sont incendiés. Les mêmes, parfois, plus d'une fois. Trois fois, comme à El Hamma (Gabès) qui compte une population de 120 000 personnes ou à Souk El Ahad (Kébili), avec plus de 27 000 habitants. Les forces de sécurité intérieure se trouvent, depuis plusieurs mois, dans l'obligation de se retirer, en attendant que les tensions s'apaisent. Qu'attendent les sages de ces localités et la population entière pour garantir leur retour et s'engager à les respecter ? Est-ce acceptable ?

Le défi à l'Etat s'exerce partout. Pas seulement à l'intérieur du pays, à l'étranger aussi. Comme ces think-tanks qui de Washington, au titre du *«soutien à la Tunisie et de la nécessité de le renforcer»*, ne se privent pas de formuler les «recommandations» les plus surprenantes. Ils appellent tout simplement le gouvernement à créer des commissions conjointes (G7 +) pour *«établir des mécanismes de coordination, avec la participation de la société civile et du secteur privé, pour la mise en œuvre de l'assistance économique, dans la transparence et la responsabilité »*.Un mandat extérieur à peine déguisé.

Mais encore, établir un mécanisme parallèle pour l'exécution accélérée des projets, avec des procédures d'exception, qui contournent la réglementation en place, avec de nouvelles procédures de coordination interministérielle, les appels d'offres d'achats... Une administration parallèle. Le tout sans la moindre contrepartie, ni le moindre engagement quant aux dons financiers ou crédits bonifiés qui seront consentis en faveur de la Tunisie. Est-ce acceptable ?

Une fois encore, les Tunisiens doivent se ressaisir. Ils ne sauraient laisser leur vigilance se relâcher, leur union se fissurer et leur ambition pour un mieux-être individuel et collectif s'évaporer. Ils doivent œuvrer pour ce qui est essentiel et dénoncer l'inacceptable. ■

T.H.

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh
• Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
• Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Ayadi
(Webmaster)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
• Najah Kharraz• Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Sommaire

Opinion

16 Un redressement urgent s'impose
Par Mansour Moalla

En couverture

18 Hédi Mejdoub, ministre de l'Intérieur
Comment garantir la sécurité pour tous

Nation

28 Quand l'Ordre du Mérite culturel porte un nouveau message

39 Ces Tunisiens dans le monde : Qui sont-ils ? Où résident-ils ?

46 RGPH 2014 : une première lecture
Par Habib Touhami

49 Le concept Solartech ou comment réinventer la Tunisie verte
Par Pr Ahmed Friaa

54 Une merveilleuse histoire : Sel et oiseaux

60 Le parc du Belvédère bientôt mutilé ?
Par Néjiba Belkhadhi

Economie

68 Hichem Chraïef, le vétérinaire devenu maître laitier

71 Ce que l'Europe devrait apporter à la Tunisie
Par Samir Marrakchi

Société

74 Le Bardo, un an après
Par Taher Ghalia

81 Sud Editions souffle sa 40e bougie
Par Néjiba Belkhadhi

87 Aziz Krichen dans *La Promesse du printemps*
Par Sophie Bessis

92 Mahmoud Djellouli (1750-1839) : un homme de pouvoir au temps des pachas beys de Tunis
Par Mohamed el Aziz Ben Achour

101 Pierre Thillet et Jean-Charles Gateau : La Tunisie au cœur
Par Azzedine Guellouz

104 Mon ami et frère d'armes le colonel Ferchichi tel que je l'ai connu de 1950 à 2016
Par Général Elkateb

Billet

112 Peut-on critiquer l'Ugtt ?
Par Hédi Béhi

Comment Fayez Al-Sarraj a quitté la Tunisie pour regagner la Libye

Le secret était jalousement gardé, tant les impératifs sécuritaires étaient déterminants. Tous pressaient fin mars dernier le chef du gouvernement libyen Fayez Al-Sarraj à aller s'installer à Tripoli. Mais, comment sécuriser son voyage à partir de la Tunisie? Première révélation, c'est celle qu'a faite à *Leaders* le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, lors de sa visite à Tunis. *«Il s'installera dans la base navale de la capitale libyenne»*. La suite, nous la saurons plus tard. C'est à partir de la base navale de Sfax que Fayez Al-Sarraj a embarqué à bord d'un patrouilleur libyen venu le cherche pour le conduire à Tripoli.■

Evitons l'Aïd El Kébir

Reportée plusieurs fois depuis l'automne dernier, c'est finalement en septembre-octobre prochains que se tiendra la conférence des bailleurs de fonds. Lors des consultations menées quant au choix de la date, Yassine Brahim, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, a reçu pour recommandation d'éviter la période du pèlerinage et de l'Aïd El Kébir (vers le 12 septembre).■

Un fonds pour la décentralisation

Sans trop s'attarder personnellement sur le décrochage de l'enchevêtrement, organisationnel, administratif et financier avec le ministère de l'Intérieur, faisant confiance aux équipes communes, Youssef Chahed se concentre sur la préparation de la décentralisation. Les nouvelles dispositions constitutionnelles accordent désormais aux municipalités, conseils régionaux et conseils de district de grandes attributions. Le nouveau code des collectivités, fort de plus de 300 articles, a déjà été ficelé, il s'agit à présent de le faire adopter par l'Assemblée. Conscient de la nécessité de prévoir dès à présent un fonds spécial de soutien à la décentralisation, le ministre a pris son bâton de pèlerin pour aller frapper à la porte de la Banque mondiale et de l'Usaid.

Connaissant bien ces rouages pour les avoir pratiqués, avant d'intégrer le gouvernement, et fort de l'appui du chef du gouvernement, Habib Essid, il a obtenu rapidement l'accord de principe. Le montage financier est actuellement en cours et la signature de l'accord ne saurait tarder. ■

SUPERFAST CHRONO PORSCHE 919 EDITION (168535-3002). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-M

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

SUPERFAST
Chopard

NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !

UNE EXCLUSIVITÉ TECHNOLOGIQUE CARTE ASSURANCES

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ASSURÉ CARTE ASSURANCES

DEVENEZ IMMEDIATEMENT UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES OÙ QUE VOUS SOYEZ

1. Téléchargez l'application CARTE ASSURANCES ou connectez-vous sur notre site web www.carte.tn
2. Choisissez votre produit d'assurance en ligne.
3. Souscrivez et payez par carte bancaire directement en ligne.
4. Dès la réception de la notification de succès de paiment

VOUS ÊTES ASSURÉ CARTE ASSURANCES !

VOUS ÊTES UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES

GAGNEZ EN SIMPLICITÉ
Simulez vos futurs contrats d'assurances, souscrivez et payez directement en ligne par carte bancaire sans avoir besoin de vous déplacer.

GAGNEZ EN PRATICITÉ
Consultez vos contrats, les encaissements* vos échéances de prime et payez directement en ligne.

SOYEZ AVERTIS
En recevant des sms et notifications de succès de paiement ainsi que des alertes nouveautés pour être toujours informés.

GAGNEZ DU TEMPS
Vous recevez vos contrats par e-mail et/ou courrier et recevez vos reçus de paiement par e-mail.

APPLICATION À TÉLÉCHARGER SUR

ANDROID APP ON Google play

Bientôt disponible Windows Phone

Bientôt disponible App Store

ET NOTRE SITE WEB

www.carte.tn

DES QUESTIONS ?

Nos conseillers sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 où que vous soyez à travers les différents réseaux sociaux.

40 ans
On vous l'assure.
CARTE ASSURANCES

* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.

Loi bancaire : la grande discorde ?

La bataille s'annonce chaude pour la nouvelle loi bancaire. Les deux camps sont clairement déclarés autour de deux grandes questions clés, le capital minimum requis et le périmètre d'action entre globalisation des activités et spécialisation de la finance islamique. A ceux qui entendent limiter le capital des banques à 50 MD, Mustapha Kamel Nabli recommande de le hisser à pas moins de 200 MD pour éviter la fragmentation du paysage bancaire et favoriser l'émergence de grands pôles. Pour ce qui est de l'islamisation rampante de la finance , en réservant ses activités aux seules banques spécialisées, comme le revendique Ezzedine Khouja, directeur général de la Banque Zitouna, Férid Ben Tanfous, directeur général de l'ATB, oppose un argument de taille. Il ne s'agit en fait que d'un financement participatif qui doit être intégré dans les activités des banques universelles qui le souhaitent, et il n'est pas recommandé de diviser les banques entre islamiques et non islamiques.

Encore plus, la nécessité pour les banques islamiques de confier la précision des critères de l'activité bancaire en matière de finance islamique à des organes et autorités (charia) en dehors de l'autorité de la Banque centrale et de la réglementation en vigueur, constituera une entorse sérieuse.

Reste l'épineuse question du périmètre d'intervention des banques : doivent-elles être autorisées à entreprendre directement sous la même enseigne tous les métiers de la finance, du leasing au factoring, en passant par l'intermédiation en Bourse, la gestion des actifs et autres. Vaste débat sous la coupole du Bardo.

Le patrimoine pluriel et multiethnique de la Tunisie revisité à Paris

«Patrimoines de Tunisie, mémoire du temps, miroir du présent» était le thème de Journées organisées fin avril à la Maison de Tunisie à Paris. C'est le Laboratoire du patrimoine de la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de La Manouba et la Fondation de la Maison de Tunisie, dirigée par Imed Frikha, qui en ont eu l'heureuse initiative. Rencontre scientifique et culturelle, elle a vu la participation d'une pléiade d'universitaires et de chercheurs des deux rives de la Méditerranée, spécialistes du patrimoine de la Tunisie et de son histoire. Au programme, pour commencer, bilan de l'actualité de la recherche sur le patrimoine pluriel de la Tunisie aussi bien dans les universités tunisiennes que dans les universités françaises (Abdelhamid Largueche et Jacques Alexandroúpolis). Mais aussi, les monuments et sites proposés pour l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco (Boutheïna Ben Baaziz). L'état des recherches sur l'histoire des différentes minorités et communautés ayant vécu en Tunisie et du parcours accompli sur le chemin de l'élaboration d'une mémoire plurielle a particulièrement retenu l'attention (Habib Kazdaghli).

L'exposition de photographies «Sacrée Tunisie» (présentée par Cyrine Ben Gachem) a merveilleusement illustré, par le biais du sacré évoqué à travers les âges, plusieurs pans de cette histoire diversifiée et plurielle. Les écrivains de la diaspora tunisienne (Colette Fellous, Nicole Jean, Claude Rizzo, Rosaire di Stefano) et ses chercheurs (Lucette Valensi, Albert–Armand Maarek, Geneviève Goussaud-Falgas), étaient interrogés sur leur rapport à la Tunisie et les profondes déterminations de leurs œuvres. A des nuances près, ils ont insisté sur leur passion pour la Tunisie et l'impossible rupture du cordon ombilical avec la terre natale en dépit des vicissitudes de l'histoire (guerre de Bizerte, guerre des Six-Jours, assassinat de Farhat Hached).

Habib Mallekh, envoyé spécial de Leaders à Paris.

* La 418i Gran Coupé en version Business Line, boîte automatique.
Disponible également en version Sport Line, Luxury Line et Pack M.
Ben Jemâa Motors S.A., 16, rue de l'Artisanat, Charguia 2,Tél: +216 70 837 355
Email: bjm@bjmotors.com.tn. www.facebook.com/BMW.Tunisia.Official
BMW EFFICIENTDYNAMICS.
MOINS DE CONSOMMATION. PLUS DE PLAISIR.
La BMW Série 4
Gran Coupé
www.bmw-tunisia.com
Le plaisir de conduire
L'ÉLÉGANCE À L'ÉTAT PUR.
BMW 418i GRAN COUPÉ.
Fascinante sous toutes ses formes, la BMW Série 4 Gran Coupé incarne sportivité et élégance à l'état pur. Sa silhouette à la ligne inimitable offre une sensation de liberté irrésistible. Tout en associant athlétisme et charisme subjuguant, la 418i Gran Coupé incarne le dynamisme sous une forme entièrement nouvelle.
Découvrez une nouvelle dimension de l'esthétique et profitez d'une expérience de conduite envoûtante dès la première seconde.
La BMW 418i Gran Coupé à partir de 122.000 TND TTC* chez Ben Jemâa Motors.

Présidence de la République

• **Noureddine Ben Ticha,** premier conseiller chargé des relations avec l'Assemblée des représentants du peuple et les partis politiques

• **Kheireddine Ben Soltane,** conseiller chargé des affaires juridiques

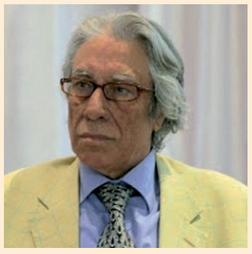

Présidence du gouvernement

• **Chokri Terzi,** conseiller chargé de la jeunesse

• **Abdessalem Mehdi Grissiaa,** premier président du Tribunal administratif

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale

• **Ridha Lahouel,** président du Conseil national de la statistique

Ministère du Transport

• **Karim Daoues,** P.D.G. de la Société nationale de transport interurbain (SNTRI)
• **Mourad Kassab,** P.D.G. de la Société du Réseau ferroviaire rapide de Tunis
• **Jamel Zourik,** P.D.G. de l'Office national des postes frontaliers terrestres
• **Rachid Zaïr,** P.D.G. de la Société du métro léger de Sfax

Ministère des Affaires locales

• **Sofiène Essid,** chef de Cabinet

Ministère de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption

• **Moez Lidinallah Mokadem,** chef de Cabinet

Ministère des Finances

• **Abdellatif Dachraoui,** chargé de la mission de coordination entre les structures des directions fiscales
• **Ridha Ben Ahmed,** directeur général des Impôts
• **Noura Doggui,** directrice générale de la comptabilité publique et du recouvrement
• **Kais Reziga,** directeur général de l'audit et du suivi des grands projets
• **Hatem Achour,** directeur général des affaires financières, des équipements et du matériel
• **Habib Zaddem,** directeur du Centre régional du contrôle des impôts de l'Ariana
• **Fatiha Gharbi,** directrice de l'Unité de contrôle nationale et des études fiscales
• **Maher Jenhani,** directeur de la Direction des grandes entreprises
• **Abdelkader Labbaoui,** directeur de l'Ecole nationale des finances (à partir du 1er juin 2016)
• **Mustapha Mezghani,** chargé de la supervision et du suivi du projet de numérisation du ministère des Finances

Finances

• **Hassine Trad,** président du conseil d'administration de la STB Finance
• **Sofiane Hammami,** directeur général d'Axis Capital Bourse

Laico HOTELS & RESORTS & LEDGER HOTELS & RESORTS

LAICO & LEDGER HOTELS AND RESORTS ARE PRESENT IN 10 COUNTRIES IN AFRICA.

BURKINA FASO / CENTRAL AFRICAN REPUBLIC / GAMBIA / KENYA / TANZANIA / TUNISIA / UGANDA
REPUBLIC OF GUINEA - BISSAU / REPUBLIC OF TCHAD / REPUBLIC OF THE CONGO

RISE STARTS HERE

RISE STARTS HERE

www.laicohotels.com

البنك التونسي
BANQUE DE TUNISIE

مع ادخار البنك التونسي

إنت الرابح

شارك واربح العديد من الهدايا

من 28 مارس إلى 20 ماي

عمر القصاصة و شارك في القرعة في جميع فروع البنك التونسي

www.bt.com.tn

Jeu sans obligation d'achat. Le règlement du jeu concours est déposé auprès du notaire Mme Fatma Aissa 252 Avenue Habib Bourguiba Le Kram Tunis. Il sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande. Photos non contractuelles.

DECES

• Ahmed Brahim

70 ans. Ancien secrétaire général d'Al-Massar. Universitaire, spécialiste de linguistique comparée, il avait été ministre de l'Enseignement supérieur le lendemain de la révolution (janvier-mars 2011). Il a été élu député à l'Assemblée nationale constituante (octobre 2011).

• Abderrazek Hammami

68 ans. Secrétaire général du Parti du travail patriotique démocratique (PTPD). Ancien professeur universitaire, ancien syndicaliste.

• Mohamed Sghaïer Ouled Ahmed

61 ans. L'un des meilleurs poètes tunisiens

• Ahmed Ameur

70 ans. Journaliste et écrivain, spécialiste du théâtre (Hama Jridi…)

• Adel Mothéré

62 ans. Journaliste et animateur à Radio Tunis chaîne internationale (RTCI)

• Dr Ahmed Kammoun

Professeur agrégé en chirurgie cardiovasculaire

• Belhassen Farza

Gynécologue obstétricien

• Mohamed Hichem El Ati

Ancien ambassadeur

• M'hamed Achour

Doyen des proviseurs, ex-proviseur du Collège Sadiki

• Mohamed Habib Aounallah

P.D.G. et fondateur de la société Bioprotection

• Fethi Gana

Premier directeur général de la Société de promotion du Lac de Tunis, ancien président de l'Espérance sportive de Zarzis

• Mohamed Masmoudi

Ancien diplomate, longtemps basé en poste au Koweït et dans nombre d'autres capitales (à ne pas confondre avec l'ancien ministre des Affaires étrangères).

• Abdelaziz Hamzaoui

81 ans. Ancien ambassadeur de Tunisie (notamment à Ottawa, Téhéran, Islamabad, Bruxelles, Union européenne -CEE-, Luxembourg, Genève - représentant auprès de l'ONU - , Washington et Londres).

Un redressement urgent s'impose

Le pays vit depuis le début de 2011 un déclin politique, économique, financier et social auquel on devrait mettre fin. La période à venir exige beaucoup d'efforts pour redresser la situation dans lequel il se débat. L'économie a été abandonnée à elle-même depuis la Révolution. La politique et ses excès ont accaparé les élites du pays.

Par Mansour Moalla

La Tunisie n'a jamais connu une situation aussi désastreuse. Malgré les deux années (1966-1967) de croissance négative (de l'ordre de -1%), la décennie 1960, malgré les perturbations de la « croisade » coopérativiste, a connu un taux moyen de croissance d'au moins 4%. Ce taux s'élèvera à plus de 7% durant les années 1970 grâce à une politique plus équilibrée, plus inventive et plus audacieuse. Les dégâts commenceront après le coup de Gafsa en 1980 (la Tunisie est devenue un trou, dira un Bourguiba resté perspicace). La période Ben Ali, malgré les abus de la mafia de la dictature, connaîtra une croissance de l'ordre de 5%.

Il est impérieux, malgré les circonstances, que l'économie puisse être puissamment redressée pour pouvoir créer des emplois et ne pas laisser le chômage détruire la Tunisie et les Tunisiens.

Une double priorité : créer des emplois et exporter

La création d'emplois qui a évolué de quelque 15 000 postes par an durant les années 1960, a atteint 50 000 entre 1970 et 1980 et s'est maintenue à ce niveau. Cependant, cette création d'emplois a toujours été inférieure à la demande, d'où le chômage qui s'est aggravé au cours des dernières années du fait de l'insuffisance du volume des investissements. Créer des emplois à la hauteur d'une demande ne comprenant presque plus d'analphabètes ou du niveau primaire mais composée pour une large partie de diplômés du secondaire ou surtout du supérieur. Il faut donc une offre d'emplois plus importante en volume et d'un niveau plus élevé.

Pour créer ces emplois, il faut investir. Il faudra donc encourager les investissements et particulièrement ceux qui créent des emplois ou qui augmentent nos exportations, l'exportation étant avec l'emploi une priorité absolue pour réduire ou éviter l'endettement qui ne fait que s'aggraver.

Pour ce faire, il y a lieu d'encourager par tous les moyens possibles l'investissement et la création d'emplois et en même temps l'exportation et donc la réduction du déficit extérieur.

Tous les investissements effectués au cours du 13e Plan 2016-2020 ne devraient pas payer d'impôts sur les bénéfices réalisés durant les 5 premières années d'exploitation du projet d'investissement établi. Il faut que cet avantage soit total, clair et net, sans trop de complications, d'autorisations et de vérifications, de conseils et d'autorités comme on le constate dans les projets de Code des investissements. On a mis des années pour élaborer de tels codes.

L'avantage ainsi indiqué doit profiter aux investissements créateurs d'emplois qu'à ceux développant nos exportations. Cet avantage doit être d'autant plus élevé que le nombre d'emplois créés ou

le montant des exportations est plus important. Bref, l'emploi et l'exportation répondent à deux nécessités : d'une part, la réduction ou l'élimination du chômage, fléau destructeur et, d'autre part, la réduction de notre déficit extérieur et de notre endettement, menace sérieuse pour notre dignité et notre souveraineté. Ce sont les deux priorités qu'on doit traiter à fond le plus tôt possible pour ne pas devenir un «cas» à l'échelle internationale comme la Grèce par exemple; celle-ci a pu bénéficier de la solidarité de l'Europe dont elle est membre. Nous n'avons pas l'équivalent. Il n'y a pas lieu de dramatiser mais il ne faut pas non plus tomber dans la facilité ou l'insouciance : les gouvernements qui se sont succédé depuis 2011 ont une moyenne d'âge inférieure à un an. Une plus grande stabilité s'impose. Il faut bien choisir au départ et ne plus céder à la tendance de changer de responsables au gouvernement.

Associer tous les partenaires concernés au redressement de l'économie

L'importance des problèmes à résoudre et l'urgence avec laquelle il faut les traiter imposent des choix importants pour l'avenir. La stabilité nécessaire requiert en effet un gouvernement comprenant, outre les partis politiques, les organisations nationales opérant dans le domaine économique et social : il s'agit principalement de l'Ugtt et de l'Utica qui ont été partenaires dans la gestion du pays au lendemain de l'Indépendance.

Notre gouvernance habituelle n'est pas appropriée pour le redressement que l'on veut opérer. Il ne s'agit plus de continuer l'affrontement actuel entre les politiques, ou supposés tels, du gouvernement et les opérateurs économiques et sociaux, entre ceux qui réclament des concessions, des avantages ou des augmentations et ceux qui ne peuvent pas y répondre comme le veulent les vis-à-vis.

Partis politiques et organisations économiques et sociales doivent être associés au gouvernement du pays : ils doivent participer à l'étude et à la recherche des solutions les plus appropriées pour le pays et ne pas se limiter aux solutions avantageuses pour leur clientèle. Leur présence au gouvernement va leur permettre de concilier les intérêts sectoriels et professionnels et l'intérêt supérieur du pays, conciliation nécessaire et vitale pour la sauvegarde du pays et la prospérité de la Nation.

Une prise de conscience nationale s'impose

Ce choix est d'autant plus nécessaire que la sécurité du pays exige de bannir toute espèce de tension et de conflit face notamment au danger du terrorisme qu'on ne peut combattre qu'en étant unis et efficaces. Les grèves qui se multiplient sans cesse mettent en danger la sécurité du pays. Il vaut mieux traiter les problèmes au sein du gouvernement et des organismes responsables au lieu d'attaquer et d'exiger.

Une prise de conscience nationale s'impose. On a obtenu un prix Nobel pour avoir réussi à régler le problème politique par le dialogue. On doit pouvoir réussir à traiter de la même façon, au sein du gouvernement et des institutions, le problème économique et social.

Cette manière d'aborder l'avenir est d'autant plus nécessaire que le pays doit envisager des réformes fondamentales. Celles-ci concernent aussi bien la réforme de l'Etat que la réforme de l'entreprise et celle de l'éducation, pour ne citer que les plus urgentes et les plus importantes.

> « Il n'y a pas lieu de dramatiser mais il ne faut pas non plus tomber dans la facilité ou l'insouciance : les gouvernements qui se sont succédé depuis 2011 ont une moyenne d'âge inférieure à un an. Une plus grande stabilité s'impose. Il faut bien choisir au départ et ne plus céder à la tendance de changer de responsables au gouvernement. »

Ces profondes réformes sont nécessaires pour que notre parcours futur nous conduise à une organisation politique évoluée, une économie solide et une société harmonieuse. Tous les problèmes particuliers aux organismes politiques, économiques et sociaux deviendront secondaires par rapport à l'intérêt supérieur du pays.■

M.M.

Hédi Mejdoub

Ministre de l'Intérieur

Comment garantir la sécurité pour tous

Persistance des menaces terroristes, recrudescence de la criminalité et du banditisme, infiltration et recrutement, intensification du renseignement étranger, retrait sécuritaire de certaines villes (El Hamma...), utilisation excessive de la force (Kerkennah), abus et torture, rivalité au lieu de synergie entre police et garde nationale, relations tendues avec la justice, bras de fer avec les syndicats, nominations significatives à la tête de directions sensibles... Hédi Mejdoub, ministre de l'Intérieur depuis à peine un an, n'a éludé aucune question de *Leaders*.
Accordant rarement des interviews à la presse, cet homme discret et fin connaisseur de la maison, où il avait effectué toute sa carrière, apporte des réponses claires. Il reconnaît les insuffisances, explique sa vision, expose sa démarche et révèle ses grands chantiers. En tête, la couverture du Grand Tunis par télésurveillance en plus de 1 000 caméras vidéosinterconnectées en temps réel avec des bases de données spécifiques.
Interview en ce 60e anniversaire de la tunisification de la Sûreté nationale..→

Un ministère dédié à la sécurité, est-ce une bonne décision ?

Sans doute, une bonne question ! La décision n'était pas facile à prendre, tant la tradition instaurée depuis 60 ans d'indépendance, regroupant sécurité, administration régionale et collectivités locales, est profondément ancrée. Il s'agit à présent de changer de réflexes et de mettre à jour l'ensemble des textes nécessaires. C'est une expérience intéressante à tenter. Nous n'en sommes qu'au tout début et nous en attendons des résultats probants. Ce qui est à rappeler, c'est que le travail s'est poursuivi sans discontinuité et la synergie entre les deux départements est totale.

Quelle est l'ampleur réelle des menaces sécuritaires ?

Le contexte régional devient de plus en plus déterminant dans ce qui se passe en Tunisie, nous mettant face à des menaces jusqu'ici inconnues et encore moins avec cette ampleur. L'année 2013 a été particulièrement pénible avec le déclenchement de toutes ces grandes opérations terroristes s'attaquant à l'économie et au moral. Nous avons depuis lors réalisé la gravité des dangers qui nous guettent, pris davantage conscience de leurs enjeux et acquis une meilleure expertise pour y faire face. L'essentiel est de nous tenir prêts, en ce qui concerne tant l'opérationnalité de nos effectifs que les équipements et les moyens d'intervention. C'est un très grand travail qui est accompli chaque jour davantage.

On constate une recrudescence du banditisme et de la criminalité…

Le monde de la criminalité évolue lui aussi, à l'instar de la technologie, épousant des formes «modernes» de plus en plus sophistiquées. La lutte contre le terrorisme nous prend beaucoup de temps aux dépens de celle contre le banditisme et le crime. Mais, nous nous y attelons.

Le maintien de l'ordre est-il débordé ?

Tous nos moyens s'avèrent insuffisants pour garantir le maintien de l'ordre. Les forces de sécurité intérieure subissent une grande perte d'efforts et d'énergie qui auraient dû être consacrés à plus utile.

La police scientifique et technique est-elle au niveau requis ?

C'est peut-être la partie invisible de nos activités, mais elle est très précieuse. Nous nous employons à rattraper le retard accusé en la matière avec toute une stratégie de modernisation et de renforcement. Même si toute la technologie est accessible. La partie la plus apparente en est le passeport biométrique et la carte d'identité intelligente. Il s'agit en fait de tout un dispositif intégré, lié à une série de bases de données qui

vont de la reconnaissance faciale aux fichiers d'empreintes digitales, à l'ADN, aux antécédents judiciaires et autres. Il y a aussi ce grand projet de surveillance vidéo avec plus de 1 000 caméras qui sera bientôt opérationnel dans le Grand Tunis (voir encadré)

On se plaint de dossiers transmis à la justice sans suffisamment de preuves, ce qui conduit à libérer certains suspects ?

L'exécution des enquêtes est entreprise avec le maximum de diligence et de profondeur possibles, malgré des moyens modestes et les délais réglementaires réduits qui nous sont impartis. Les convictions du juge ne sont pas celles du sécuritaire. Mais nous mettons à sa disposition toutes les preuves et les éléments d'appréciation utiles à même de l'éclairer. Tout en agissant sur l'urgent, au jour le jour, nous nous attelons à un train de réformes et d'actions de modernisation.

Décapité, le renseignement a-t-il repris?

Les fondements, jadis si solides, fournissant des flux précieux, ont été sapés. La reconstruction du dispositif repose sur deux aspects. Le premier est structurel, avec une réorganisation fonctionnelle et opérationnelle, des objectifs, des stratégies, des plans d'action, des qualifications, des effectifs, des moyens technologiques de pointe et des procédures. Le second est matériel. Il s'agit de mobiliser les ressources financières nécessaires. Le renseignement se paye et coûte cher tant pour sa collecte, son traitement que pour son exploitation. Nous avons donc une bonne opportunité pour procéder à une restructuration du système sur des bases efficientes à la mesure des dangers et des intérêts.

En attendant, je dois vous signaler que le système actuel est en train d'enregistrer des succès remarquables. Si nous avons pu arrêter tant de terroristes, de contrebandiers et de criminels, c'est grâce à lui. Sans les effarer, les Tunisiens doivent savoir que de très grandes opérations ont été neutralisées et des centaines de cellules dormantes démantelées... Mais, nous ferons encore plus et mieux. En grande partie, l'appareil de renseignement est monté en puissance.

La Tunisie est-elle devenue un champ libre pour les espions de tous bords ?

On évoque ici et là une recrudescence d'activités de renseignement étranger s'opérant en Tunisie. Cela relève surtout d'activités dans la limite de ce qui est habituellement toléré. Comme partout, elles s'intensifient selon l'évolution de la situation dans le pays. Mais, il ne s'agit pas d'espionnage proprement dit, menaçant la sécurité et visant à déstabiliser le pays. La Tunisie est très vigilante. Nous disposons de moyens appropriés pour nous en prémunir. Jusque-là, aucune affaire d'espionnage étranger n'a été signalée.

Les forces sécuritaires subissent-elles l'infiltration et le recrutement d'éléments?

Il faut faire la distinction entre les deux termes.

S'il s'agit d'infiltration en tant que processus d'intrusion au sein de l'appareil sécuritaire pour la prise de son contrôle, la réponse est totalement négative. Les quelques tentatives enregistrées relèvent plutôt du recrutement d'éléments individuels■■■

■■■afin de les rallier à des rangs adverses aux nôtres. Qu'il s'agisse de terrorisme, de contrebande, de criminalité, ou autres...

Nous avons relevé quelques cas isolés liés notamment à l'extrémisme et pris immédiatement les mesures appropriées. La loi interdit à tous les sécuritaires actifs d'appartenir à un parti politique. Les autres, accomplissant des tâches civiles, gardent leur liberté d'appartenance politique, mais cela ne saurait influer sur la marche du travail et surtout le respect du secret professionnel ou constituer la moindre menace à la sécurité. Nous nous attachons à préserver le secret d'Etat.

S'agissant d'un ministère de souveraineté, assurant des missions de sécurité aussi délicates qu'importantes, l'Intérieur est convoité de toutes parts. Chacun essaye d'y avoir pied, d'une manière ou d'une autre, d'y disposer d'un contact haut placé, d'y nommer un proche, d'en obtenir documents et renseignements, ainsi que des services, petits et grands ... Tout cela est possible. Nous le constatons parfois à travers la fuite de certains documents internes, heureusement sans réelle importance. Nous y sommes très attentifs. C'est un peu le tribut de la transition démocratique. Ce qui est certain, c'est que malgré les grandes secousses subies, l'institution sécuritaire a conservé son essence. C'est d'ailleurs ce qui lui a permis, d'une part, de rebondir et de reprendre son fonctionnement. Et, d'autre part, d'entreprendre de grandes réformes nécessaires, urgentes et déterminantes. Une double démarche : l'instantanéité de la réaction à toute sollicitation et l'impératif de réformes à court, moyen et long termes. Vous pouvez en réaliser la complexité, mais aussi l'importance.

La tension persiste avec les syndicats

Il y a eu un mauvais départ. Au commencement, c'était une interaction en faveur de l'amélioration des conditions professionnelles et de travail. Un accord conclu dans ce sens a été accepté par les uns et rejeté par les autres. Il se peut que le ministère ait été plus ferme ou le syndicat moins souple. Nous avons, pour notre part, essayé de consentir le maximum, dans la limite des ressources allouées. Et elles sont bien limitées. S'il est vrai que le vis-à-vis est un syndicat, il est également un syndicat dans le secteur de la sécurité, avec toutes les spécificités imparties, comme par exemple le non-recours à la grève ou aussi la non-appartenance politique. Le syndicat national a choisi la voie de la surenchère dans la protestation. Pour ma part, je crois que nous pouvons avoir de meilleures relations. La porte du dialogue reste toujours ouverte.

L'Inspection générale a-t-elle engagé sa nouvelle mission –en plus de la discipline– d'audit et d'ancrage de la culture républicaine ?

Il y a en fait deux inspections générales. La première est réservée à la Sûreté nationale. Alors que la seconde est celle du ministère, couvrant l'ensemble de ses services. Dans l'ancienne architecture du ministère de l'Intérieur, celle-ci était plus accaparée par tout ce qui est municipalités, délégations, gouvernorats, etc. Avec la restructuration du Département, elle aura une mission plus latérale et plus de temps et de moyens pour effectuer un travail important pour ce qui concerne l'activité des forces de sécurité intérieure.

Comment réagissez-vous aux accusations d'abus, d'excès dans l'exercice de la force, de torture... ?

C'est une question cruciale. Nous arrivons à présent à un grand carrefour qui exige l'accord de tous.

Nous devons en effet convenir des définitions de base.

Qu'est-ce qu'une Sécurité républicaine ?

Dans notre acception, son unique attachement, c'est à la République et l'application de la loi.

Qu'attend le Tunisien de la Sécurité républicaine ? Sa protection, personnelle et celle des siens et de ses biens. Mais, encore plus, la protection de son droit à la protestation et la manifestation pacifique. Nous sommes en effet tenus d'assurer la protection de tout mouvement social, de toute grève, de toute manifestation. C'est notre devoir.

La grande question est de savoir si nous devons appliquer la loi ou non. En cas de dérapage d'une protestation qui vire à la violence, s'attaque aux droits des autres et se transforme en confrontation directe avec les forces sécuritaires, avec lancement de projectiles à leur encontre, prise d'assaut des postes de Police et de Garde nationale, incendie de locaux et de véhicules, coupure de route et autres : que faut-il faire ? Appliquer la loi, rétablir l'ordre ? Seul l'Etat détient le monopole de l'exercice de la force et il doit l'assumer dans les conditions précisées, de manière proportionnée et graduée. Je ne disculpe pas systématiquement tous les agents, mais je dois reconnaître qu'ils sont dans l'obligation d'intervenir et que dans la plupart des cas, ils s'en acquittent convenablement, quitte à en payer personnellement les frais.

Tout récemment à Kerkennah, on a signalé «une utilisation excessive de la force», voire une répression massive ?

La réponse est simple. Y avait-il parmi les quelques blessés un seul manifestant? C'était plutôt 4 ou 5 de nos agents. Cela veut dire que des instructions précises ont été données aux forces sécuritaires qui sont intervenues d'éviter au grand maximum tout excès, toute mise en danger. Les postes ont été ■■■

Un ministre de l'Intérieur atypique

Son profil tranche nettement avec l'image de la plupart des ministres qui se sont succédé, même jusqu'à tout récemment, à la tête du ministère de l'Intérieur. Inutile de chercher «un poids lourd», autoritaire, au verbe tonitruant, au visage fermé, à la démarche ponctuée et au style chef de guerre, réel ou supposé, voulant donner l'impression que la sécurité, c'est lui, sait tout (y compris sur vous) et maîtrise tout. Hédi Mejdoub, 46 ans, juriste, énarque, incarne un autre style. Plutôt celui d'un manager de groupe international, familier des objectifs, stratégies, moyens, résultats et évaluation. Avec une connaissance approfondie du paysage, des acteurs, des risques et des opportunités.

Promu aux commandes par son mentor de longue date, Habib Essid, en janvier dernier, il ne s'attendait guère à présider aux destinées du ministère de l'Intérieur dans sa nouvelle architecture centrée exclusivement sur la sécurité. Lui qui avait planché près d'un an auparavant en tant que secrétaire d'Etat sur la décentralisation avec les nouvelles attributions accordées par la constitution aux municipalités, gouvernorats et régions, le code des collectivités, la loi électorale pour les prochaines municipales, se voyait plutôt poursuivre le même sillon. Le chef du gouvernement en a décidé autrement.

Hédi Mejdoub et Habib Essid se connaissent et se pratiquent de longue date. Fraîchement émoulu de l'ENA, en 1997, Mejdoub est affecté à l'Intérieur. Il fera le tour des grandes directions de l'Inspection, de l'évaluation et de l'analyse, avant de rejoindre le cabinet du ministre. Le chef de cabinet n'était autre, de 1997 à 2001, qu'Habib Essid...

Il le retrouvera au lendemain de la révolution. Nommé ministre de l'Intérieur en mars 2011 par Béji Caïd Essebsi, il l'appellera à ses côtés en le désignant chef de cabinet. Mejdoub, aux compétences reconnues, sera maintenu par Ali Larayedh, puis Lotfi Ben Jeddou. Formant son gouvernement en février 2015, Essid le nommera secrétaire d'Etat, puis ministre en janvier 2016.

■■■ incendiés, des barricades installées sur les routes empêchant l'arrivée de camions-citernes pour recueillir les produits de Petrofac, l'accès à l'usine a été interdit, forçant plus de 400 travailleurs à l'arrêt pendant 78 jours, des véhicules sécuritaires ont été jetés à la mer, et j'en passe. Est-ce acceptable ? Nous pouvons comprendre la légitimité de certaines revendications, mais guère accepter la violence qui ouvre la voie à des abus de toutes parts et pousse le pays vers le chaos.
Nous n'acceptons guère d'impliquer l'institution sécuritaire dans les tiraillements politiques. Nous sommes attachés à notre indépendance républicaine et n'avons de problème ou d'accointance avec aucune partie.

Et les autres formes d'abus et de torture ?

Nous sommes entièrement disposés à garantir à celui qui se considère victime de pareils actes les voies de recours et prêts à l'assurer du recouvrement de sa dignité. C'est notre conviction commune. En parallèle, il faut relever qu'une avancée réelle est perceptible. C'est un effort de longue haleine mais, nous persévérons.

Certaines villes sont à ce jour dépourvues de postes de police et de garde nationale, comme c'est le cas à El Hamma (120 000 habitants, dans le gouvernorat de Gabès) ou Souk El Ahad à Kébili et autres... Comment expliquez-vous ce retrait et combien de temps durera-t-il encore ?

Vous en connaissez le contexte, avec toutes ces vagues successives de violence, d'attaques sans cesse contre les forces de l'ordre et ces incendies répétitifs des postes. Pas moins de trois fois, les postes de police et de garde nationale ont été incendiés. Nous ne pouvons nous permettre de courir le moindre risque et avons évité toute confrontation avec la population pouvant s'avérer dangereuse et lourde de dégâts et de victimes. La sagesse nous recommande d'attendre l'apaisement des tensions, ce qui commence à se faire sentir, pour y reprendre position.

Vous avez procédé à des nominations significatives à la tête de directions très sensibles de la police nationale. Il y en aura d'autres ?

Quand la nécessité l'exige. Même le ministre peut être changé ! En fait, nous avons procédé à des permutations qui ont notamment concerné les Services spéciaux. Vous connaissez l'importance de cette entité et il fallait lui imprimer un nouvel élan. Aujourd'hui, chacun est appelé à donner plus que 100% de son potentiel et ce n'est guère impossible pour nos effectifs. Ils sont dotés d'une excellente formation, rarement aussi performante dans d'autres pays.

La relation police-garde nationale s'inscrit-elle dans la synergie ou la rivalité ?

Chacun de ces deux corps a son importance et sa spécificité, mais aussi son périmètre d'action, bien distinct. Même certains équipements sont différents. Mais, toutes les fois qu'ils sont intervenus ensemble dans une même opération, ils ont réalisé de meilleurs résultats. Mon rôle est de coordonner leurs actions. Ce qui s'est passé ces dernières années les ont amenés à se rapprocher davantage et favoriser entre eux plus de synergie.

Et avec l'armée nationale ?

Jamais nous ne nous sommes sentis aussi proches les uns des autres comme depuis ces dernières années et encore plus actuellement. Personnellement, je ■■■

Plus de 1 000 caméras dans le Grand Tunis

Souriez, vous êtes filmé, direct. A pied ou en voiture, dans des centaines d'endroits névralgiques du Grand Tunis, plus de 1 000 caméras vidéos ultra-professionnelles, fixes et multidirectionnelles vous suivent en continu, jour et nuit. *«La réalisation de ce projet hautement technologique et importantissime se poursuit activement*, révèle à *Leaders* le ministre de l'Intérieur, Hédi Mejdoub. *Il ne s'agit pas d'un simple filmage d'observation, mais d'une interconnexion online avec différentes bases de données, permettant de réagir très vite, si nécessaire». «Dans le cas d'un braquage, par exemple,* poursuit-il, *on voit arriver le ou les criminels. A partir de la plaque minéralogique de leur voiture, de l'observation faciale permettant leur identification et la remontée à leur domicile et à leur casier judiciaire, de leurs armes et autres éléments, nous obtenons immédiatement les premiers indices. Nous pouvons remonter en arrière et découvrir d'où ils étaient partis, qui ils avaient rencontrés, les coups de fil passés, s'ils ont d'autres complices...» «En quelques instants, ajoute le ministre, ces éléments précieux seront immédiatement utilisés pour intervenir et circonscrire, plus que le lieu de l'attaque, l'ensemble du périmètre de l'opération. Imaginez alors ses bénéfices. Concocté depuis des mois, ce projet est accéléré et doit s'étendre à d'autres villes du pays.»*

VISA PLATINUM BUSINESS

Accédez à la classe BUSINESS PREMIUM

En plus d'une gestion optimisée de vos frais professionnels, faites bénéficier votre entreprise et vos collaborateurs de services bancaires et extra-bancaires de haut niveau et profitez d'une multitude d'avantages exclusifs auprès de prestataires se trouvant dans le monde entier.

SOCIETE GENERALE
UIB
الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

VISA
Platinum Business

DANS UN MONDE QUI CHANGE,

IL EST PLUS QUE JAMAIS IMPORTANT D'ÉPARGNER.

taktik

OFFRE EPARGNE UBCI

Découvrez nos formules adaptées
à tous vos besoins sur **ubci.tn**
ou appelez-nous au **70 000 050**

UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحـــاد البنكي للتجـــارة والصناعـة

La banque
d'un monde
qui change

■■■ suis en contact quotidien et parfois plusieurs fois par jour avec mon homologue de la Défense nationale. Tout le reste suit, des deux côtés.

Et la douane ?

Beaucoup de coordination et une volonté de plus de synergie.

Et qu'en est-il de la justice ?

Le respect est mutuel, chacun agissant dans le cadre de ses attributions respectives.

Quel est votre dispositif pour le Ramadan et les vacances ?

Il y a d'abord les examens scolaires que nous devons sécuriser : acheminement des épreuves, sécurisation des centres d'examen, puis de correction, etc. Le Ramadan change les habitudes des Tunisiens et avec l'approche de l'été, les sorties nocturnes et les soirées suscitent des flux importants à gérer. L'Aïd, aussi, avec son trafic routier.

Quant aux vacances estivales, il s'agit de renforcer la sécurité des hôtels et zones touristiques, consolider les ceintures de sécurité autour des endroits sensibles et garantir des vacances paisibles. Notre opérationnalité doit être au top. Et c'est le cas !

Messages

Que diriez-vous, Monsieur le ministre,

Aux forces de sécurité intérieure ?

Travaillons ! Travaillons ! Nous sommes passés par des périodes difficiles, très difficiles, des zones de fortes turbulences. Mais, le plus difficile est derrière nous. L'institution sécuritaire est profondément ancrée dans l'histoire contemporaine de la Tunisie. C'est une très grande école de patriotisme qui a toujours fait ses preuves. Travaillons dans le même esprit de servir et d'abnégation, dans notre discrétion et humilité habituelles.

…Aux syndicats des forces de sécurité intérieure ?…

Ce qui lie la partie administrative à la partie syndicale ne saurait s'inscrire dans l'adversité, mais la prise de conscience de la responsabilité et de l'intérêt national.

…Aux dirigeants politiques, acteurs de la société civile et autres décisionnaires ?…

Aucun message particulier. Mais, comme vous insistez, je voudrais leur demander d'aider l'institution sécuritaire à travailler, de la laisser travailler pour accomplir la lourde et délicate mission qui est la sienne.

… Aux amis de la Tunisie, partenaires de coopération du ministère ?

Merci.

Et au peuple tunisien ?

C'est ensemble que nous pouvons réussir. Le temps passe vite. Nous ne devons rater aucune opportunité pour avancer. De beaux jours sont en perspective, si nous savons y œuvrer chacun de son côté et tous ensemble.

Quand l'Ordre du Mérite culturel porte un nouveau message

Paris – De nos envoyés spéciaux.La plupart d'entre eux étaient indésirables en Tunisie ou du moins gardés à l'œil, sous l'ancien régime, les voilà honorés aujourd'hui par la République. Plus d'une douzaine de personnalités françaises, dont certains sont natifs du pays, ont été décorées de l'Ordre du Mérite culturel. Le président Béji Caïd Essebsi a tenu en effet à le faire *«au nom de cet idéal commun et de l'amitié»*, comme il l'expliquera dans son discours de remise des décorations.
La cérémonie s'est déroulée le vendredi 22 avril dernier dans les salons de l'Ambassade de Tunisie à Paris. Six heureux récipiendaires étaient présents, *«très sensibles à ce geste»*.

Jean Daniel, Jean-Pierre Elkabbach, Guy Sitbon, Lucette Valensi, Béatrice Slama et Nine Moati ne cachaient pas leur émotion. Boualem Sansal, Habib Kazdaghli, Habib Mallakh ainsi que des amis de la Tunisie y étaient conviés. L'ambassadeur de Tunisie à Paris, Mohamed Ali Chihi, s'est contenté d'un mot de bienvenue, laissant à la ministre du Tourisme et de l'Artisanat donner lecture du discours du président Caïd Essebsi.

Pour les autres récipiendaires qui avaient un empêchement ce jour-là, l'ambassadeur Chihi leur remettra incessamment leur décoration. Il s'agit notamment de Jack Lang, Frédéric Mitterrand, Bertrand Delanoë, Claude Nataf, Serge Moati et Michel Boujenah..→

Béji Caïd Essebsi
Au nom de cet idéal commun...

Jour après jour, vos créations, vos réflexions, vos échanges viennent tisser un lien fort entre la France et la Tunisie, le lien de la pensée.

La Tunisie, qui retrouve en vous ses amis de toujours, est fière de votre contribution au rayonnement de son image et de sa culture au-delà de ses frontières.

Toujours en devenir, portée par des siècles de civilisation, la Tunisie ne cesse d'avancer vers le monde et la France a été toujours notre porte d'ouverture sur le monde et ses cultures. Car la réalité des relations tuniso-françaises a été autant culturelle que politique ou économique. Depuis longtemps, nos cultures sont entrées en résonance, faisant progressivement émerger des héritages, des émotions, une conscience à partager. Dans l'échange comme dans l'épreuve, nos peuples ont forgé, au fil des siècles, une culture et des valeurs communes.

Nous sommes, en Tunisie, les héritiers d'un courant réformiste éclairé qui est au fondement de notre modernité depuis le milieu du XIXe siècle. Les réformateurs tunisiens du XIXe siècle ont connu de près la France et se sont inspirés de ses grandes réalisations politiques et culturelles.

Parti de France, l'idéal humaniste et révolutionnaire a éveillé les consciences de beaucoup de nos réformistes depuis le XIXe siècle. A la veille de son voyage en France en 1846, le prince réformateur Ahmed bey 1er a aboli l'esclavage. Kheireddine Pacha, de retour de son voyage en France, a publié son vaste programme des réformes dans un ouvrage devenu célèbre : *Le meilleur chemin pour connaître l'Etat des Nations.*

Plus tard en 1925, Habib Bourguiba, leader du mouvement national et premier président de la Tunisie indépendante, était étudiant, ici, à la Sorbonne et à l'Ecole des sciences politiques où il s'est forgé sa vision du monde en puisant aux sources de l'humanisme et de la culture française.

Quelques décennies plus tard, j'ai moi-même été étudiant à la Sorbonne et je me suis imprégné des idéaux des droits de l'homme et de la liberté.

Je garde le souvenir émouvant de la séance solennelle à la Sorbonne l'année dernière au cours de laquelle j'ai été honoré du titre de docteur honoris causa par l'université de ma jeunesse.

Aujourd'hui, des milliers de jeunes Tunisiens se forment dans les universités françaises et beaucoup d'entre vous ont contribué à leur formation.

Nous voudrions que cet échange se poursuive et s'intensifie pour le bien de nos peuples et de nos cultures.

Après soixante ans d'indépendance, la Tunisie mesure le long chemin parcouru dans nos échanges avec plus d'objectivité et de maturité.

Aujourd'hui, notre patrimoine s'élargit pour englober des pans entiers de ce que nous appelons le patrimoine du XXe siècle. Cela correspond à un riche héritage que nous intégrons avec conscience dans nos politiques de conservation et de valorisation.

Ainsi, les traces de notre histoire commune nous ont constitué un riche patrimoine. Nos mémoires, nos imaginaires, nos réflexions s'entrelacent de références croisées. Nos racines culturelles plongent dans le même creuset. Nos rêves s'éclairent de la même lumière.

Dépositaire de ces héritages, la culture dont vous êtes les dignes représentants les enrichit librement des créations de notre temps, et les transmet aux générations futures.

Cet idéal de culture partagée est, plus que jamais, d'actualité. Nous affrontons aujourd'hui les mêmes défis, ceux du terrorisme destructeur et nihiliste. Contre cet immense danger, la culture et la pensée se dressent en véritables remparts sur les deux rives de la Méditerranée.

Hier, le terrorisme a frappé au Bardo, joyau de notre civilisation; le même mal a aussi frappé, au cœur de Paris, des hauts lieux de la liberté et de la presse. Dans ce monde, le cloisonnement et l'isolement seraient fatals à nos cultures qui aspirent au dialogue et à l'échange, dans la reconnaissance et le respect de l'autre.

Plus que jamais, nous devons veiller à ce que nos deux pays restent toujours accueillants ; à ce qu'ils soient, pour tous les créateurs, pour tous les artistes, pour tous les intellectuels, un foyer d'ouverture et de rayonnement.

Nous affrontons aujourd'hui le défi d'un monde complexe et agité avec la multiplication des foyers de tensions et de conflits, sur nos frontières et partout ailleurs. Nous comptons beaucoup sur votre rôle d'hommes et de femmes de culture et d'esprit pour apaiser ce monde, éteindre les incendies et œuvrer pour un monde plus juste où les peuples et leurs cultures seront respectés dans le dialogue et non dans le prétendu «chocs des civilisations».

Il revient à vous en particulier de faire revivre les valeurs d'échange, de dialogue, de pluralité des opinions et des pensées pour incarner, pour rendre visible et sensible, la réalité vivante de nos cultures respectives.

Au nom de cet idéal commun, au nom de l'amitié, je vous décore de l'insigne de l'Ordre du Mérite.■

Jean Daniel
Aider notre chère Tunisie à affronter victorieusement tous les obstacles

Je suis très ému d'être parmi vous ce soir, d'autant qu'étant donné mon âge, ça me rappelle un vieux et glorieux souvenir : le jour où c'est le Président Bourguiba lui-même qui m'a remis la médaille de l'Indépendance. Je ne suis pas sûr du mot «médaille», mais je suis certain qu'il y avait «Indépendance».

Alors je pense à cet homme qui m'honore aujourd'hui de son amitié, le Président Béji Caïd Essebsi, en faisant la promesse d'aider notre chère Tunisie à affronter victorieusement tous les obstacles.■

Jean-Pierre Elkabbach
Le combat de la Tunisie est le nôtre, exemplaire et continu

Je suis évidemment sensible à l'honneur que me réserve la Tunisie, à travers le Président de la République, Monsieur Caïd Essebsi.

Je ne suis pas fanatique des décorations mais je me reconnais une faiblesse : quand ces récompenses viennent de ma ville natale Oran, donc de l'Algérie, ou cette fois de la Tunisie, qui m'est chère !... Je ne peux cacher mon émotion, ma joie et ma fierté !...

J'ai en moi une part du Maghreb, de ses peuples, de ses luttes, de ses paysages, c'est eux, qui avec leurs peintres, leurs musiques, et leurs écrivains, Albert Memmi, Gisèle Halimi, Abdelwahab Meddeb, Habib Boularès, et mon ami le grand constitutionnaliste, que j'ai souvent interrogé, Yadh Ben Achour…constituent l'essentiel de ce que je suis!...

La Tunisie reste un modèle !... Elle a réussi à résister aux vagues successives et violentes qui voulaient emporter ses efforts vers la modernité et la démocratie !... Elle est debout et vaillante malgré la folie et la cruauté terroristes, qui l'ont frappée à plusieurs reprises et qui la menacent encore !... D'ailleurs comme chaque pays d'Europe !...

Le combat de la Tunisie est le nôtre : il est donc exemplaire et continu ; c'est dire qu'il ne supporte aucun relâchement !...

L'ennemi rôde, souvent à l'intérieur, parmi nous !... et aux frontières ; tous, nous devons aider la Tunisie à se prémunir contre les ambitions fanatiques de ses sinistres voisins!...■

CONÇUE POUR ÉPATER
En concevant la MAZDA6, nos ingénieurs ont marié avec élégance l'économie de carburant à la performance exaltante. En parfaite harmonie, la TECHNOLOGIE SKYACTIV et le design KODO réunissent une robuste suspension de voiture sport, une maniabilité précise et une carrosserie légère et aérodynamique.
Economic-Auto :
Tunis : 71 344 333 - Ben Arous : 71 386 486
Sousse : 73 342 941 - Sfax : 74 286 999
Gabès : 75 291 010 - Bou Salem : 78 635 481
Gafsa : 76 220 519
Agents Agréés :
Nabeul : 72 272 900 - Sfax : 74 469 166
Site Web : www.mazda.tn
MAZDA 6
mazda
Mazda6
zoom-zoom

QNB Group : Les Résultats Financiers pour les trois mois prenant fin le 31 Mars 2016.

QNB Group, une institution financière pionnière au Moyen Orient et en Afrique, a annoncé les résultants de la période des trois mois prenant fin le 31 Mars 2016.

Le résultat du premier trimestre 2016 s'est élevé à 2.9 milliards de rials qatari (787 millions de dollars américains) soit une augmentation de 7.1% par rapport à 2015.

La politique prudente de maîtrise des coûts adoptée par le Groupe et sa forte capacité à générer des bénéfices, lui ont permis de maintenir un ratio d'efficience (coefficient net d'exploitation) de 22.7%, un des meilleurs ratios parmi les institutions financières de la région.

Le total des actifs a augmenté de 9.7% par rapport à Mars 2015 pour atteindre 550 milliards de rials qatari (151.1 milliards de dollars américains), le niveau le plus élevé jamais atteint par le Groupe. Ceci représente le résultat d'un fort taux de croissance de 16.4 % en termes de crédits et avances pour atteindre 402 milliards de rials qatari (110.4 milliards de dollars américains).

L'évolution des actifs et passifs du Groupe a été affectée par la forte dévaluation de la Livre égyptienne, ce qui a négativement affecté l'actif total et les dépôts des clients pour atteindre 7 milliards de rials qatari (1.8 milliards de dollars américains) et 5 milliards rials qatari (1,4 milliard de dollars américains) respectivement.

Le Groupe a été en mesure de maintenir un ratio de créances classées par rapport aux crédits à 1.4%, un des taux les plus bas parmi les banques au Moyen Orient et en Afrique reflétant la qualité du portefeuille de crédits du Groupe et la gestion efficace du risque de crédit. La politique conservatrice du Groupe au titre du provisionnement s'est poursuivie avec un taux de couverture atteignant 127% en Mars 2016.

En même temps, le groupe QNB a augmenté le financement de la clientèle de 10.5% pour atteindre un volume de 403 milliards de rials qatari (110.7 milliards de dollars américains), ceci a donné lieu à un ratio crédits/dépôts atteignant 99.7%.

Le total des capitaux propres a augmenté de 11.1% par rapport à Mars 2015 pour atteindre 60 milliards de rials qatari (16.6 milliards de dollars américains) au 31 Mars 2016. Le rendement par action a atteint 3.4 rials qatari (0.9 de dollars américains) contre 3.2 rials qatari en Mars 2015.

Le calcul du ratio des fonds propres calculé selon la BCQ et les normes de Bâle III s'est élevé à 15.8% au 31 Mars 2016, bien au-dessus des exigences réglementaires minimales de la BCQ et de la commission de Bâle. Le Groupe cherche à maintenir une forte capitalisation afin de soutenir les plans stratégiques futurs.

Compte tenu de sa forte performance continue et à sa présence internationale en expansion, le Groupe a amélioré son classement en tant que la marque ayant le plus de valeur dans la région MENA.

QNB Group est présent, par le biais de ses filiales et succursales, dans plus de 27 pays à travers 3 continents offrant une gamme complète de produits et services. L'effectif global du personnel est de plus de 15,300 employés opérant dans plus de 640 localisations et le Groupe QNB dispose d'un réseau ATM de de plus de 1,400 distributeurs.

Guy Sitbon
L'enfant n'habite pas le pays, mais le pays l'habite

Fallait-il cette cérémonie pour me démontrer que ce printemps-là fut une historique révolution ? Un « changement brusque et profond », selon la définition lexicale.

À la fin du régime Ben Ali, j'étais un «indésirable». Aujourd'hui, avec quelques camarades bien plus vertueux que moi, je suis honoré bien au-delà de mon mérite. D'un instant à l'autre, tout a changé.

J'étais indésirable en raison de la franchise de mes écrits. Mes écrits présents ne sont pas moins francs, ils me valent cette bouleversante preuve d'amitié.

On ne voit qu'une seule voie pour sortir des cent crises actuelles: nourrir sa foi dans la singularité tunisienne. À nos portes, le cauchemar. Ici, l'espérance et le bonheur de vivre. Rien que ça, le bonheur de vivre.

L'enfant n'habite pas le pays mais le pays l'habite. ■

Béatrice Slama
Heureuse d'avoir vécu assez longtemps pour être là en 2011

Coïncidence : la veille du jour où j'ai reçu la nouvelle de cette cérémonie, j'ai retrouvé, en triant de vieux papiers, une carte chaleureuse de l'Ambassade de Tunisie du 2 avril 1966 m'informant que le Président Bourguiba souhaitait me voir et s'entretenir avec moi de mes travaux qui l'avaient « intéressé ». Ce qui l'intéressait, c'est ce qu'on appelait alors la révolte de Ben Ghdahem (…)

J'ai vécu assez longtemps pour avoir eu le bonheur d'être là en 2011. Je pense à tant de mes amis, mes camarades, tunisiens musulmans et juifs, français et italiens, à l'image de cette Tunisie plurielle où nous avons vécu, qui ont lutté pendant de longues années pour l'indépendance et l'avenir d'une Tunisie libre et démocratique. Certains ont, pour cela, connu la résidence surveillée, les camps d'internement, la prison, les tortures, quelques-uns, la condamnation à mort par contumace. Ils ont disparu avant de voir comment la Tunisie était entrée dans l'histoire de ce 21e siècle, comment, après tant d'années de répression, la vague de colère et de désespoir a déferlé en cette révolte du courage et de la dignité, pour le pain, la liberté et la justice, quel élan à ce cri de « Dégage ! » elle a suscité, quels mouvements elle a fait se lever autour d'elle. ■

EVERTEK

SMART TV

LED / 3D / SMART TV / existe en **FLAT** ou **CURVED**

Ceci n’est pas une oeuvre d’art,
C’est une Smart TV.

- Applications Cloud
- Wifi Haut Débit
- Lignes épurées
- Résolution 3840 x 2160
- Précision Bluetooth
- Processeur Optimisé
- Son DTS / Dolby Digital
- 4 x HDMI + 3 x USB 2.0
- Très Grand Angle : 178° /178°
- 4K UHD

w w w . e v e r t e k . c o m . t n

EVERTEK
Achetez Smart

www.atb.tn

Epargne الخـــيـــر

هديّة الخـــير لأهل الخـــير

FCA!

سبّق الخير...تلقى الخير بزايد

Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE
Plus d'informations en agence et sur www.atb.tn

Des professionnels à l'écoute

ATB
البنك العربي لتونس

Ces Tunisiens dans le monde : Qui sont-ils ? Où résident-ils ?

Ils sont pas moins de 1 282 371 Tunisiens installés dans plus de 108 pays sur les cinq continents à former une communauté expatriée en légère progression. C'est ce que révèle à *Leaders* le ministère des Affaires étrangères sur la base des registres consulaires actualisés fin 2014. Deux pays n'ont pu figurer dans ces statistiques, en raison de leur situation sécuritaire : la Libye et le Yémen.→

L'analyse des principales caractéristiques laisse apparaître une prédominance, pour ce qui est du genre. Les hommes sont au nombre de 802 773 (63%), alors que la gent féminine s'élève à 479 598 (37%). Les ouvriers viennent en première place avec 469 167 (37%), suivis des sans-emploi au nombre de 206 593 (16%). On dénombre 115 153 cadres (9%) et 55 574 exerçant une profession libérale (4%). Ceux qui poursuivent encore leurs études sont au nombre de 195 586 (15%) dans le primaire et le secondaire, et 57 418 dans l'enseignement supérieur (4%).

Pour ce qui est de l'âge, on apprend que 12 423 Tunisiens à l'étranger (10%) n'ont pas encore atteint l'âge scolaire, alors que 922 872 (72%) sont âgés de 18 à 64 ans. Ceux dont l'âge se situe à partir de 65 ans sont au nombre de 104 211 (8%). Les binationaux représentent 27%, soit 339 959 personnes.

L'Europe en tête et une percée au Canada et dans les pays du Golfe

La répartition géographique souligne la prédominance des pays d'Europe qui accueillent 87% des Tunisiens (1 122 067). La France est en tête avec 728 094, suivie de l'Italie (197 160) et de l'Allemagne (94 536).

Les pays arabes (hors Libye et Yémen) comptent 110 385 Tunisiens (9%). Les cinq premiers pays d'accueil sont les Emirats arabes unis (39 238), l'Algérie (21 420), l'Arabie Saoudite (21 086), le Qatar (17 750) et Oman (5 693). Les Amériques accueillent 44 195 Tunisiens, dont 27 427 au Canada et 16 654 aux Etats-Unis. Quant à l'Afrique subsaharienne, en progression, on y dénombre 3 359 Tunisiens, alors que 2 365 autres résident en Asie et Océanie.

Une urgence : le Conseil supérieur de l'émigration

L'analyse des statistiques officielles se limite aux immatriculations auprès des consulats et ambassades. Nombre de Tunisiens, pour des raisons diverses, notamment l'absence de documents de résidence en règle, s'y soustraient. Ces indicateurs globaux, aussi significatifs qu'ils soient, grâce aux services du ministère des Affaires étrangères, restent insuffisants pour appréhender dans son ensemble la situation des Tunisiens à l'étranger. Ils posent, une fois de plus, la question du manque d'études appropriées pour tracer les mutations, souligner les difficultés rencontrées et prendre en charge les demandes sans cesses réitérées.

Le Conseil supérieur de l'émigration promis par les gouvernements successifs, depuis le déclenchement de la révolution, tarde à se mettre en place. Devant se substituer au secrétariat d'Etat qui y était dédié, et intégrer l'Office des Tunisiens à l'étranger, dans une refonte totale conceptuelle et opérationnelle et se doter d'une nouvelle gouvernance, il s'impose en urgence pour bénéficier à plus de 1 282 371 Tunisiens à l'étranger. ■

T.H.

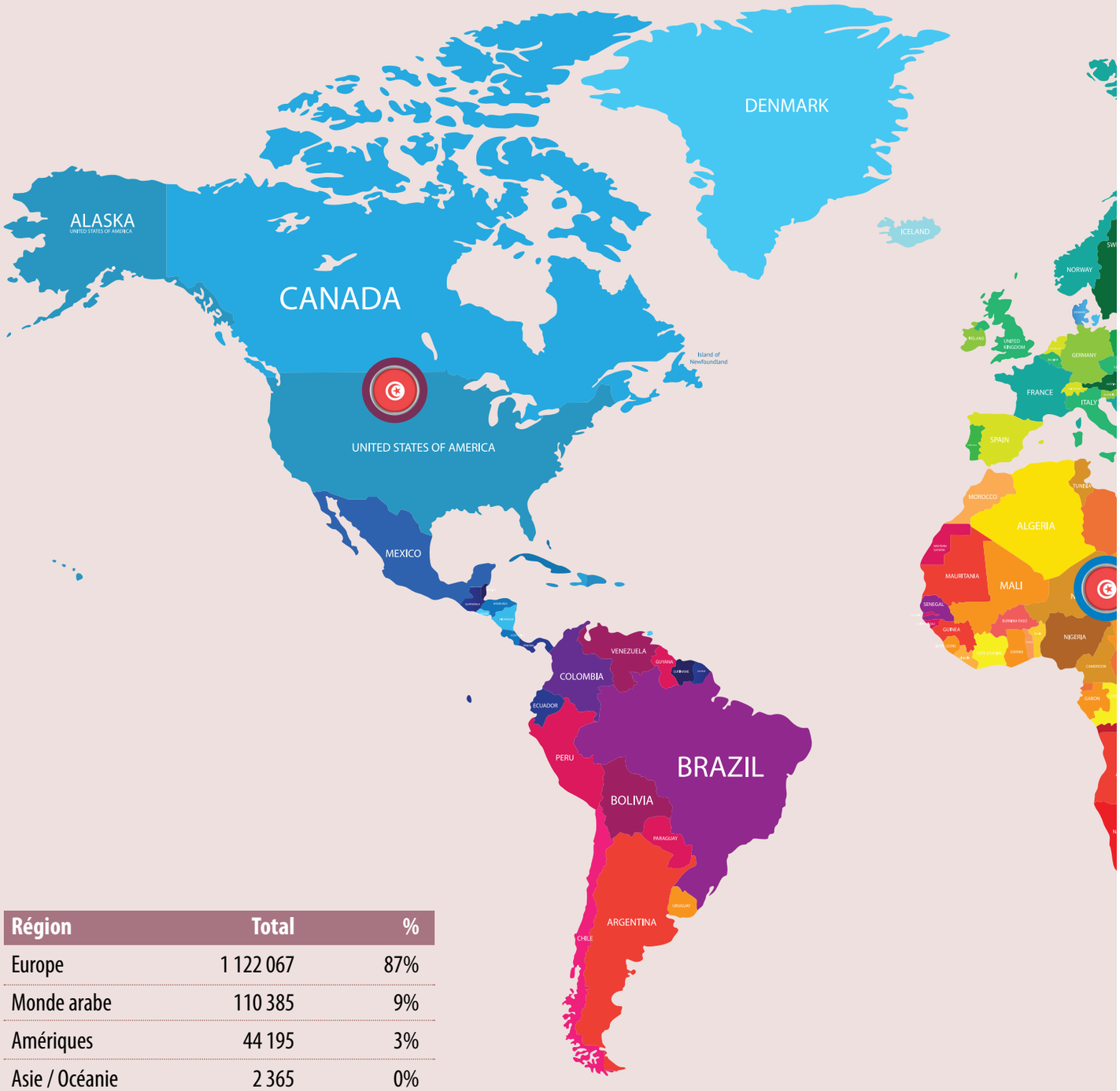

Région	Total	%
Europe	1 122 067	87%
Monde arabe	110 385	9%
Amériques	44 195	3%
Asie / Océanie	2 365	0%
Afrique	3 359	0%
Total	**1 282 371**	**100%**

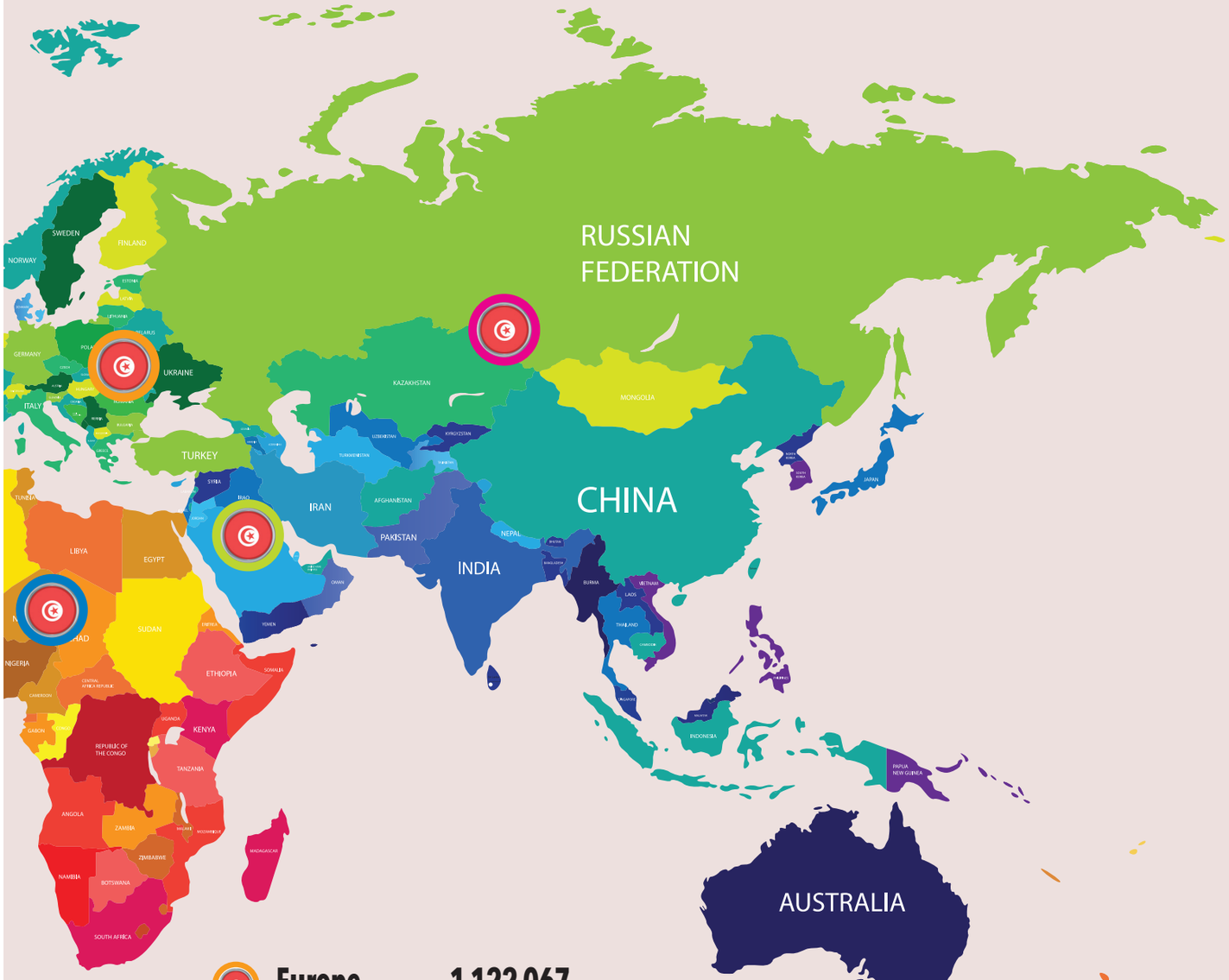

Europe	**1 122 067**
Monde arabe	**110 385**
Amériques	**44 195**
Asie, Océanie	**2 365**
Afrique	**3 359**

Europe	Total
Paris	238 967
Pantin	134 298
Lyon	86 706
Marseille	92 085
Nice	80 714
Strasbourg	21 375
Grenoble	48 505
Toulouse	26 298
Total France	**728 948**
Milan	60 519
Rome	40 740
Palerme	31 278
Gênes	44 599
Naples	20 024
Total Italie	**197 160**
Berlin	7 652
Bonn	42 306
Munich	22 319
Hambourg	22 259
Total Allemagne	**94 536**
Benelux	28 809
Suisse	18 847
Suède	9 474
Islande	41
Royaume-Uni et Irlande	10 444
Autriche, Croatie, Slovaquie et Slovénie	7 921
Pay-Bas	9 231
Danemark	1 420
Finlande	1 219
Norvège	1 803
Espagne	3 722
Portugal	204
Roumanie	1 555
Serbie	72
Bulgarie	96
Hongrie	437
Pologne	1 340
Lituanie	22
Latévie	9
Estonie	11
Tchéquie	1 125
Grèce	981
Malte	332
Ankara	49
Istanbul	368
Total Turquie	**417**
Russie	847
Ukraine	1 004
Reste pays de l'Europe	81
Total Europe	**1 122 067**

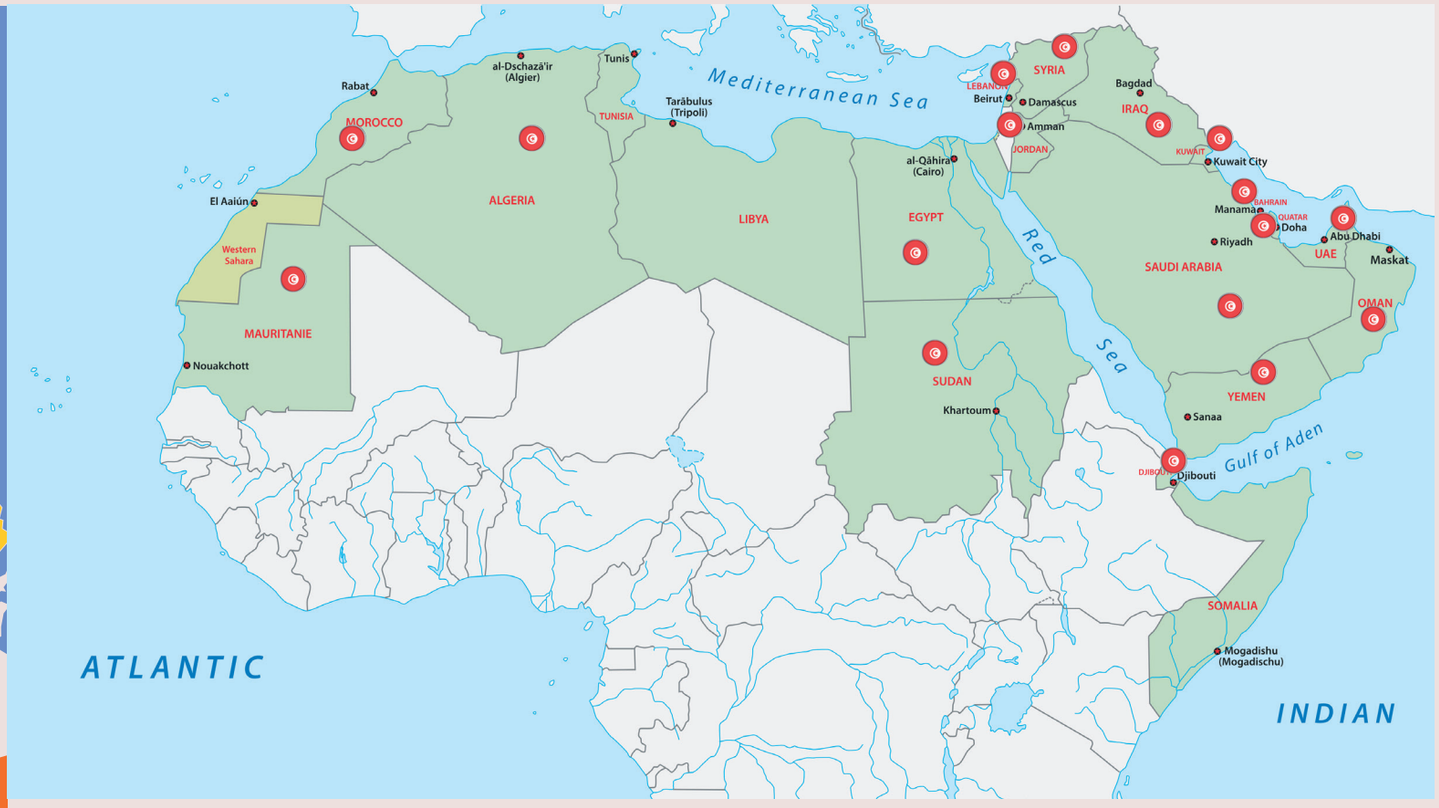

Monde arabe	Total
Alger	8 215
Annaba	10 084
Tébessa	3 121
Total Algérie	**21 420**
Tripoli	
Benghazi	
Total Libye	
Ryadh	9 363
Jeddah	11 723
Total Arabie Saoudite	**21 086**
Maroc	4 570
Mauritanie	603
Egypte	3 413
Liban	1 323
Irak	292
Syrie	1 723
Jordanie	950
Abu Dhabi	17 344
Dubai	9 020
Total Emirates Arabes	**39 238**
Koweit	3 500
Qatar	17 750
Bahrein	1 605
Yémen	
Oman	5 693
Djibouti	16
Soudan	77
Total Monde arabe	**110 385**

Asie / Océanie	
Iran	33
Japon	778
Chine	279
Inde	17
Pakistan	50
Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande,Philippines	497
Corée du Sud	111
Australie	514
Nouvelle-Zélande	71
Nouvelle-Calédonie	10
Fidji	5
Total Asie, Océanie	**365 2**

Afrique	Total
Congo démocratique	126
Congo	130
Rwanda	6
Burundi	4
Mali	79
Burkina-Faso	171
Niger	22
Sénégal	640
Guinée-Conakry	91
Cap-Vert	9
Gambie	9
Guinée-Bissau	6
Cameroun	176
Tchad	105
Gabon	352
Guinée équatoriale	172
Centrafrique	10
Sao Tomé et Principe	-
Nigeria	69
Côte d'Ivoire	642
Togo	26
Bénin	60
Ethiopie	58
Kenya	17
Tanzanie	15
Ouganda	10
Madagascar	4
Seychelles	1
Afrique du Sud	349
Total Afrique	**359 3**

RGPH 2014 : une première lecture

Par Habib Touhami

L'INS (Institut national de la statistique) continue de publier, avec quelque retard et les interrogations qui vont avec, les résultats du RGPH 2014 (recensement général de la population et de l'habitat de 2014). A ce jour, aucun ne constitue une surprise ou s'écarte substantiellement des projections effectuées auparavant par l'INS lui-même ou par d'autres institutions. Parmi les indicateurs démographiques de base, certains sont à la baisse comme le taux d'accroissement de la population ou le taux de mortalité infantile, d'autres sont à la hausse comme l'espérance de vie à la naissance ou l'âge moyen et l'âge médian. →

Principaux paramètres démographiques

Année	1994	2004	2014
Population en milliers	8785,4	9910,9	10982,8
Population communale en %	61,0	64,9	67,7
Population âgée de 60 ans et plus en %	8,3	9,3	11,7
Age moyen	27,2	29,5	32,4
Age médian	22,9	25,4	31,0
Taux de célibat (15 ans et plus) en %	40,3	42,2	36,9
Taux de célibat (15 ans et plus) Hommes en %	44,9	46,7	41,4
Taux de célibat (15 ans et plus) Femmes en %	34,7	37,9	32,5
Taux brut de natalité pour 1 000 habitants TBN	22,7	16,8	20.5
Taux brut de mortalité pour 1 000 habitants	5,7	6,0	5.7
Taux d'accroissement de la population (en %)	2,3	1,2	1.03
Indice synthétique de fécondité ISF	2,67	2,02	2.42
Taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances	31,7	20,7	16.3
Espérance de vie à la naissance en années	71,0	73,4	74,9

Source : Institut National de la Statistique INS

Toutefois, certains indicateurs comme l'ISF ou le TBN ont connu au cours de la décennie écoulée des variations laissant croire qu'un retournement des tendances les concernant est possible à long terme. Il n'en est rien.

• La hausse de l'indice synthétique de fécondité entre 2004 et 2014 (de 2,16 à 2,46) résulte en partie d'un changement du calendrier de la nuptialité, mais elle résulte surtout de l'augmentation du nombre de mariages entre les deux dates (78 097 à 106 102) suite à l'entrée en lice des cohortes, nombreuses, nées trente ans auparavant. Cela a-t-il aussi un rapport avec ce qui se passe en Tunisie depuis le 14 janvier 2011? Rien à l'heure actuelle ne permet de l'affirmer avec certitude.

La hausse de l'indice synthétique de fécondité entre 2004 et 2014 (de 2,16 à 2,46) résulte en partie d'un changement du calendrier de la nuptialité, mais elle résulte surtout de l'augmentation du nombre de mariages entre les deux dates (78 097 à 106 102)

• La tendance à la hausse de l'ISF entre 2004 et 2014 pourrait d'ailleurs s'inverser dans les prochaines années. En effet, le nombre de naissances et de mariages a commencé à enregistrer un tassement annonçant un fléchissement au cours de la prochaine décennie. Les naissances au cours des quatre premiers mois de 2014 se sont élevées à 69 254 contre 69 268 pour les quatre premiers mois de 2014 ; les mariages au cours de la même période passant de 18 801 à 18 849.

Naissances, ISF et mariages 2004-2014

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Naissances	177632	182478	183807	192401	196874	198012	204288	206403	217738	222962	225887
ISF	2,16	2,17	2,15	2,20	2,22	2,20	2,22	2,21	2,31	2,41	2,46
Contrats de mariage	78097	83844	89481	88193	90192	92628	96335	102058	109681	108312	106102
Population 0-4 ans décalé de 30 ans		86100					99300				107500
		(1975)					(1980)				(1984)

Source : INS

Ce scénario est crédibilisé par les projections démographiques effectuées par l'INS montrant que les effectifs des groupes d'âge les plus concernés par le mariage connaîtront des creux d'ici à 2044 et qu'un décalage des effectifs hommes-femmes en âge de se marier pourrait renforcer la tendance à la hausse de l'âge du premier mariage.

Projection de la population par sexe et groupe d'âge selon l'hypothèse moyenne

Année	2014	2024	2034	2044
30-34 ans Hommes	478 444	402 541	341 608	446958
35-39 ans Hommes	398 516	402 308	338 029	361023
25-29 Femmes	485 795	406 903	404 446	538506
30-34 ans Femmes	507 626	467 098	381 154	457724

Source : INS

• Le recul de l'âge du premier mariage n'est pas un phénomène propre à la Tunisie. Au Maroc, il s'est situé en 2010 à 31,4 ans pour les hommes contre 26,6 ans pour les femmes. En Algérie, il atteint 33 ans en 2008 pour les hommes et 29 ans pour les femmes. Au Liban, l'âge du premier mariage atteint 32 ans pour les hommes et 29 ans pour les femmes. En Arabie Saoudite, il est passé de 23,7 ans pour les hommes et 19,5 ans pour les femmes en 1992 à respectivement 27 ans et 24,1 ans en 2004. Au Qatar, il est passé à 25,2 ans pour les hommes et 21,4 ans pour les femmes en 1970 à 28,4 ans et 26,2 ans en 2004.

• S'agissant du célibat, le phénomène semble toucher l'ensemble des pays arabes. En Algérie, quatre millions de jeunes femmes sont célibataires, au Maroc 3,6 millions; en Arabie Saoudite plus d'un million ; en Egypte, 15 millions de filles et de garçons ayant atteint la trentaine sont célibataires. Au Liban, le célibat atteint 54,2% pour les hommes contre 45,8% pour les femmes (rapport de l'Unicef 2009). En France même, les jeunes femmes d'origine maghrébine restent plus souvent et plus longtemps célibataires que les autres Françaises. C'est dire qu'il faut rechercher les causes du célibat prolongé ailleurs que dans le seul motif économique. Il y a dans le développement du célibat des motifs divers et contradictoires d'un pays à un autre, d'une génération à une autre.

Le taux de célibat de la population tunisienne âgée de 15 ans et plus a baissé pour les deux sexes entre 2004 et 2014, passant de 42,2% à 36,9%,

• Le taux de célibat de la population tunisienne âgée de 15 ans et plus a baissé pour les deux sexes entre 2004 et 2014, passant de 42,2% à 36,9%, le pourcentage des mariés dans la même population passant entre-temps de 52,0% à 56,6%. Toutefois, l'examen de l'évolution de la proportion des célibataires par groupe d'âge montre que celle-ci n'a pas beaucoup évolué entre 2004 et 2014 pour les groupes d'âge 25-29 ans et 30-34 ans. Elle est passée en effet de 84,4% à 83,6% pour les hommes ; de 52,9% à 50,8% pour les femmes en ce qui concerne les 25-29 ans ; de 50,7% à 53,1% pour les hommes, de 28% à 28,9% pour les femmes en ce qui concerne les 30-34 ans.

L'intrusion de l'idéologique ou du cultuel dans ce qui appartient en propre à la démographie n'a pas beaucoup de sens. Quarante ans de gouvernement islamiste en Iran n'ont pas réussi à influencer le cours de la natalité et de la nuptialité dans ce pays. Au contraire, l'indice de fécondité dans ce pays est passé de 6,24 pour la période 1975-1980 à 1,77 lors de la période 2005-2010 à 1,6 entre 2008-2012. L'âge du premier mariage dépasse actuellement 30 ans à Téhéran.

S'agissant de l'évolution de la population tunisienne à long terme, ce que l'on peut dire est qu'à moins de fermer les écoles, les lycées et les facultés aux Tunisiennes et de leur interdire de travailler, et encore, rien ne pourra enrayer la tendance à la baisse de certains indicateurs démographiques de base comme la fécondité et la natalité jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain palier. Il est de ce fait dérisoire de continuer à diviser la société tunisienne par des querelles stériles à l'heure où la Tunisie doit donner la priorité aux conséquences économiques, sociales et spatiales de certaines évolutions démographiques ayant le plus d'impact sur son devenir. C'est le cas, notamment, du vieillissement de la population et de sa concentration dans les régions côtières.■

H.T.

Taux de célibat féminin par classe d'âge

	1956	1966	1975	1984	1994	2004	2014
15-19	58,1	81,0	93,7	93,3%	97,0%	97,9%	96,6%
20-24	20,4	27,0	45,5	59,0%	72,3%	83,6%	82,7%
25-29	6,5	8,7	15,5	24,5%	37,7%	52,9%	50,8%
30-34	3,6	3,9	4,8	9,7%	18,1%	28,0%	28,9%
35-39	2,1	2,4	2,4	3,8%	8,9%	15,5%	18,2%
40-44	1,4	1,8	1,4	2,2%	4,7%	9,4%	13,7%
45-49	1,1	1,5	1,6	1,6%	2,3%	5,6%	9,3%

Nous, Tunisiens Résidents en France, avons choisi LA BANQUE qui nous ressemble le plus...

TF Bank

TUNISIAN FOREIGN BANK

بنـك تـونس الخـارجي

www.tfbank.fr

TFBank – Société Anonyme au capital social de 49.594.008 € .
Siège social : 19, rue des Pyramides – 75001 Paris – France.

Le concept Solartech ou comment réinventer la Tunisie verte

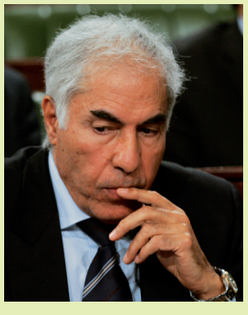

■ Par Pr Ahmed Friaa

Après que fut assouvie leur soif de liberté, jusqu'à feindre oublier, pour certains, que celle-ci s'arrête là où commence celle d'autrui, les Tunisiens, dans leur majorité, sont dans l'attente d'un sursaut porteur d'espoir, de prospérité et d'éradication du chômage, de la précarité et des disparités régionales.→

Ce qui conditionne dans une large mesure la paix sociale et l'équilibre des individus. Partant du fait que la Tunisie se trouve être dépourvue de suffisamment de moyens matériels, mais disposant en contrepartie de deux atouts majeurs, à savoir des ressources humaines de qualité et une position géostratégique privilégiée, la sagesse et le bon sens recommandent de trouver la réponse à ces aspirations légitimes dans une exploitation judicieuse de ces avantages comparatifs que sont précisément le savoir-faire de ses enfants et sa position géostratégique avantageuse.

La proposition que j'ai le plaisir de soumettre à une réflexion collective, sous l'appellation de «Concept Solartech», s'articule autour des actions suivantes :

1 - Capitaliser le savoir-faire national, acquis au fil du temps, dans le domaine des énergies renouvelables.

Il convient de rappeler à ce propos que notre pays a été pionnier dans ce domaine. En effet, des travaux de recherche y ont démarré dès le début des années 80, à l'Enit, à la faculté des Sciences, au centre de recherche de Borj Cédria et progressivement au sein de nombreuses autres institutions universitaires. Ces travaux ont été couronnés en particulier, et à titre d'exemples, par la mise au point, il y a environ trois décennies, d'une cellule photovoltaïque tunisienne, la construction à l'Enit de l'un des plus grands étangs solaires au monde (ces bassins à ciel ouvert remplis d'eaux saumâtres avec un gradient de salinité permettant d'avoir, au fond de l'eau, de jour comme de nuit, une température moyenne de l'ordre de 60 à 70°C).■■■

■■■ Par ailleurs, des systèmes tunisiens de dessalement de l'eau par énergie solaire sont en cours, permettant à terme la fabrication localement de stations de dessalement de petites et moyennes capacités.

Bref, oui la Tunisie dispose d'un savoir-faire indéniable dans le domaine des énergies renouvelables et leurs diverses applications. Un savoir-faire qui doit être certes enrichi par les innovations qui ne cessent de voir le jour à l'échelle internationale, permettant en particulier l'amélioration des rendements des équipements tout en réduisant leurs coûts.

2- Installer dans les différentes régions du pays des stations de production d'énergies renouvelables : solaire, éolienne, biomasse, etc., selon les spécificités de chaque région. Cela suppose, au préalable, une refonte de la réglementation y afférente, pour davantage d'incitations et de souplesse.

3- Acheminer une partie de cette énergie (via une injection dans le réseau de la Steg) vers le littoral, en vue d'alimenter des stations de dessalement de l'eau de mer qui y seraient installées, suivant un schéma directeur préétabli.

4- Mettre en place un réseau d'adduction de l'eau ainsi épurée, et après un traitement ad hoc, vers les différentes régions qui souffrent d'un stress hydrique, particulièrement dans les régions arides ou semi-arides du centre et du sud.

5 - Mettre en place des mécanismes de financement et d'encouragement en vue du développement d'activités agricoles innovantes à forte valeur ajoutée, selon des pratiques modernes, en y adjoignant dans chaque région des activités de valorisation adaptées en rapport avec les innovations dans le domaine de la biotechnologie.

Il n'est pas inintéressant de rappeler que les régions du centre et du sud disposent d'un écosystème permettant d'y développer des activités agricoles de grande valeur marchande, à condition de les pourvoir en quantité d'eau suffisante.

Ce constat se retrouve d'ailleurs dans des écrits anciens. C'est ainsi qu'on peut lire à la page 108 du livre Le Golfe de Gabès en 1888, écrit par Jean Servonnet et Ferdinand Laffitte et réédité par Ecosud, le passage révélateur suivant :

«Qu'on le sache bien, les terres tunisiennes du sud ne sont ni infécondes, ni rebelles à la culture, bien au contraire. Elles renferment, à l'état latent, une puissance germinative considérable, qui n'attend, pour se manifester, que l'intervention de l'indispensable élément : l'EAU».

6- Mettre en place les infrastructures et la logistique nécessaires pour faciliter l'acheminement des produits à commercialiser vers leurs destinations en Tunisie et vers les marchés mondiaux, en tenant compte du caractère périssable de certains d'entre eux.

Un tel projet, dont le financement pourra se faire dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) ou bien par le biais de la coopération bi ou multilatérale, aurait de multiples retombées:

• Il permettrait de créer toute une nouvelle dynamique économique touchant les différentes régions du pays, avec l'introduction de nouvelles pratiques agricoles, technologiques et éco-industrielles, participant ainsi au développement régional durable.

• Il permettrait la création de dizaines de milliers d'emplois directs et autant d'emplois indirects, dont une bonne partie serait destinée aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, éventuellement moyennant des cycles de reconversion.

• Il permettrait en outre de lutter efficacement contre l'exode rural et l'immigration illégale des jeunes, qui se fait souvent au péril de leurs vies.

• Il permettrait enfin et surtout la réinvention de la Tunisie verte, une Tunisie telle que rêvée par ses enfants, tout en en faisant un modèle à l'échelle internationale en matière d'«économie verte», de protection de l'environnement, de lutte contre le réchauffement climatique et contre la désertification.

Comme je n'oublie pas que nous sommes en Tunisie, je suis loin d'ignorer que d'aucuns pourraient trouver cette proposition quelque peu utopique et objecter que j'y aurais occulté les questions cruciales afférentes aux coûts (coût des énergies renouvelables, coûts de l'eau dessalée, etc.), je répondrai ceci:

• Concernant la faisabilité de ce projet :

Dans notre monde actuel, presque rien n'est techniquement impossible.

D'ailleurs, l'un des paradoxes de notre époque consiste en le recul incessant du seuil du techniquement impossible, grâce aux gigantesques progrès réalisés par l'intelligence humaine, et le recul presque autant de la morale et de la sagesse, mais c'est là tout un autre sujet.■■■

À partir d' 1 Dinar par jour *

TRIK ESSLAMA, c'est la nouvelle assurance automobile de la STAR qui assure votre véhicule en cas de sinistre.

Avec ce nouveau produit, la STAR met à votre disposition un réseau de réparateurs agréés sur tout le territoire garantissant une réparation selon les normes constructeurs et sans avance.

De plus, vous pourriez bénéficier d'un véhicule de remplacement pendant toute la période de réparation. Pour plus d'informations, contactez l'agence STAR la plus proche ou visitez notre site web : www.star.com.tn

* Suivant les conditions citées dans le contrat

Avec l'assurance auto TRIK ESSLAMA,
conduisez tranquillement et la STAR est le garant

■■■Il suffit de se rappeler que des projets analogues, certes d'une envergure moindre, sont déjà opérationnels dans différentes régions du monde.

Non ! Ce projet est parfaitement réalisable, pourvu qu'il soit soutenu par une sincère volonté politique.

• Concernant les coûts

Même s'il est vrai que les coûts afférents à ces technologies sont aujourd'hui encore moins compétitifs, il en sera sûrement autrement dans un proche avenir, car l'évolution technologique n'obéit pas à des lois linéaires. Elle procède par ce que l'on appelle des « sauts technologiques» faisant considérablement améliorer le rendement des équipements tout en réduisant leurs coûts. C'est ce que nous avons enregistré dans le domaine des TIC (technologies de l'information et de la communication). C'est également ce que l'on observe dans les technologies du photovoltaïque où les coûts actuels n'ont rien à voir avec ce qu'ils étaient il y a deux ans !

Ce même phénomène est en train d'advenir pour les diverses technologies en relation avec les énergies renouvelables.

Par ailleurs, on a trop souvent tendance à comparer des chiffres bruts difficilement comparables, selon une approche comptable, alors qu'il convient de tenir compte, pour l'évaluation d'un projet comme celui qui nous intéresse ici, de son impact sur les plans écologique, social, sécuritaire, humain, et de développement en général.

Si tel est le cas, sa rentabilité devient absolument évidente.

Bien entendu, des études de faisabilité plus détaillées sont indispensables, mais l'idée mérite, à mon sens, l'attention de tous ceux qui se sentent concernés par l'avenir de notre pays et surtout par celui de notre jeunesse qui a urgemment besoin de rêve et d'espoir.■

A.F.

SOPAL, le partenaire de vos projets.

DEPUIS 1981, LA SOPAL S'EST SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE LA FABRICATION DES PRODUITS DE PLOMBERIE, DE ROBINETTERIE ET DE BRANCHEMENTS EAU ET GAZ.
AUJOURDH'UI, ELLE OCCUPE DANS LE MARCHÉ UNE POSITION DE LEADER DANS LE DOMAINE, OFFRANT AUX PROFESSIONNELS ET AUX PARTICULIERS DES SOLUTIONS DE QUALITÉ INIMITABLE ET DE GRANDE PERFORMANCE.

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS

- Robinetterie Sanitaire
- Articles pour installation eau et gaz
- Branchements d'eau
- Branchements Gaz
- Robinets pour bouteilles de gaz
- Connecteurs électriques
- Articles de sécurité incendie.

RENDEZ-VOUS AU SALON INTERNATIONAL DE LA CONSTRUCTION ET DU BÂTIMENT

CARTHAGE 2016

DU 18 AU 22 MAI AU PARC DES EXPOSITIONS DU KRAM

SOPAL®
La Force de la Qualité

Route de Gabès km 1,5 - 3003 Sfax - Tunisie
Tél : +216 74 46 89 00 / Fax : +216 74 46 82 18
E-mail: ventes@sopal.com

www.sopal.com

Une merveilleuse histoire
Sel et oiseaux

■ Photo : Hichem AZAFZA , Exposition: 1/1250s, f 13, ISO: 200

Goéland railleur (Chroicocephalusgenei) : un goéland couleur de sel 14 juin 2009, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

Les salines de Thyna représentent un des plus importants sites de nidification de cette espèce en Tunisie : plus de 4 000 couples y nichent chaque année ! C'est une espèce grégaire qui bénéficie d'une attention particulière par la Convention de Barcelone et l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique Eurasie.

Sites d'escale et de repos lors des migrations, les salines constituent des lieux de prédilection pour de nombreux oiseaux d'eau nicheurs et hivernants. A quelques encablures de la ville de Sfax, les salines de Thyna, tout près du site archéologique millénaire, offrent une magnifique illustration de la corrélation entre l'exploitation du sel marin et la richesse aviaire. Deux photographes spécialisés, Hichem Azafzaf et Habib Dlensi, ont pu observer cet univers et nous en rapporter des photos exceptionnelles. Une sélection de 16 photos a été présentée lors d'une exposition qu'ils ont conçue à l'Agora (La Marsa), organisée par l'Association « Les Amis des Oiseaux » (AAO, présidée par Hichem Azafzaf), partenaire tunisien de BirdLife, avec l'appui de la Compagnie générale des salines de Tunisie (Cotusal).→

Photo : Hichem AZAFZAF, Exposition: 1/6400s, f 5.6, ISO: 400

Flamant rose (Phoenicopterusroseus) : l'espèce emblématique des salines 19 janvier 2014, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

Migrateur et nicheur occasionnel, le flamant rose est une espèce grégaire qui se regroupe dans les salines par plusieurs centaines, parfois milliers, d'individus. Ses envols sont spectaculaires et c'est certainement l'espèce emblématique des salines. Chaque année, on observe des tentatives de nidification, mais elles sont rarement couronnées de succès, comme en 2007 quand 17 jeunes flamants ont pu quitter leurs nids. Les effectifs hivernants dans les salines de Thyna peuvent atteindre 10 000 individus. L'AAO contrôle régulièrement les flamants bagués en Algérie, Italie, France, Espagne et Turquie.

Les salines de Thyna sont inscrites à la Convention de Ramsar comme zone humide d'importance internationale. Avec une superficie totale de 1.700 ha, cette zone humide, façonnée par l'homme pour la production de sel, est constituée d'une suite de bassins alimentés en eau de mer, qui permettent de concentrer la charge en sel grâce à l'évaporation. La diversité des bassins et leur alimentation régulière en eau de mer créent des conditions de vie favorables pour de nombreux oiseaux d'eau dont on recense plus de 50 espèces. La productivité du site est telle que le nombre d'oiseaux y est très important, pouvant atteindre plus de 45.000 en hiver Ainsi cet écosystème artificiel représente un site de grande importance pour les oiseaux d'eau migrateurs et sédentaires, notamment pendant l'hivernage et la nidification, ce qui lui a valu la reconnaissance en tant que Zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (Zico)

Photo : Hichem AZAFZAF, Exposition: 1/2000s, f 5.6, ISO: 200

Observation des oiseaux : les oiseaux sont des indicateurs pour la qualité des écosystèmes 19 janvier 2014, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

L'Association "Les Amis des Oiseaux" (AAO) coordonne au niveau national le suivi des oiseaux d'eau et organise chaque année le recensement hivernal dans une centaine de zones humides. Au cours de ces dernières années, le nombre d'oiseaux recensés en janvier dans les salines de Thyna était respectivement de 31 585 (2014), 22 040 (2015) et 24 073 (2016) individus. Les salines de Thyna se placent ainsi parmi les 10 zones humides accueillant le plus d'oiseaux d'eau en hiver. Pour ce qui est de la richesse spécifique, ce site est souvent en tête de liste.

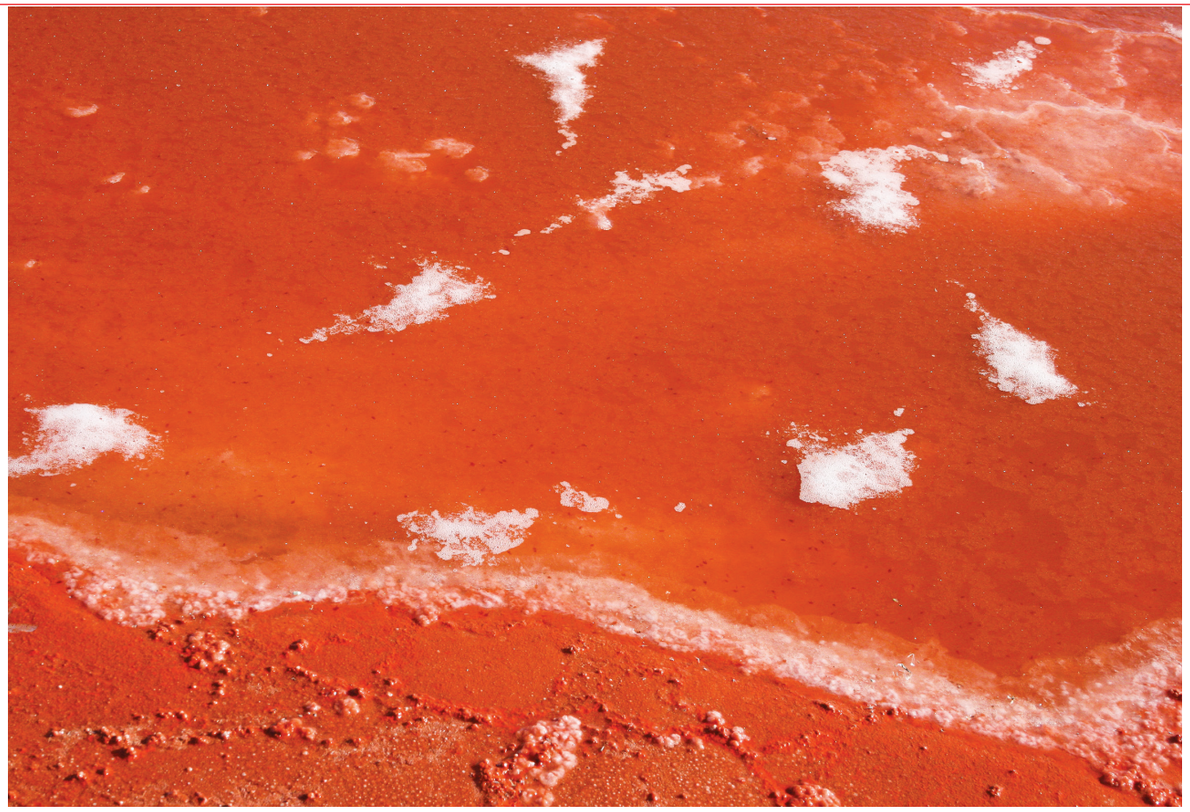

■ Photo: Habib DLENSI

Exposition: 1/250s, f 14, ISO: 400

Rouge sel ou sel rouge
16 mai 2012, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

La couleur rose des tables salantes ou cristallisoirs est souvent utilisée par les sauniers comme indice de concentration et de saturation des eaux en chlorure de sodium. Cette couleur rouge est due à la présence d'une micro-algue verte halophile appelée Dunaliella salina. L'algue est considérée comme la nourriture idéale pour l'Artemia salina, le petit crustacé qui, à son tour, est consommé par les flamants roses, leur procurant leur coloration typique.

■ Photo : Habib DLENSI , Exposition: 1/500s, f 10, ISO: 400

Bécasseau cocorli (Calidrisferruginea) : petit limicole et grand voyageur
12 mai 2012, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

Petit limicole sociable, le bécasseau cocorli est un visiteur de passage et hivernant en Tunisie. Le passage postnuptial débute en mi-juillet, bat son plein de fin juillet à la mi-août et peut durer jusqu'en octobre. Les salines de Thyna sont le meilleur endroit pour observer d'importantes concentrations de ce grand voyageur. Ces dernières années, les effectifs hivernants dans les salines de Thyna sont autour de 2 000 individus.

Photo : Hichem AZAFZAF , Exposition: 1/320s, f 14, ISO: 200

Reflet de sel 15 décembre 2013, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

Complément alimentaire indispensable à l'Homme et conservateur d'aliments, le sel, parfois nommé « l'or blanc », était une denrée précieuse et une monnaie d'échange.
Dans les contrées à climat plus froid, le sel est aussi utilisé pour débarrasser les routes de la neige et du verglas.

Photo : Habib DLENSI -, Exposition: 1/2000s, f 4, ISO: 100

Le sel - condiment et conservateur de toutes les époques 05 juin 2013, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

Au paléolithique, l'homme trouvait le sel dans la chair du gibier et du poisson dont il se nourrissait. Les premières formes de production du sel sont apparues au néolithique (6000 av. J.-C.). A cette époque, le sel était principalement obtenu par évaporation d'eau salée sur un foyer de feu où l'eau était chauffée dans des moulesnen terre cuite. De nos jours, le sel est obtenu grâce à un système de bassins à ciel ouvert dans lesquels l'eau de mer circule et s'évapore pour laisser d'épaisses croûtes de sel dans les cristallisoirs.

■ Photo : Hichem AZAFZAF , Exposition: 1/1000s, f 13, ISO: 200

Goéland railleur (Chroicocephalusgenei): un régime à 50% composé de poissons 14 juin 2009, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

En Tunisie, on peut observer différents effectifs de cette espèce : des nicheurs sédentaires, des visiteurs de passage et des hivernants. Plusieurs milliers de goélands railleurs hivernent chaque année dans le golfe de Gabès. Ces dernières années, l'Association « Les Amis des Oiseaux » (AAO) a pu contrôler plusieurs oiseaux bagués dans leurs colonies en Italie, France et Espagne.

Photo : Hichem AZAFZAF, Exposition: 1/1250s, f 11, ISO: 200

Sterne pierregarin (Sternahirundo) : l'hirondelle de mer 14 juin 2009, salines de Thyna (Sfax), Tunisie.

Inféodée au milieu aquatique tout au long de son cycle annuel (nidification, hivernage et haltes migratoires), la sterne pierregarin est une espèce migratrice nicheuse en Tunisie. La plupart des oiseaux arrivent de leurs quartiers d'hiver tropicaux entre fin mars et mi-avril et ils y repartent, après avoir élevé leurs poussins, en septembre et début octobre.

Le parc du Belvédère

Menace sur le Belvédère. Le plan d'aménagement urbain de la commune de Tunis prévoit une voie express large de 40m au sein du parc. Son objectif : fluidifier la circulation sur les routes qui l'entourent, souvent encombrées aux heures de pointe.→

bientôt mutilé ?

Depuis quelque temps, le parc du Belvédère est au cœur d'une polémique entre la municipalité de Tunis et les Tunisois, pour qui il représente une flopée de souvenirs d'enfance autant que de rituels culturels qui continuent de s'ancrer dans le présent. Visé par le plan d'aménagement urbain (PAU) de la commune de Tunis, qui a pour objet, entre autres, d'implanter une voie express de 40 à 50m de large en son sein, le Belvédère a mobilisé des milliers de personnes en quelques jours. Cette prise de conscience de la menace, les riverains la doivent à la pétition lancée en ligne par l'Association des amis du Belvédère (AAB). Celle-ci a la ferme intention de «tuer» le projet dans l'œuf afin de préserver l'intégrité écologique de ce parc comptant parmi les plus spacieux d'Afrique du Nord (il s'étend sur 113 hectares) et vieux de plus d'un siècle.

«Patrimoine en danger !»

Fermement opposée à ce projet, qui a vu le jour en 1989 – il sera sans cesse révisé depuis – et dont l'objectif est de fluidifier le trafic routier qui entoure le parc aux heures de pointe, l'association s'inquiète que cette initiative, si elle était adoptée, ne finisse par le défigurer. Elle tente depuis lors d'instaurer un débat autour de la nécessité d'envisager des alternatives qui ne l'amputeraient pas de son espace historique ni ne perturberaient son écosystème. *«Ce projet exhumé détruira des composantes végétales et architecturales de ce patrimoine, isolera les populations* [celles dont le lieu d'habitation se situe aux confins du parc et qui s'y rendent régulièrement, Ndlr], *menacera la sécurité des usagers et altérera la mémoire collective des Tunisiens !»*, peut-on lire dans le texte de la pétition.

«C'est une destruction écologique et un patrimoine en danger !», s'alarme de son côté Aïcha Ibrahim, membre du bureau de l'AAB. L'historienne et ex-professeur de littérature française à l'Université du 9 Avril fait remarquer que *«ce patrimoine immatériel, paysagiste et architectural est le premier à avoir été ouvert au public et doit absolument être préservé pour les générations futures»*.

L'introduction de la route et le fractionnement du site qui en découlera irrémédiablement auront pour effet de dissuader les piétons de traverser le parc dans son flanc ouest.

Conçu par le ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, le PAU prévoit d'*«amorcer la route au niveau du carrefour situé en face de l'hôtel Sheraton, sur les hauteurs du quartier Notre-Dame »*, explique à *Leaders* Boubaker Houman, président de l'AAB, enseignant à la faculté des Sciences et militant en faveur du développement durable. Son tracé couvre une partie du parc actuellement boisé d'arbres centenaires et de clairières. La voie express affectera également les équipements sportifs de la ville de Tunis et *«amputera une partie de la pépinière et du futur jardin des plantes. Une bande du zoo et la mythique première porte en ferronnerie seront également emportées»*, s'indigne-t-il. Pour l'AAB, le bitume n'a pas vocation à venir couvrir les allées touffues et rafraîchies par la hauteur des pins et des palmiers : c'est au milieu d'elles que les promeneurs aiment à s'échapper des nuisances sonores et du stress étouffant de la ville. Par ailleurs, l'introduction de la route et le fractionnement du site qui en découlera irrémédiablement auront pour effet de dissuader les piétons de traverser le parc dans son flanc ouest.

«Pas à l'ordre du jour»

A la municipalité de Tunis, engagée depuis plus de deux ans au côté de l'AAB dans le processus de classement du parc comme site culturel, conformément au Code du patrimoine, on se montre plus mesuré. C'est que le ministère de l'Equipement a également émis un appel à participation à un projet de restauration du parc et de son patrimoine architectural. Le ministère avait pris cette initiative suite à une demande qui lui a été adressée par le ministère de la Culture en vue d'entreprendre des démarches pour que le Belvédère soit définitivement classé. Par ailleurs, la concrétisation du projet de construction de la route en question n'est en aucun cas à l'ordre du jour ; la municipalité —qui aura le dernier mot sur l'adoption ou non du projet— ■■■

■■■ n'y voit qu'une initiative parmi d'autres. Celles-ci ne manqueront pas de faire surface lorsque des ingénieurs, des urbanistes et des paysagistes auront pris connaissance du PAU le temps de son affichage (jusqu'à fin mars). Interrogé par *Leaders*, le maire de Tunis, Seifallah Lasram, assure que quiconque se sentirait lésé par le plan de réaménagement peut présenter une réclamation en se rendant à la mairie. Les citoyens sont également appelés à suggérer des solutions alternatives s'ils le désirent. *«La position officielle adoptée par la municipalité de Tunis va à l'encontre de l'élaboration d'un tel réaménagement et est au diapason de celle du milieu associatif,* explique-t-il. *Nous insistons par ailleurs sur le fait que le projet n'est en aucun cas en mesure d'être appliqué en l'état et dans l'immédiat mais qu'il est soumis à la réflexion et aux propositions de tous.»* Celles-ci seraient, selon lui, discutées en conseil municipal, qui révisera le projet si des solutions réalisables pouvant régler le problème de la circulation émergent, avant de le soumettre de nouveau à l'avis des citoyens.

Impulser un regard prospectif

Problème : l'AAB estime que le mal est déjà fait. Elle reproche au ministère de l'Equipement à la fois le lancement de l'appel d'offres et la conception du plan de la route, censés avoir été collectivement discutés dans le cadre d'un débat inclusif. *«Ces démarches n'ont associé que les autorités centrales – les ministères – sans impliquer les représentants de la société civile»*, proteste M. Houman. Car au-delà de la démarche consistant à venir en aide à la population qui pâtit des embouteillages, c'est tout le concept de démocratie locale et participative qui est en train d'être éprouvé. *«Pourquoi une étude d'impact n'a-t-elle pas été mise en place pour mesurer les effets du projet sur le parc ?»*, s'interroge Boubaker Houman. *«Il n'est pas normal qu'un tel plan puisse avoir été élaboré sans la contribution de la population. Cela est contraire à l'article 139 de la Constitution qui stipule que tout projet d'aménagement doit gagner l'assentiment de la société civile»*.

La controverse issue de la divulgation de ce PAU aura en tout cas eu le mérite d'ouvrir un débat plus large sur la nécessité de désengorger les artères de la capitale dans son entier afin d'éviter d'en sacrifier les sites les plus précieux. Surtout lorsque ceux-ci sont dotés d'une symbolique forte

aux yeux des Tunisiens. En somme, cette situation pourrait accoucher d'un processus de réflexion qui s'inscrirait dans le long terme et qui tracerait les ébauches d'un projet urbanistique plus global.

Actuellement, la réalisation de plans de réaménagement de cette envergure reste sous la tutelle du gouvernement

D'autant que pour le président de l'AAB, ce ne sont pas les idées alternatives qui manquent. Sensibilisation de la population autour des bienfaits environnementaux de la limitation de l'usage de la voiture, conduite alternée entre jours pairs et impairs ou encore recours aux transports en commun… Autant de possibilités viables qui ne porteraient pas préjudice à l'environnement. L'AAB devait, à ce titre, organiser un débat citoyen samedi 19 mars et faire intervenir des spécialistes de tous horizons afin que des idées soient mises sur la table. Parmi eux, des ingénieurs et des urbanistes invités à esquisser des suggestions de construction de routes s'étendant à toute la capitale et comprenant aussi bien des tunnels que des ponts. Une initiative que soutient le maire de Tunis: *«Compte tenu de la configuration architecturale de la ville, un élargissement des routes n'est pas envisageable. Restent en effet deux options: la construction de ponts ou de tunnels, seules solutions applicables.»* Seifallah Lasram dit regretter que la conception de la ville n'ait pas prévu la possibilité d'élargir ses artères. Il rappelle également que les viaducs construits depuis lors n'ont pas été intégrés dans un projet plus global incluant par exemple une possibilité d'expansion des zones desservies par le métro. Quant à l'initiative de la construction de ponts et de tunnels, elle est, selon lui, tributaire du fonctionnement organique des institutions locales. *«Une plus grande décentralisation qui transférerait aux municipalités un pouvoir de gestion plus étendu rendrait plus aisément réalisables de tels projets»*, estime-t-il. Actuellement, la réalisation de plans de réaménagement de cette envergure reste sous la tutelle du gouvernement. Reste donc à savoir quand et comment une telle réorganisation des pouvoirs pourra voir le jour. A en croire M. Lasram, c'est suite aux prochaines élections municipales qui se tiendront avant la fin de l'année que le processus de décentralisation graduelle devrait pouvoir être mis en place.■

Néjiba Belkhadhi

Ce magnifique jardin de style anglais

Conçu par le paysagiste français Joseph Laforcade seulement onze ans après la signature en 1881 du traité du Bardo et l'instauration du protectorat français sur la Tunisie, le parc du Belvédère a adopté le style anglais, alors très en vogue. Il n'est toutefois pas perçu comme un héritage colonial. Au contraire, il a largement été approprié par les riverains tunisiens au fil des décennies. Les panoramas uniques de la ville que l'on peut observer depuis ses hauteurs, sa concentration en végétations hautes en couleur et l'incontournable zoo qu'il abrite sont aujourd'hui consubstantiels au capital culturel et symbolique de Tunis.

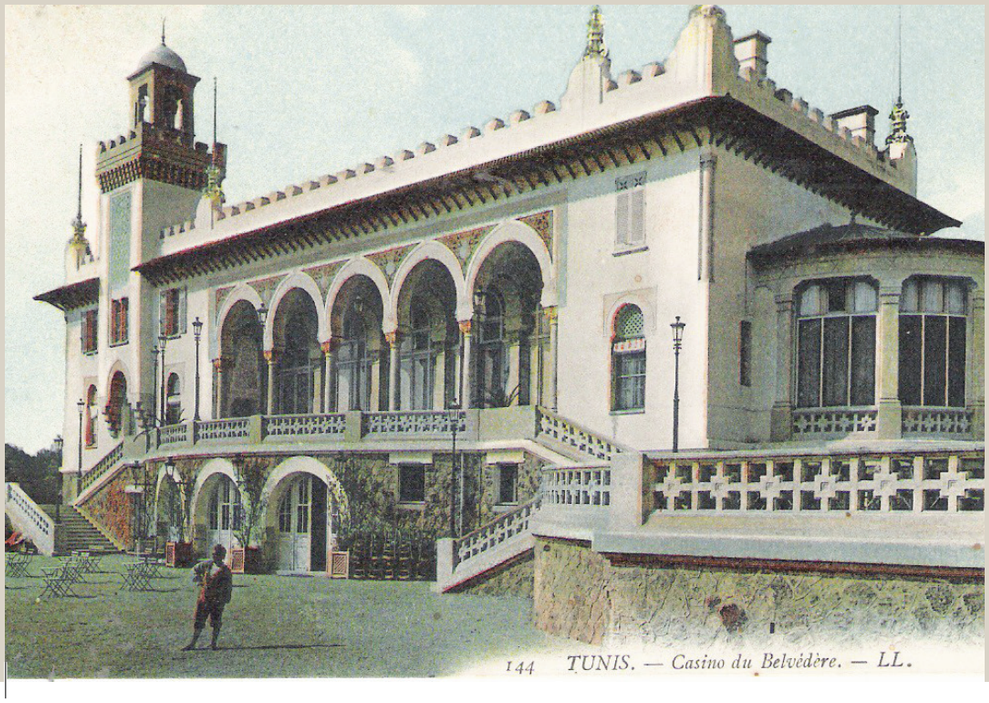

Son patrimoine architectural, souvent de style mauresque, est lui aussi de grande valeur : la Kobba, le Casino, la Midha sont autant de monuments venus s'ériger au sein du parc pour augmenter son patrimoine botanique de créations humaines. Las, plus d'un siècle après sa création, le parc semble avoir pris quelques rides. Ses monuments se délabrent de jour en jour. Bien que la ville de Tunis soit, selon le président de l'AAB, parvenue à mobiliser des financements pour la restaurer, la Kobba est longtemps restée sans entretien ni suivi.

Ce pavillon à coupoles déplacé d'un palais de la Manouba *«souffre aujourd'hui de plusieurs formes de dégradation»*, se désole M. Houman. Le casino, construit en 1910 dans un style néo-mauresque, est pour sa part devenu un mess des officiers, quand les portes et leurs alcôves ne cessent de se fissurer. *«Elles nécessitent un entretien substantiel»*, confirme le président de l'AAB. Seule la midha, transférée en ruine du souk el Attarine, semble résister à l'épreuve du temps. L'état de la masse végétale suscite lui aussi des inquiétudes. «*La Direction des espaces verts de la municipalité de Tunis fait de son mieux mais les effectifs manquent.*» Ceux dont dispose la municipalité seraient quant à eux peu formés. En attendant, les palmiers centenaires et les plantes du parc zoologique sont attaqués. En cause : le charançon rouge, sorte d'insecte ravageur bien connu pour ses méfaits contre les arbres, à tel point que dans certains pays, il est plus connu sous le nom de «tueur des palmiers».■

Hichem Chraïef, le vétérinaire devenu maître laitier

Depuis qu'il a une vingtaine d'années, l'entrepreneur vit au milieu des terres agricoles où il a tout appris.→

Situé au fond d'un large open-space où s'affairent, en rigolant entre eux, les employés de sa centrale laitière, le vaste bureau de Hichem Chraïef est remarquablement rangé, épuré et —chose rare— dépourvu d'ordinateur. Son côté old-school, l'entrepreneur l'assume sans ciller. *«Ni facebook, ni PC. Je me place plutôt dans une démarche de réflexion constante»* Il s'épanche peu, au début, sur la présentation de son entreprise, préférant d'abord faire déguster à ses hôtes les yaourts marqués du sceau de Natilait, sa fierté du moment. *«Crémeux, sans additif, vous allez adorer.»*

Du métier de vétérinaire à la centrale laitière

C'est en tant que *«vétérinaire pour les grands animaux»* que Hichem Chraïef a entamé le long cheminement de sa vie professionnelle, passée intégralement au milieu des bovins perdus dans la nature de Bizerte. Le cinquantenaire bizertin à la bouille affable et dont le flux de paroles s'accélère d'exaltation à la simple évocation de son activité de vétérinaire, impressionne par la longueur de son CV.

Continuant à exercer aujourd'hui la même activité en tant que praticien libre, il y cumule le poste de P.D.G., occupé depuis octobre 2015, de l'industrie laitière (Natilait) qu'il a créée, celui de gérant d'une petite fabrique d'aliments de bétail, qu'il a également fondée en 1993, et enfin celui de dirigeant d'une société d'importation de génisses. *«La liste pourrait s'allonger davantage à mesure que ma carrière avance et qu'elle me fait gagner en expérience et en idées innovantes!»*, se presse-t-il d'ajouter. Car au départ, c'est sa parfaite connaissance médicale des vaches qui a consolidé son expertise en matière de besoins nutritionnels des grands animaux et de provenance des meilleurs fourrages du marché, dont la qualité conditionne l'état de santé des bovins. C'est de là qu'est née son ambition d'intégrer la totalité de la filière lait au sein de son industrie laitière. Aujourd'hui, ce sont ses entreprises qui importent le bétail et fabriquent les aliments dont les vaches laitières se nourrissent pour produire la matière première de Natilait.

Discipline implacable

Investisseur invétéré, il avoue ne jamais «épargner» ses bénéfices pour son intérêt personnel, préférant les réinjecter dans le développement et la diversification des produits et services de ses entreprises. *«C'est la raison pour laquelle j'ai toujours entretenu d'excellentes relations avec mes banquiers. Ceux-ci ont compris, au fil de nos années de collaboration, que les investissements que je menais, parfois colossaux, étaient toujours rentables et créateurs d'emplois.»*

La réussite du lancement de l'industrie laitière, Hichem Chraïef la doit également à l'esprit d'équipe qu'il a insufflé au sein de son entreprise, où collaborent beaucoup de jeunes ingénieurs *«dynamiques et pleins d'initiative»*. Ces derniers sont d'ailleurs en première ligne d'un projet imaginé par M. Chraïef qui consiste à nouer des partenariats avec des organismes tels que le ministère de l'Industrie afin que l'expertise de la marque en matière d'élevage et de collecte de lait leur soit communiquée.

Au sujet de sa manière de gérer la concurrence, M. Chraïef s'exprime peu. Et se contente de souligner les avantages pour les industriels du lait de pouvoir maîtriser la totalité de la chaîne de production, *«de la vache au paquet de lait »*. Privilège dont il est *«le seul à pouvoir bénéficier en l'état actuel du marché en Tunisie»*. Confiant, le P.D.G. assure que *«Natilait augmente ses ventes sensiblement de semaine en semaine. D'ici à quelques années, si leur progression poursuit la même trajectoire ascendante, Natilait devrait pouvoir se hisser au rang des premières marques de produits laitiers.»*

Si M. Chraïef semble avoir suffisamment de pain sur la planche en tant qu'industriel multitâche, il ne se lasse d'imaginer les projets d'avenir et d'anticiper les besoins du marché. *«Nous sommes intéressés par l'optique d'exporter les produits Natilait vers certains pays d'Afrique, où la demande est dynamique et peut couverte . Mais*, tempère-t-il, *avant d'en arriver là, encore faut-il consolider ses positions sur le marché domestique !»*■

ENSEMBLE POUR DE NOUVEAUX HORIZONS

BTL

البنك التونسي الليبي

BANQUE TUNISO-LIBYENNE

annonce

L'OUVERTURE

de sa deuxième agence à Nabeul

BTL MREZGA

MYCOM

www.btl.com.tn

Adresse : Résidence BEVERLY HILS – MREZGA 8050
NABEUL - TUNISIE
Tél.: (+216) 72 289 200 - Fax : (+216) 72 289 204

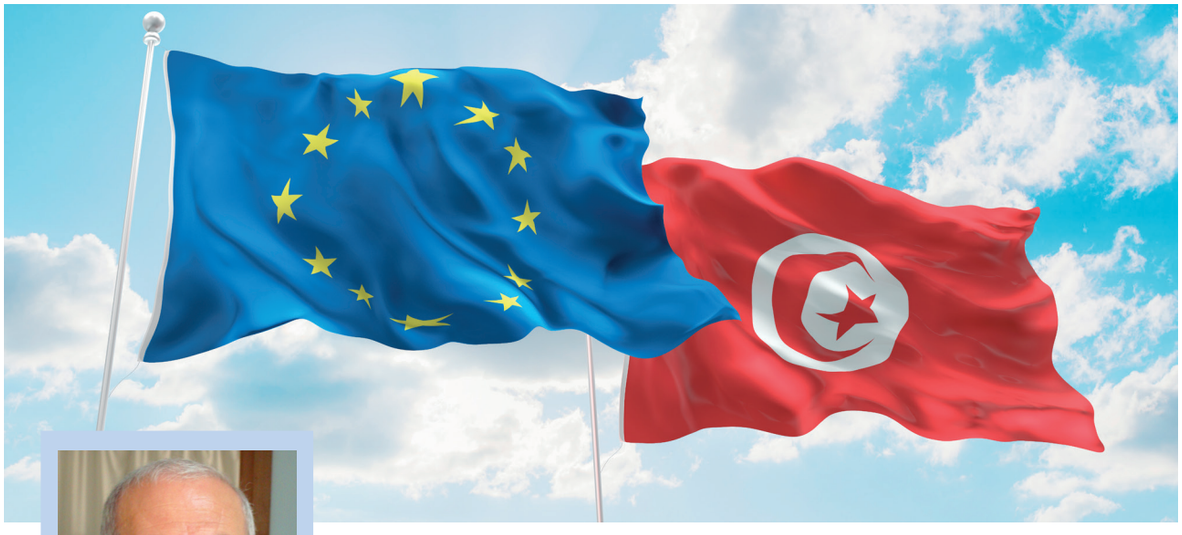

Ce que l'Europe devrait apporter à la Tunisie

■ Par Samir Marrakchi

La Tunisie a été le premier pays du Sud à avoir signé un accord de libre-échange avec l'Europe. Avec cet accord conclu au milieu des années quatre-vingt-dix, la Tunisie était consciente des risques de disparition d'un nombre significatif de PME qui ne pourraient pas s'adapter facilement à cette ouverture du marché et que certaines études ont estimé à trente pour cent du tissu industriel, mais en face il y avait un espoir que cette ouverture s'accompagnerait par :→

• une mise à niveau de l'entreprise tunisienne aux standards européens et une meilleure résistance à la concurrence européenne et internationale;

• et l'arrivée massive d'investissements directs étrangers, principalement des pays européens mais également d'autres pays intéressés par la conquête du grand marché européen qui verrait dans la Tunisie, avec son positionnement géographique, le choix idéal pour une implantation industrielle

Comme prévu, la mise en application de l'accord de libre-échange s'est traduite par la liquidation d'un certain nombre de nos PME dont le chiffre exact n'a jamais pu être déterminé. Il faut reconnaître qu'un grand nombre d'entre elles qui auraient dû être liquidées ont été mises sous perfusion malgré l'absence de toute perspective réelle de survie à terme. La mise à niveau du reste des PME a été réalisée avec plus ou moins de réussite, mais le grand absent a été l'arrivée massive attendue des investissements directs étrangers. En effet, malgré les décisions prises dans le sens d'une meilleure ouverture du marché local tunisien et les orientations engagées pour développer les échanges avec le marché européen, l'investissement direct européen en Tunisie est resté timide et n'a pas atteint le niveau escompté.

Situation économique et sociale préoccupante, des défis à relever

Notre pays s'engage aujourd'hui dans un nouveau round de négociations avec l'Union européenne (UE) pour un nouvel accord de partenariat privilégié devant formuler le soutien de l'Europe à notre jeune démocratie et donner de nouvelles perspectives à notre économie.■■■

آمي للتأمين
AMI Assurances

Epargne ETUDE

PROSPEO STUDIIS

Assurance
MARITIMES SUR
CORPS DE PLAISANCE
OU BÂTEAU DE PLAISANCE

Assurance
AUTO «EVE»

Assurance MALADIE

Assurance CHAUFFEUR

Assurance
RESPONSABILITÉS
CIVILE EXPLOITATION
SPORT NAUTIQUE

Assurance RISQUE
DES ENTREPRISES

Assurance
TRANSPORT
SUR FACULTÉS

Assurance
MULTIRISQUE
HABITATION

تأمنّك
وآطّمنك

www.assurancesami.com

adverbase 95 60 22 80

■■■Il conviendrait alors de faire le bilan de nos réalisations et d'identifier la nature et l'importance des difficultés qui nous attendent et d'imaginer les voies et moyens nécessaires pour les surmonter.

S'il est vrai qu'en matière de démocratie et de libertés, le chemin parcouru depuis la révolution est honorable, il est à constater que sur le plan économique et social, aucune réponse significative n'a été apportée aux attentes des jeunes à la recherche d'un emploi, ni aux aspirations des habitants des régions défavorisées qui espéraient une amélioration de leurs conditions de vie. Bien au contraire, ces cinq années passées ont vu une dégradation de l'ensemble des indicateurs économiques: aggravation du chômage, baisse du taux de croissance qui tend aujourd'hui vers zéro, augmentation du déficit budgétaire et de la balance des paiements et enfin une augmentation sans précédent de l'endettement du pays.

Sans un programme ambitieux de soutien des pays amis de la Tunisie et plus particulièrement l'Europe, il serait quasiment impossible à notre pays de faire face tout seul à une situation économique et sociale devenue préoccupante. Sans omettre les nouvelles difficultés engendrées par les dettes contractées durant ces cinq dernières années avec des pics de service de la dette qui se feront sentir à partir de 2017-2018. Ils ne laisseraient probablement pas ou peu d'espace aux investissements publics tant revendiqués et attendus par les régions défavorisées et par les jeunes à la recherche d'un emploi.

La question qui se pose est : comment notre pays doit faire pour :

• honorer ses engagements financiers avec un service de la dette qui a doublé ;

• dégager les fonds nécessaires pour la lutte contre le terrorisme en termes d'équipements et de formation de l'armée et de la police qui ne faisaient pas partie auparavant des priorités du pays et que la nouvelle donne internationale et régionale nous oblige à lui donner la priorité ;

• prévoir d'importants moyens financiers pour améliorer l'infrastructure des régions défavorisées et les doter du minimum nécessaire pour une vie décente ;

• dégager d'importants moyens pour financer la réalisation de grands projets productifs structurants et d'accompagnement de l'effort privé d'investissement.

Proposition pour soutenir et accompagner notre jeune démocratie

En plus des sujets habituellement évoqués avec l'Union européenne et qui sont périodiquement revus et corrigés en vue de tendre vers une parfaite convergence en matière de coopération en faisant bénéficier progressivement la Tunisie d'un statut comparable à celui des Etats membres de l'UE, nous proposons une action spécifique conjoncturelle de soutien pour l'unique démocratie du sud de la Méditerranée qui a besoin d'être accompagnée dans sa progression pour constituer un modèle pour d'autres pays arabes et africains.

Les défis auxquels doit faire face la Tunisie sont nombreux et variés, mais seront principalement d'ordre financier. Ils nécessitent une imagination pour sortir des formules classiques d'endettement ou garanties d'endettement. Il s'agit, en effet, d'alléger le fardeau de la dette et en orientant le manque à gagner des créanciers en actions concrètes qui favorisent la paix sociale et l'intégration économique des régions défavorisées. L'objectif est de doter notre économie de bases solides pour accéder à un nouveau palier de développement inclusif qui redonnerait de l'espoir à une jeunesse lassée par le chômage et qui aspire à contribuer au développement économique de son pays.

Une solution qui pourrait être proposée à nos interlocuteurs européens consiste à transformer nos dettes bilatérales et multilatérales auprès des pays de l'Union européenne en trois fonds identiques dédiés à des actions et des objectifs concrets :

• Un premier tiers destiné à alimenter un fonds ayant pour objectif l'amélioration de l'infrastructure éducationnelle, sanitaire, culturelle et l'infrastructure routière et de télécommunications des régions défavorisées. Le but recherché est de faire de ces régions des centres de vie équipés du minimum de moyens qui garantissent à la population les bases d'une vie décente. La rentabilité de ce fonds n'est pas certaine et en tout cas différée dans le temps. Par contre, sa rentabilité économique et sociale est sûre et immédiate. Ce fonds devrait donc être considéré comme un don sans retour financier.

• Un deuxième tiers devrait être destiné à accompagner tous les projets de partenariat public-privé (PPP) de grande importance pour pallier en partie la rareté des ressources publiques de l'Etat tunisien.

• Un troisième tiers serait consacré au soutien de tous les projets de partenariat qui associent des investisseurs tunisiens et européens.

Seuls des approches et des mécanismes nouveaux qui tiennent compte des fragilités et des spécificités de la transition démocratique tunisienne pourraient donner espoir à une jeunesse tunisienne en souffrance et en même temps lancer un signal positif et concret de soutien de l'Union européenne à la marche démocratique de la Tunisie. Cette confiance formulée par les partenaires privilégiés de la Tunisie aura incontestablement un impact positif sur le volume des investissements directs privés.■

S.M.

Par Taher Ghalia

Haut lieu du vaste champ du savoir et de la connaissance des civilisations, réhabilitées et présentées au public, le musée national du Bardo et ses collections témoignent de l'apport de la Tunisie et de son peuple dans l'Histoire de l'humanité. →

Le Bardo, un an après

Le Bardo : un parc historique, lieu de souveraineté.

Ce musée anciennement appelé Alaoui, du nom de son fondateur Ali Bey (1882-1902), est un ancien parc historique planté d'arbres fruitiers qui fut à l'origine l'œuvre de jardiniers morisques chassés d'Andalousie et accueillis dès 1230 par les monarques hafsides. Ces aménageurs de vergers, hispanophones, le nommèrent *el Prado* (prairie). Ce toponyme fut transformé rapidement par Bardo, plus adapté à la prononciation locale. A l'époque hafside, Le Bardo a été, à l'instar d'Abu Fihr, Ras Tabia et La Marsa, un lieu de résidence royale de plaisance, doté de bassins d'eau et de sous-bois luxuriants. Depuis le XVIIes., le site et ses bâtisses ont progressivement supplanté la Qasba de Tunis pour devenir le lieu privilégié de résidence des Mouradites. Depuis 1705, la cité du Bardo est devenue le centre du pouvoir husseinite. Ali Bacha, dont le règne (1735 -1756) a été marqué par la guerre civile opposant ses partisans aux fidèles de son oncle Hussein Ben Ali, érige un palais dit El Borj dont l'escalier d'accès monumental est protégé par des lions. C'est cette bâtisse qui abrite de nos jours l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). Aux XVIIIe et XIXe siècles, Le Bardo a vu de somptueux bâtiments s'élever à l'intérieur de ses murailles

(palais, mosquée, souks, hammam, hôtel de la monnaie, école de guerre).

Un palais royal reconverti en musée : une exception culturelle dans le monde arabe

Le petit palais dit tunisien de style andalou-mauresque bâti par Hussein Bey entre 1824 et 1835 et El Qasr Al-Badii de style italianisant de M'hammed Bey construit entre 1859 et 1864 ont servi de harem à la famille beylicale jusqu'en 1879. Sadok Bey (1860-1882), face à un contexte de crise politique et de disette économique, est obligé de restreindre son train de vie et déménage au palais de Ksar Saïd, bâtisse beaucoup plus modeste. De 1885 à 1888, les autorités du protectorat français effectuent sur ce complexe palatial d'importants travaux, transformant les intérieurs en salles d'exposition destinées à accueillir des collections archéologiques, historiques et ethnologiques nationales. Cette reconversion annoncée par le décret beylical du 25 mars 1885 proclamant la création du musée Alaoui dans l'ancien harem de M'hamed Bey est l'aboutissement de la politique de patrimonialisation des biens culturels entamée dès 1876 par le Premier ministre tunisien Khair-Eddine, qui mit ainsi fin aux activités des collectionneurs privés très actifs dans le gouvernement de son prédécesseur Mustapha Khaznadar (1837-1873). Le décret de 1907 transforme le musée Alaoui en un établissement public ayant une personnalité civile. Ce texte qui définit les prérogatives du musée et qui désigne ses ressources ordinaires, extraordinaires et spéciales, octroie un statut d'autonomie au musée placé sous l'autorité scientifique du directeur du Service des antiquités et des arts et celle administrative du conservateur du musée.

Depuis son inauguration en 1888, le musée national du Bardo, l'ancien musée Alaoui au temps du Protectorat français, est un lieu de visite incontournable pour le large public des sites culturels tunisiens. Grâce à la richesse et à la diversité de ces ■■■

■■■ collections, en particulier celles des mosaïques d'époque romaine considérées comme étant la plus prestigieuse au monde et des objets hellénistiques en bronze et en marbre provenant des fouilles sous-marines au large de la ville de Mahdia datant du début du XXe s. Les travaux de rénovation et d'extension achevés en 2012 ont permis de hisser Le Bardo au rang de musée de stature internationale grâce aux nouvelles expositions permanentes, riches et diversifiées. Cette rénovation s'appuie sur l'architecture moderne de nouveaux espaces, parfaitement intégrés au musée-palais historique et sur un ambitieux programme muséographique. Les circuits de visite, indiqués par une signalétique appropriée, obéissent à des critères chronologiques et thématiques régis par une scénographie moderne adaptée au goût des publics. L'éclairage, qu'il soit naturel ou artificiel, répond aux normes internationales, pour servir d'atout à la lisibilité des objets, jour et nuit.

Placé par les événements au cœur de l'actualité, le musée national du Bardo se positionne comme étant le navire amiral du patrimoine culturel tunisien. Il est au cœur de la quête d'identité qui agite la Tunisie depuis le 14 janvier 2011, devenant de facto un des thèmes des débats de société animés par les médias et les groupes de réflexion de type think tank, le Cercle Kheireddine. L'attaque terroriste meurtrière du 18 mars 2015 a visé des visiteurs étrangers du musée du Bardo ainsi que les forces de sécurité intérieure. Elle a mis en exergue le courage du personnel du musée qui a pu protéger une partie des visiteurs de la violence meurtrière du commando terroriste. Cet acte lâche et sauvage, faisant désormais partie de l'histoire du musée, a autant bouleversé la société tunisienne dans sa diversité que la communauté internationale. La solidarité avec le musée, marquée par le slogan « Je suis Bardo », s'est manifestée par un accroissement des visites spontanées des salles d'exposition dont celles ayant servi de lieu à l'attaque terroriste ; donnant suite à une recrudescence des initiatives de soutien au Bardo, notamment à travers les réseaux sociaux et lors de la grande marche populaire du 28 mars 2015 rehaussée par la présence de personnalités politiques, nationales et étrangères.

Cet élan de solidarité sans précédent, qui ne cesse de s'amplifier, est un signe évident de réappropriation du musée par ses visiteurs et ses nombreux amis. A l'évidence, la multiplicité des évènements, des visites de soutien et des expositions temporaires aux thèmes diversifiés au sein du musée témoigne que Le Bardo est devenu un lieu de mémoire contre la barbarie et un havre de paix et de dialogue interculturel. La commémoration du premier anniversaire de cet événement marquant et douloureux a été solennelle et a répondu aux attentes des nombreux amis du musée en Tunisie et dans le monde. Le musée, ayant fait l'objet de travaux de maintenance de ses équipements, a retrouvé son aspect majestueux et son aura marquée par ses formes architecturales harmonieuses.

Plusieurs personnalités politiques et intellectuelles y ont assisté, parmi lesquelles des directeurs d'institutions muséales de renommée mondiale, venues apporter leur soutien au Bardo.

Le programme de cet événement a été soigneusement préparé. Les faits marquants ont été des discours officiels de grande envergure, un beau spectacle musical, une présentation à travers les médias d'un catalogue du musée dont le titre marque la réappropriation du musée par son public et un mémorial (plaque de mosaïque) réalisé par l'atelier des mosaïstes du musée du Bardo en hommage aux victimes de l'attentat. Le Bardo : quels rôle et mission dans la Tunisie actuelle ?

La résolution 38 C portant sur des recommandations pour promouvoir les musées et leurs collections avec une mise en exergue de leur diversité et de leur rôle éducatif et économique dans la société a été adoptée lors de la dernière conférence générale de l'Unesco (17 novembre 2015). Le texte élaboré par les experts représentant des pays membres de l'Organisation onusienne, dont la Tunisie, affirme que les musées et les collections contribuent au renforcement des droits de l'homme et considère « la valeur intrinsèque des musées en tant que dépositaires du patrimoine dans la globalité et qu'ils jouent aussi un rôle sans cesse croissant dans la stimulation de la créativité, en offrant des opportunités pour les industries créatives et culturelles et pour la délectation, contribuant ainsi au bien-être matériel et spirituel des citoyens à travers le monde ». Il réaffirme que les musées, en tant qu'espaces de transmission culturelle, de dialogue interculturel, d'apprentissage, de discussion et de formation, jouent également un rôle important ■■■

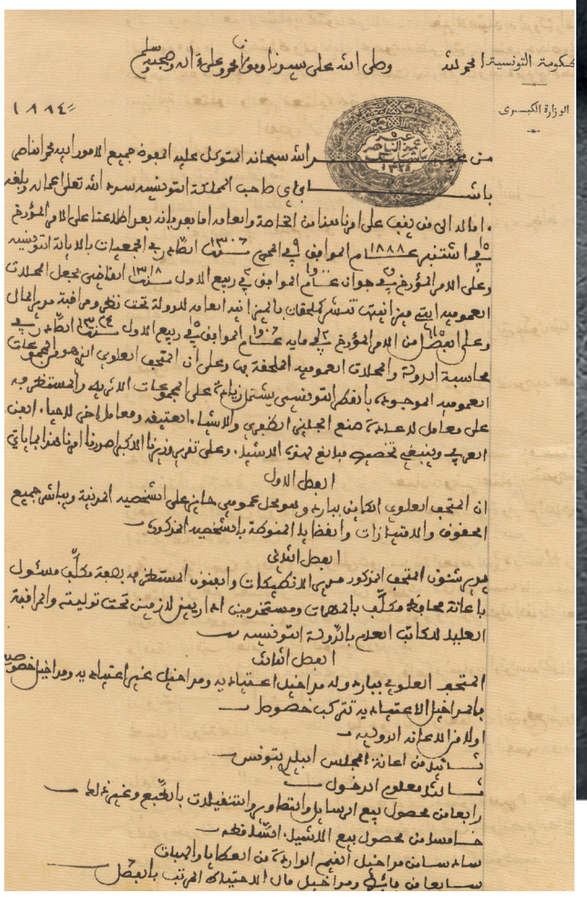

SOTUDIS
Chemin de réussite

Tunis
Route de Sousse GP1
Km 7- 2033 Megrine
Tél.: 71 42 53 55
Fax: 71 42 52 53

Sousse
Route de ceinture
4022 Akouda Sousse
Tél.: 73 34 33 33
Fax: 73 34 32 33

Sfax
Route de Gabes, Bvd de
l'Environnement Km 2,5 Sfax
Tél.: 74 28 10 00
Fax: 74 28 10 20

Gabes
Route de Tunis Km 0,5 BP 31
6001 Hached Gabes
Tél.: 75 27 86 16
Fax : 75 27 41 51

SSANGYONG Tunisie

SOTUDIS
Chemin de réussite

N° Vert 80 10 25 25

www.sotudis.com.tn

مجمع الزواري
zouari group

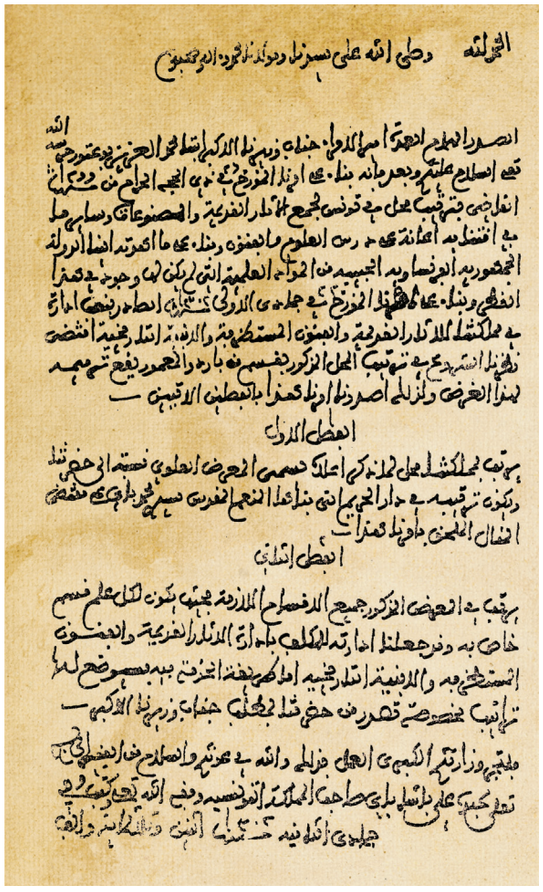

■■■ en matière d'éducation (formelle, informelle, apprentissage tout au long de la vie), de cohésion sociale et de développement durable.

Il considère que les musées ont un fort potentiel de sensibilisation du public à la valeur du patrimoine culturel et naturel et à la responsabilité de tous les citoyens de contribuer à sa protection et à sa transmission. En outre, les musées favorisent le développement économique, notamment par le biais des industries culturelles et créatives et du tourisme. Il recommande aux États membres d'appliquer les dispositions suivantes en prenant toutes mesures législatives ou autres nécessaires pour mettre en œuvre, à l'intérieur des territoires respectifs sous leur juridiction, les principes et normes établis par des recommandations dont les versions, arabe et française, seront bientôt consultables sur le site de l'Unesco.

La mondialisation a permis une plus grande mobilité des collections, des professionnels, des visiteurs et des idées à travers le monde avec des répercussions tant positives que négatives sur les institutions muséales de taille inégale. Face à ce défi de grande ampleur, le musée du Bardo, qui doit fructifier ses programmes de coopération avec ses partenaires muséaux à travers le monde, est appelé à conserver sa singularité et à promouvoir la sauvegarde de la diversité et de l'identité qui caractérise ses collections représentatives de toutes les civilisations qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de la Tunisie.

Le musée national du Bardo est tenu dans cette période cruciale de l'Histoire de la Tunisie d'accomplir amplement sa mission culturelle et éducative, particulièrement auprès des jeunes générations qui sont soumises, à un âge où se forme la personnalité, aux influences des cultures étrangères et/ou aux discours fanatiques religieux. Ceci peut se traduire par une ouverture sur le milieu scolaire et la mise en place d'un programme éducatif dynamique (ateliers dans le musée, visites guidées et expositions itinérantes à travers la Tunisie), parallèlement à une refonte totale des manuels relatifs aux témoignages matériels et immatériels du patrimoine national selon les normes pédagogiques les mieux appropriées qui mettent en exergue la linéarité de l'Histoire nationale, riche d'enseignements et de diversité.■

T.G.

24h

LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE AU MEILLEUR PRIX

Pour une livraison express et économique

ups®

EXPRESS LOGISTIC

Spécialiste du transport Express International

Call center : 82 107 777

www.ups.com

Sud Editions souffle sa 40e bougie

Mohamed Masmoudi

Par Néjiba Belkhadhi

Dans les halls étourdissants et bondés de monde de la foire du livre de Tunis, difficile de dénicher le stand de Sud Editions. Pourtant, c'est cette prestigieuse maison d'édition qui était la vedette du jour : elle s'apprêtait en ce 1er avril à souffler sa 40e bougie en présence d'éminents écrivains tunisiens invités à cette occasion. Après quelques détours le long des couloirs où grouillent lecteurs et échoppes, c'est sur un petit stand rouge et blanc rempli de gens à ras bord – toute une file de personnes s'était amassée autour, faute d'avoir pu se faire une place au centre de l'espace– que l'on débouche enfin.→

102.5 Mhz
Sousse
Hammamet
Nabeul Sud
Zaghouan

104.4 Mhz
Kairouan
Sidi Bouzid
Kasserine
Seliana

89.4 Mhz
Monastir

91.6 Mhz
Mahdia
Sfax

FM

Jawhara

تابعوا "بوليتيكا"
على الجوهرة FM

من الإثنين إلى الجمعة من 12:00 إلى 14:00

www.Jawharafm.net

Se relever après la chute

Si ce parterre d'intellectuels s'est réuni le jour des 40 ans de Sud Editions, c'est aussi par devoir de mémoire. Monia Masmoudi, qui a repris le flambeau de la maison d'édition, a en effet inauguré la réception en saluant la mémoire de son père, feu Mohamed Masmoudi, qui l'avait fondée et dirigée avec une équipe fidèle pendant presque 40 ans, jusqu'à sa disparition en octobre 2013.

L'énergie que M. Masmoudi a déployée au service de l'essor de Sud Editions n'a pas pu trouver d'égale dans les premiers mois qui ont suivi son décès. *«Tout au long de l'année 2014, Sud Editions a traversé un passage à vide qui a considérablement limité son activité d'édition»*, explique Ramzi Ben Rhouma, responsable d'édition depuis décembre 2014. Mais les mois passant, l'équipe, désormais dirigée par Monia Masmoudi, a pu se ressouder et recruter de nouveaux cadres dynamiques, dont Ramzi Ben Rhouma. L'équipe, redynamisée, s'est ainsi présentée sous un jour nouveau au salon du livre de 2015. Presque aussitôt, les ventes ont retrouvé un second souffle. Et les projets d'avenir affluent. Outre le souhait de traduire en arabe *Histoire générale de la Tunisie*, un récit historique publié en 4 tomes par un collectif d'historiens, l'entreprise compte illustrer *La culture du parfum en Islam* de Abdelwahab Bouhdiba. Quant à la ligne éditoriale, Monia Masmoudi, fidèle à la modernité que défendait son père et qui constitue pour elle un héritage à perpétuer, estime qu'elle doit continuer à se placer dans un débat de société visant à combattre l'obscurantisme. *«Sud Editions jouit de l'estime d'une large frange de Tunisiens qui aiment le livre*, ajoute-t-elle. *C'est avec beaucoup d'humilité que nous nous engageons mon équipe et moi à donner à Sud Editions son second souffle et à rendre ainsi hommage à son fondateur.»*

Montée en puissance de Sud Editions

Ce dernier, doté d'un charisme aussi fort que la passion qu'il a toujours nourrie pour la littérature, a en effet élevé Sud Editions au rang de promoteur incontournable de la culture livresque en Tunisie. C'est dans les années 60 qu'il se plonge pour la première fois dans le monde de l'édition, en prenant la direction de la SNED (Société nationale d'édition et de diffusion). Une dizaine d'années plus tard, il crée et prend les rênes de la Maison arabe du livre avant de la quitter quelques années après pour mettre sa propre maison d'édition sur les rails. Il s'adonnera d'ailleurs lui-même à l'exercice de la production littéraire en publiant notamment *Sfax*, en 1980, chez sa propre maison d'édition.

Parmi les personnalités dont l'éditeur charismatique s'est entouré pour fonder la renommée de Sud Editions, figure Taoufik Baccar. Le critique littéraire figurant parmi les plus influents du monde arabe, qui se présente lui-même comme étant le *« compagnon de route du défunt »* dans la lettre d'adieu qu'il a écrite en hommage à Mohamed Masmoudi, a publié au sein de la maison d'édition des ouvrages proposant des clés de lecture à tous ceux qui veulent s'armer d'outils conceptuels pour décrypter les approches stylistiques des écrivains difficiles d'accès. *«Taoufik Baccar a largement élevé le niveau de la critique littéraire en Tunisie»*, explique Ramzi Ben Rhouma. Il a en effet mis au service de ses analyses plusieurs approches modernes de la linguistique, alors méconnues des Tunisiens. Celle du structuralisme d'abord, qui consiste à appréhender un langage comme un système dont les unités sont interdépendantes. Puis celle, plus récente, de la pragmatique, procédé qui s'attache à déceler les formes de langage qui ne peuvent être comprises qu'en fonction de leur contexte. Ils les a toutes les deux employées comme ■■■

■■■ autant de méthodes de compréhension de la littérature arabe. Avant-gardiste et novateur, Taoufik Baccar ne laissait pas l'usage de ces approches à l'état de concepts obscurs appliqués à la littérature arabe sans perspective globale. Au contraire, *«il mêlait la modernité des clés de lecture des écoles occidentales au langage arabe traditionnel pour faire ressortir un sens, un esprit et des analyses littéraires insoupçonnés!»*, s'exclame Ramzi Ben Rhouma. Ce dernier donne ainsi l'exemple du conte de *Kalila wa Dimna*, datant du 13e siècle, que le célèbre vulgarisateur a complètement revisité, en recourant notamment à la dialectique, pour en proposer une interprétation nouvelle.

Son travail au sein de Sud Editions consiste également à préfacer certains romans de la collection «Littérature contemporaine», qu'il dirige depuis pas moins de 37 ans. Cette collection, dont certains livres ont été primés par le Comar ou sélectionnés pour le prix Booker, compte parmi les plus prestigieuses de l'entreprise. « Elle est d'ailleurs prisée par des plumes aussi bien palestiniennes, irakiennes, syriennes que soudanaises », précise Monia Masmoudi. *«Nous sommes sollicités chaque année par environ une dizaine de romanciers qui voudraient être publiés au sein de cette collection»*, souligne de son côté le responsable d'édition. Des sollicitations qui doivent toutefois être suivies par un travail rigoureux, que doit accomplir le directeur de collection, de relecture et de sélection des trois ou quatre romans qui seront finalement publiés.

Parmi les autres collections que les dirigeants considèrent comme de vrais joyaux, figure « Mafatih », dirigée par Houssine El Oued, professeur et critique littéraire spécialiste de la poésie arabe classique. Abdelmajid Charfi, actuellement directeur de Beit al-Hikma, spécialiste de la civilisation et de la pensée islamiques, en dirige une autre, baptisée « Maalem al Hadatha » (Jalons de la modernité), qui se place dans une démarche de promotion d'un «islam éclairé».

Un répertoire hétéroclite

Mais le catalogue de Sud Editions couvre également d'autres champs du savoir, dont les sciences, la philosophie, ou la politique (c'est chez Sud Editions que Béji Caïd Essebsi a publié en 2009 son *Bourguiba. Le bon grain et l'ivraie*). Un éventail de choix que la révolution a élargi au champ du débat politique. Car avec le pic de demandes, observé à cette époque, des lecteurs tunisiens en matière d'ouvrages politiques, s'est conjuguée une offre littéraire abondante que Sud Editions a prise en charge. *«Pour les Tunisiens, la faim d'histoire politique a augmenté à mesure que persistait la disette que l'on a connue pendant la dictature dans le domaine de l'écriture engagée»*, résume Ramzi Ben Rhouma. Dans le contexte inédit de la révolution, la direction de Sud Editions décide donc de créer une nouvelle collection dédiée aux ouvrages d'histoire, généralement écrits par des ex-acteurs de premier plan de la scène politique. Baptisée « Témoignages », la collection a ainsi pu rassembler de grands noms, tels que Mansour Moalla, Ahmed Ben Salah, Mohamed Mzali ou encore Ahmed Mestiri, qui ont chacun apporté sa pierre à l'édifice de la réinterprétation de l'histoire.

Mais cinq ans après la révolution, les lecteurs sont passés, selon Ramzi Ben Rhouma, d'un désir de combler leurs lacunes en matière d'histoire nationale à une étape de questionnement vis-à-vis de la citoyenneté, du fonctionnement structurel de l'Etat, de ce qu'il doit incarner, et de la façon dont doivent s'articuler ses institutions. Pour cette raison, la maison a d'ores et déjà mis sur pied une nouvelle collection consacrée aux enjeux majeurs (culturels, économiques ou liés à l'éducation) auxquels doivent se confronter les hommes d'Etat dans les décennies à venir.■

N.B.

BH INVEST
Intermédiaire en Bourse

BATIR UNE GESTION D'ACTIFS SOLIDE

POUR CONSTRUIRE VOS INVESTISSEMENTS

BH Invest a pour rôle d'accompagner les entreprises, les investisseurs et les particuliers dans leurs croissance. C'est un véritable partenaire et créateur de solutions financières innovantes: Gestion d'actifs, Ingénierie financière, Intermédiation boursière, Analyse & recherches.

Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél.: +216 71 948 545
www.bhinvest.com.tn
bh invest

VOTRE PARTENAIRE CAPITAL

القطب التنموي بنزرت

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ
DE BIZERTE

ESPACES INDUSTRIELS MULTISECTORIELS
EL AZIB-BIZERTE

66 Hectares *Aménagés pour accueillir vos projets*

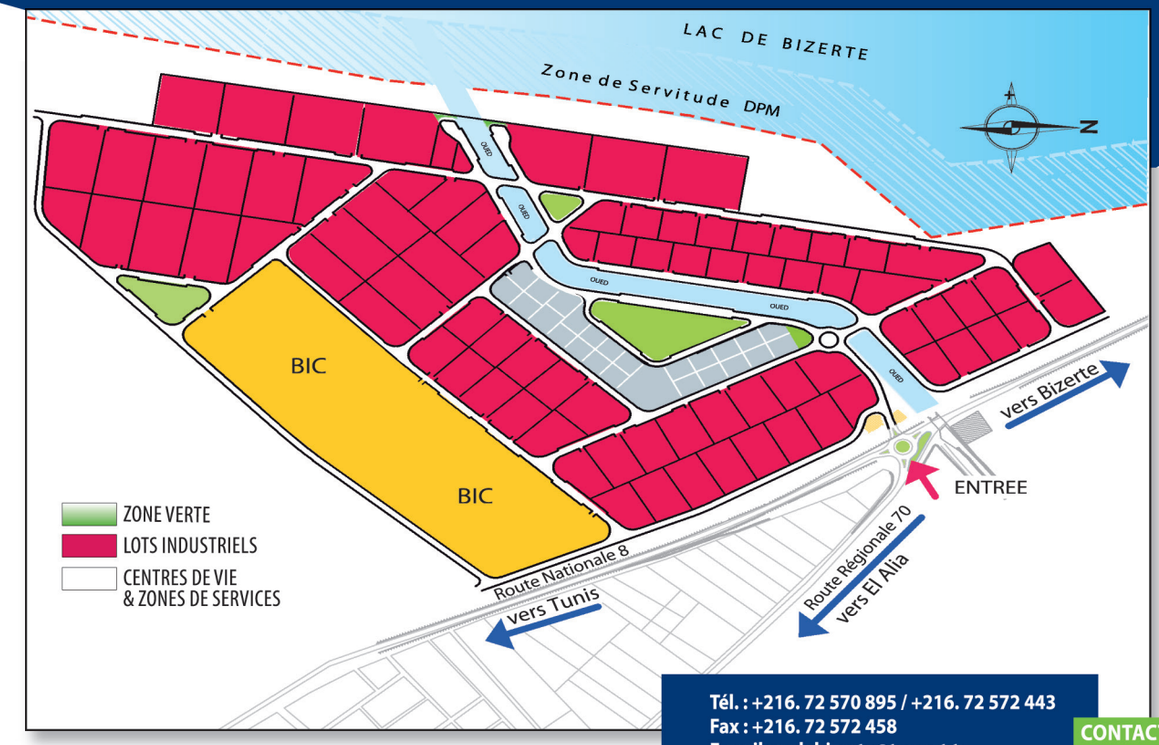

Tél. : +216. 72 570 895 / +216. 72 572 443
Fax : +216. 72 572 458
E-mail : polebizerte@topnet.tn

CONTACT

ESPACES INDUSTRIELS MULTISECTORIELS EL AZIB

Les espaces industriels du **POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE** totalisent **150 hectares dont 66 ha à El Azib sur le bord du lac de Bizerte.** Ces espaces sont à usage multisectoriel. Ils sont conçus aux normes internationales offrant des infrastructures et des services de qualité répondant aux exigences des investisseurs locaux et étrangers.

PROXIMITÉ

Le site se situe à :

- **15 mn** du centre ville de Bizerte.
- **15 mn** du port de commerce de Bizerte.
- **15 mn** de la gare ferroviaire de Bizerte.
- **45 mn** de l'aéroport international Tunis-Carthage.
- **50 mn** du centre ville de Tunis.

Il est desservi par l'autoroute A4 de Tunis-Bizerte ainsi que la route Nationale GP8.

COMMODITÉS ET INFRASTRUCTURES

Les espaces industriels multisectoriels EL AZIB ont été conçus et réalisés selon les meilleurs normes et standards internationaux. Ils sont totalement viabilisés. Leur aménagement comprend :

- Voiries et Parkings.
- Réseaux eaux potables.
- Réseaux des eaux usées et pluviales.
- Réseaux électriques de moyenne tension et éclairage public.
- Réseaux téléphoniques
- Réseaux de télécommunication à haut débit.
- Espaces verts.
- Centre de vie.

• Ils constituent un ensemble cohérent et attractif de nature à accroître la notoriété des activités à installer et offrir un cadre de travail motivant.

• Le PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE BIZERTE met un accent particulier sur la maintenance et l'entretien des infrastructures.

VIS-À-VIS UNIQUE

Pour mieux répondre aux besoins des investisseurs et leur offrir un maximum de facilités, le PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE BIZERTE est le vis-à-vis unique pour toutes les formalités administratives et les interventions techniques.

IMAGEIN 71 968 013 - SEPT14

www.pole-competitivite-bizerte.com.tn

Boulevard de l'Union du Grand Maghreb Arabe
7080 Menzel Jemil - Bizerte - TUNISIE

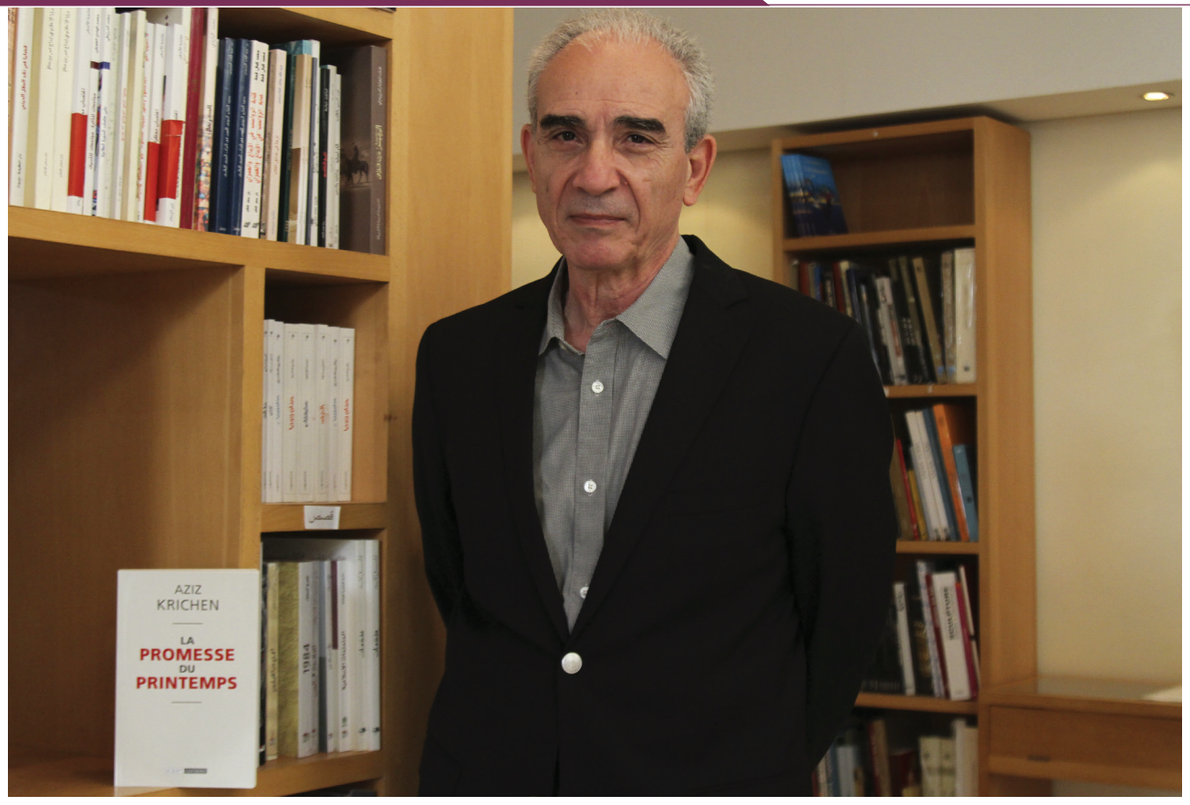

Aziz Krichen dans La Promesse du printemps

Sombre tableau, mais une volonté farouche de croire en l'avenir

Par Sophie Bessis

Aziz Krichen est un électron libre dans le paysage politique tunisien. Passé par le militantisme d'extrême gauche, comme nombre d'intellectuels de sa génération, il en a gardé une solide connaissance des classiques du marxisme dont ses analyses utilisent toujours les concepts. Comme bien d'autres, il a payé ses engagements de la prison et d'un double exil, sous Bourguiba d'abord, puis sous Ben Ali pendant plus de quinze ans. La révolution de 2011 le ramène en Tunisie où commence pour lui une nouvelle expérience, celle du pouvoir, puisqu'il occupe pendant deux ans le poste de ministre-conseiller auprès de Moncef Marzouki, président de la République de fin 2011 à fin 2014.

Mais qu'on ne s'attende pas à lire une autobiographie si l'on ouvre *La promesse du printemps*, l'ouvrage qu'il vient de publier. Hormis quelques dizaines de pages dédiées à sa collaboration avec l'ex-président provisoire, à la désastreuse dérive de ce dernier, et au bref passage de l'auteur à la direction du Congrès Pour la République (CPR), cet ouvrage aussi dense qu'aisé à lire est davantage une analyse de ce qu'on pourrait appeler «la condition ■■■

ATL Leasing,
L'allié de votre succès

ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois.
En fin de période vous en devenez propriétaire.

ATL
LEASING

Plus qu'un leasing...

■■■ tunisienne» qu'une relation des évènements auxquels il a participé.

Dans le droit fil de ses écrits antérieurs, livres ou articles, Aziz Krichen ne prétend pas à une quelconque neutralité, il défend ses thèses, arguments à l'appui. Après avoir brossé le cadre international dans lequel se sont inscrits les soulèvements arabes de 2011, balayant salutairement au passage toutes les théories du complot, il articule son analyse des évènements qu'a traversés la Tunisie autour de deux axes principaux. Selon lui, ce petit pays qui a la chance de n'être ni pétrolier ni proche des grandes zones de conflit du Moyen-Orient souffre depuis longtemps d'un clivage profond entre les élites et la société, ce clivage s'incarnant dans la frontière qui sépare la Tunisie littorale, urbaine, partie prenante de la mondialisation, de la Tunisie intérieure, rurale, délaissée par tous les pouvoirs qui se sont succédé. Seconde thèse que l'auteur place au centre de son raisonnement, l'affrontement idéologique entre modernistes et islamistes ne concerne que les élites et demeure extérieur à la société, qui a bien d'autres préoccupations, comme l'ont démontré, selon lui, les modalités du soulèvement de décembre 2010-janvier 2011. C'est la raison pour laquelle Aziz Krichen place le dépassement de cet affrontement au rang de nécessité historique. En effet, sans pacification durable de la vie politique, la Tunisie ne pourra pas reprendre sa marche vers la construction d'un «projet national» esquissé sous Bourguiba, abandonné par Ben Ali, et toujours en jachère depuis 2011, malgré la révolution.

C'est pourquoi l'auteur se félicite du fait qu'après les affrontements de l'été 2013 qui auraient pu dégénérer en véritable guerre civile, la sagesse l'ait emporté et qu'au terme d'un processus électoral à peu près réussi, la querelle idéologique qui semblait irréductible soit passée au second plan. Non qu'il approuve ce qui se passe aujourd'hui. Bien au contraire, il réserve à la classe politique et aux partis qu'elle a constitués ses pages les plus cruelles, estimant qu'ils continuent tous —y compris Ennahdha— à fonctionner sur les logiques de l'avant-2011, alors que les «masses», elles, sont entrées de plain-pied dans l'après en réclamant un changement socioéconomique radical. Encore un décalage, que le pays risque de payer cher.

Car les dirigeants d'aujourd'hui - à quelque bord qu'ils appartiennent — sont incapables, selon Krichen, de solder l'héritage d'un demi-siècle de politiques économiques erronées pour faire entrer la Tunisie dans un système moderne, porteur d'équité et débarrassé du clientélisme qui interdit à quiconque de produire de la «bonne» richesse. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'économie de la Tunisie n'est pas de nature capitaliste, affirme-t-il. Les logiques clientélistes mises en œuvre dès l'indépendance ont engendré des dysfonctionnements systémiques qui hypothèquent l'avenir. Pire, selon lui : alors que le pouvoir avait réussi, jusqu'à la fin du XX^{e} siècle, à maintenir les oligarchies affairistes sous sa coupe et à les instrumentaliser à son profit, ce sont elles qui soumettent aujourd'hui ce qui reste d'Etat à leurs exigences et qui ont fait entrer l'économie dans l'ère de l'informel mafieux, qui représente un danger mortel pour le pays.

Sombre tableau, on en conviendra, mais tempéré à la fin de l'ouvrage par une volonté farouche de croire en l'avenir. Si le ciel est à l'orage, si la classe politique est d'une trivialité et d'une incompétence confinant au pathétique, la Tunisie n'en est pas moins entrée dans un processus de démocratisation au sein duquel la guerre idéologique s'est affaiblie, ce qui pourrait laisser le champ libre à l'essentiel : l'amorce d'un changement socioéconomique et culturel radical, qui signerait l'entrée du pays dans la modernité. Enfin, il veut voir dans le foisonnement actuel de la société civile le vivier d'une nouvelle classe politique qui pourrait bientôt remplacer celle d'aujourd'hui, usée, selon lui, jusqu'à la corde.

Vœux pieux ? C'est certainement ce qu'estimeront certains lecteurs. D'autres, nombreux, penseront qu'Aziz Krichen surestime la capacité d'adaptation de l'islamisme à la modernité politique et sous-estime l'importance et la profondeur de la vague réactionnaire qui submerge en partie le pays depuis que le parti islamiste est aux affaires, dans la lumière ou au second plan. Il fait le pari qu'une partie de l'islam politique est soluble dans la démocratie et qu'il faut aider à cette mue. On l'a dit, Krichen n'est pas neutre. L'homme défend des thèses, il sera donc critiqué. Il faut en tout cas espérer que cet ouvrage passionné, parfois partial, nourri à l'analyse et à l'action, enrichira un débat dont la Tunisie a plus que jamais besoin pour sortir du marasme et esquisser des pistes capables de lui donner un avenir.■

S.B.

La promesse du printemps
de Aziz Krichen,
Editions Script, Tunis 2016

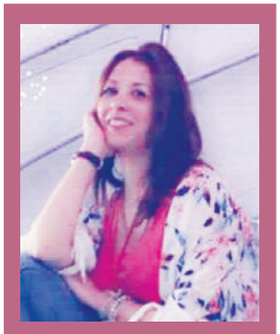

Par Jihen Ouaz

Ce mois qui débute devrait être le plus beau qui soit. D'ailleurs, est-ce un hasard si l'on y fête autant de choses ? Le printemps, la nature, le travail et nos chères mamans.

Ce mois est celui de toutes les attentes, de toutes les promesses et de tous les espoirs. Les arbres bourgeonnent, les fleurs s'ouvrent, et les bébés naissent : c'est le printemps. Voici un florilège de nos coups de cœur les plus printaniers. Bon mois à toutes et à tous !→

Le Smartphone qui améliore votre quotidien

Samsung présente les nouveaux Galaxy S7

Au design élégant et raffiné né de l'alliance du verre et du métal. Sublimé par un écran aux bords incurvés, le Galaxy S7 edge se distingue par sa ligne unique.

Grâce à la technologie Dual Pixel, l'appareil photo est encore plus performant pour des images parfaites même en très faible luminosité.

Repoussant les limites du stockage grâce au port microSD, résistants à l'eau et à la poussière et dotés d'une meilleure autonomie et d'une batterie à charge rapide, les nouveaux Galaxy S7 vous offrent toujours plus de possibilités.

Samsung Galaxy S7, S7 edge – Samsung Customer Centers

Pour une vue imprenable

Originales par la forme et la couleur.

Les lunettes Vakay seraient le véritable must-have de la saison. 100% réalisées à partir de bois de haute qualité, dont du noyer, du zingana, du chêne et du bubinga, les lunettes Vakay sont très agréables au toucher. Les verres sont des verres polarisés Polarmax.

Elles se déclinent dans toutes les formes (rectangulaires, rondes, papillons, entièrement cerclées ou demi-cerclées), et aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Lunettes Vakay – Square 5 Lac

Le Parfum du bonheur

Les soins parfumants pour le corps Néroli

Signent le rituel du bain avec 3 soins pour nettoyer, hydrater et satiner la peau. Absolu de fleur d'oranger, le Néroli est un hymne à une matière première luxueuse. Préserver sa subtilité, exhaler son intensité olfactive est un défi. Son départ scintillant "vert-amer" de petit grain fuse pour dévoiler un cœur d'absolu de fleur d'oranger qui se livre dans un écrin à la douceur pleine d'équilibre et de grâce. Le charme opère dans toute son harmonie limpide pour un sillage féminin et enchanteur.

Bain Amarante – Les Boutiques Amarante

La plus désirée au monde

Rolex présente la nouvelle version de son modèle Oyster Perpetual

Cosmograph Daytona en acier 904L, équipé d'une lunette Cerachrom monobloc en céramique noire développée et brevetée par Rolex. Cette évolution combine haute technologie et esthétique racée, tout en rendant hommage à l'héritage de ce chronographe de légende. La lunette noire rappelle en effet celle du modèle de 1965 muni d'un disque noir en plexiglas. Le nouveau Cosmograph Daytona bénéficie de la certification Chronomètre Superlatif redéfinie par Rolex en 2015 pour garantir des performances hors norme au poignet.

Montre Rolex Daytona – Faouzi Ben Jannet

Si Ahmed Djellouli (1930-2011), digne descendant de Mahmoud, dans la demeure de son ancêtre à Tunis.

Mahmoud Djellouli (1750-1839)
Un homme de pouvoir au temps des pachas beys de Tunis

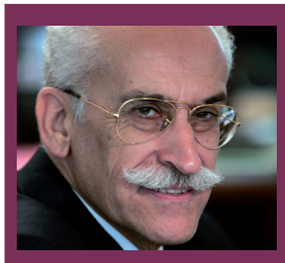

Par Mohamed el Aziz Ben Achour

Pouvoir despotique de type oriental, le pouvoir des beys de Tunis (plus précisément de 1705 à l'intervention française en 1881) s'appuyait principalement sur les mamelouks, collaborateurs de statut servile mais qui accédaient aux plus hautes fonctions et bénéficiaient amplement des largesses de leur maître.→

Cependant, la dynastie husseïnite (1705-1957), soucieuse de conforter sa politique d'autonomie à l'égard de l'Empire ottoman, chercha très vite à renouer avec la tradition politique fort ancienne du pays, qui consistait à mettre en avant le caractère tunisien du pouvoir. Ainsi émergèrent des familles autochtones qui furent rapidement associées à la gestion des affaires : les Lasram, Bou Attour, Mrabet, Belhadj, Ben Ayed et d'autres encore. Ces familles dites du Makhzen, toutes issues de différentes villes et régions de l'intérieur, constituaient un puissant relais entre le pouvoir central et les populations.

L'une des lignées les plus illustres et certainement celle dont la longévité dans l'exercice de l'autorité fut la plus importante est la famille Djellouli (Al Jallûlî, Jallouli)). Selon l'excellent historien Ben Dhiaf, les Djellouli, originaires de Sfax, avaient déjà servi les émirs hafsides au Moyen Age. En tout cas, on retrouve dans les premières années de la dynastie husseïnite, Farhat comme gouverneur de Sfax vers 1720-1730, auquel succédèrent son fils Ali et son petit-fils Bakkar. C'est d'ailleurs ce dernier, gouverneur de Sfax et homme d'affaires en relation avec l'Orient, qui fit l'acquisition à Istanbul d'un jeune mamelouk appelé à un grand destin. Youssouf, futur Saheb Ettabaâ, puisque c'est de lui qu'il s'agit, fut initié à la langue, à la culture et aux usages du pays au Dar Djellouli de Sfax et se lia d'une amitié quasi-fraternelle avec le fils aîné de Bakkar, Mahmoud. Son éducation terminée, Youssouf fut offert en 1777 à Hammouda fils du bey régnant Ali pacha, le jour de son investiture comme prince héritier. L'idée de Bakkar s'avéra judicieuse puisque Youssouf ne tarda pas à acquérir la confiance totale du prince. Une fois au pouvoir, celui-ci en fit son collaborateur de tous les instants. Les

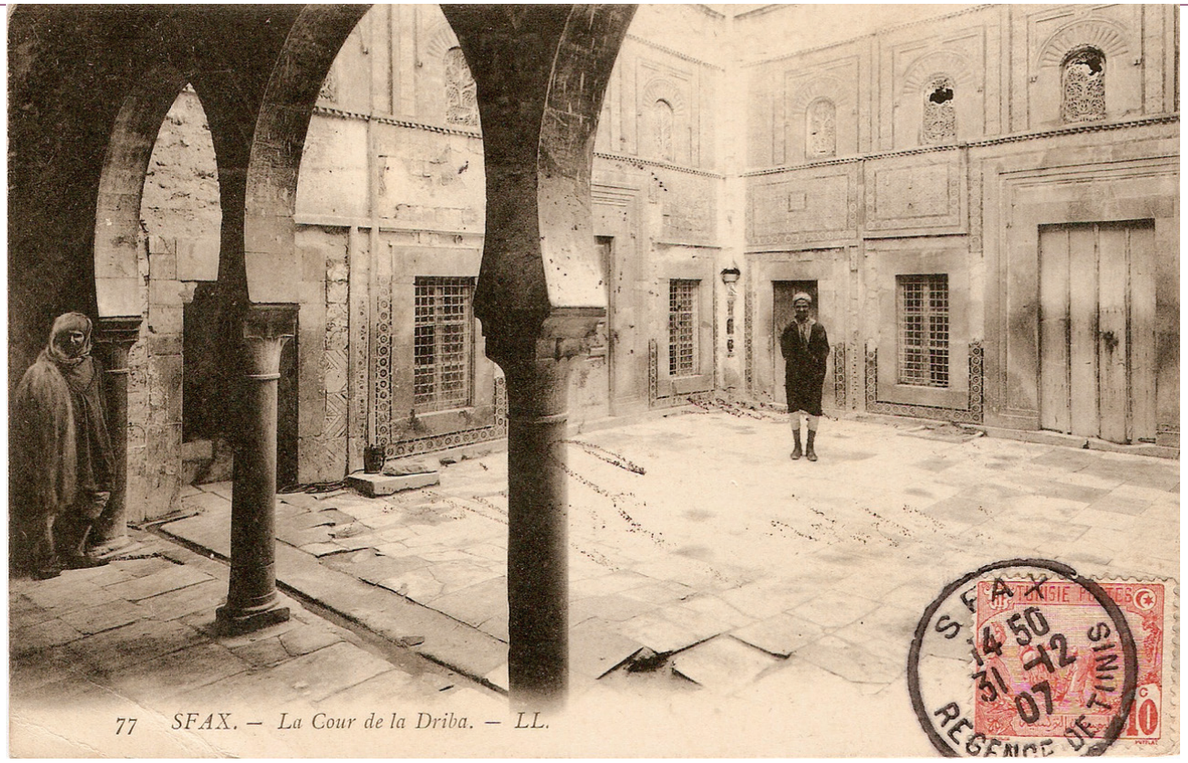

Djellouli, déjà appréciés de la famille husseïnite, disposaient désormais d'un appui considérable au cœur du pouvoir et à une époque où la dynastie était à son apogée. Les conditions étaient réunies pour la mise en œuvre d'une réussite tunisienne fascinante qu'il fut donné au fils de Bakkar, Mahmoud, né en 1750, de conduire à son apogée.

Devenu doyen de la famille à la mort de son père Bakkar en 1782, Mahmoud Djellouli lui succéda comme caïd de Sfax à une époque où cette charge était vénale; ce qui supposait deux choses chez son acquéreur : l'argent et un réseau d'agents dévoués. Mahmoud sut tirer profit des acquis de la famille et les augmenta puisqu'il élargit son influence au Sahel et à Sousse. Associant ses fils à l'exercice de l'autorité, il obtint le caïdat de Sfax pour son fils Mohammed issu de son premier mariage avec une jeune femme de la famille Sellami, ce qui lui permit de garder la haute main sur le «fief» de la famille lorsqu'il fut appelé à Tunis par Hammouda pacha en qualité de conseiller.

Les Djellouli étaient aussi très à l'aise dans l'arrière-pays de Sfax grâce à leur ascendant sur la tribu des Methelith, dont les fils et descendants de Mahmoud furent souvent les caïds, tant il est vrai qu'à l'époque, en Tunisie comme partout en Orient, il ne pouvait y avoir de vraie puissance sans une alliance avec les bédouins.

Il convient de rappeler ici que la conjoncture méditerranéenne était alors favorable au commerce mais aussi, en raison des guerres de la Révolution et de l'Empire, à une activité particulièrement lucrative et qui connut son heure de gloire au XVIIe siècle aussi bien dans les régences dites « barbaresques » de Tripoli, de Tunis, d'Alger ou encore à Salé, qu'en Europe : l'activité corsaire. Le bey lui-même, son ministre Youssouf, des dignitaires se lancèrent dans cette entreprise que l'on qualifiait alors dans les documents tunisiens de «djihad maritime», puisqu'on courait sus aux «infidèles ennemis de la foi». Le plus entreprenant de ces armateurs corsaires fut sans doute Mahmoud. Le voyageur anglais Grenville Temple écrit à son propos : «*Jalooli, one of the richest individuals in the Beylik made the great bulk of his fortune by his cruisers, of wich he is said to have possessed no less than twenty three at one time; and so successful were they that eight prizes arrived in one day, to fill his coffers with the plunders of Christians*». (récit de voyage publié à Londres en 1835). Les prises lui rapportaient gros en biens de toutes sortes et, bien sûr, aussi en esclaves et odalisques dont Chelbia qu'il épousa en secondes noces et qui lui donna ses fils Farhat, Hassouna et Hassan.

L'Etat beylical, impécunieux comme tous les Etats, affermaient non seulement les charges gubernatoriales mais aussi la perception des impôts. Mahmoud acquit ainsi en 1808 la charge de Douanier général de la régence, ce qui lui conféra d'emblée une puissance politique et économique considérable. Tout ce qui entrait comme marchandises en Tunisie ou en sortait devait être soumis■■■

■ Chebec, bateau favori des corsaires. C'est ce type de navire que Mahmoud Djellouli armait pour la guerre de course ainsi que des galères.

■■■à une autorisation (connue sous le nom de «teskéré») délivrée par délégation du bey par le «gumrugjî» Djellouli. Politique et affaires allant de pair, Mahmoud se lança, à l'instar des dignitaires mamelouks et autochtones, dans des entreprises commerciales qui prenaient le plus souvent la forme de commandite ou d'associations avec des marchands travaillant sur l'Orient ou l'Europe. Les revenus imposants générés par ces activités étaient convertis, comme c'était l'usage, en propriétés foncières et immobilières. Mahmoud constitua de la sorte une rente dont la richesse ne manque pas d'impressionner toutes les personnes qui ont l'occasion de consulter les archives conservées par ses descendants. Outre ses propriétés à Sfax, il acquiert de très nombreuses parcelles d'oliviers dans tout le Sahel et en d'autres endroits du pays. A Tunis, il entre par la grande porte en faisant, en 1794, l'acquisition d'un palais de la médina qui appartenait au gendre de Hussein bey Ben Ali, le fondateur de la dynastie. Outre la demeure, il achète aussi un ensemble de dépendances et d'autres maisons alentour. Sa bibliothèque était ouverte aux étudiants qui, comme le futur ministre et historien Ben Dhiaf, purent ainsi avoir accès à des manuscrits rares. Celle de sa maison de Sfax était également accessible au public.

Lui-même, nous dit Ben Dhiaf, lisait beaucoup et était féru de grammaire, de droit musulman et d'histoire. Pour la villégiature d'été, il fut un des premiers dignitaires à choisir Gammarth. Au printemps, il se rendait dans un superbe palais de plaisance, voisin de celui du bey, à La Manouba. *«Un jour*, dit un récit d'époque cité par l'historienne Lucette Valensi et relatif à cette villégiature, *comme le bey Hammouda pacha reprochait à Djellouli de ne l'avoir pas convié à un repas, celui-ci se déclara prêt à le recevoir. Au jour dit, le bey se rendit au lieu convenu où le repas était servi et consistait en un seul plat. Quand on releva le couvercle, le plat se trouva plein de sequins mahboub-s sur lesquels était posé un brillant. Le cadeau s'élevait à cinq cent mille piastres…».*

Pendant tout le long règne de Hammouda pacha, Mahmoud Djellouli incarna donc la réussite autochtone à l'ombre d'une dynastie alors à son apogée. Il jouissait de la confiance absolue du souverain. C'est ainsi qu'il fut chargé de se rendre à Malte pour faire construire et acquérir pour le compte de l'Etat des navires de guerre et de l'équipement militaire. Il y séjourna de 1810 à1813 et mit à profit son séjour pour développer les relations d'amitié avec l'Angleterre, maîtresse de l'île. Mahmoud Djellouli était pleinement reconnaissant au bey de ce statut privilégié et n'hésitait pas à voler au secours de son maître, le pacha, s'il venait à se trouver en difficulté. Le plus bel exemple de ce dévouement se situe en 1807. Vaincu par les Turcs d'Alger, en mai de cette année-là, Hammouda pacha, soucieux de prendre rapidement sa revanche, se trouva dans l'obligation de reconstituer son armée. Mais l'argent lui manquait. C'est Mahmoud Djellouli qui fournit tout ce qui était nécessaire. Son attitude incita Hamida Ben Ayed, son rival, à faire de même. Dès le mois de juin, les troupes du bey, de nouveau opérationnelles, réussissaient à chasser les Algérois et à libérer le pouvoir husseïnite de la tutelle que la régence voisine tentait de lui imposer au motif que les fils de Husseïn Ben Ali n'avaient dû leur salut qu'à leur exil à Alger, au moment de la victoire de leur cousin et ennemi en 1740. Des contributions exceptionnelles du caïd Djellouli, il y en eut d'autres, comme sa participation à la construction du port de La Goulette, nous dit l'historien Gallico.

Mais cet équilibre harmonieux aux plans politique, social et économique fut bientôt menacé. Les problèmes commencèrent à partir du moment où l'Europe, débarrassée des conflits armés de la Révolution et de l'Empire, se tourna de nouveau ver sa politique de suprématie économique dans une Méditerranée d'où disparut, à partir de 1815, l'activité corsaire paralysée par la puissance de feu des flottes militaires occidentales. Ce retour en force coïncida rapidement avec des problèmes de gestion des finances de l'Etat beylical, en particulier sous le règne d'Ahmed pacha bey (1837-1855) en raison de réformes militaires particulièrement coûteuses. Dès les règnes de Husseïn et de Mustafa, cependant, les choses commencèrent à se gâter. En 1830, la fameuse affaire de l'huile inaugura l'ère des déboires financiers de l'Etat beylical et des familles du Makhzen. De quoi s'agissait-il ? pour faire face à ses dépenses, le pouvoir fut obligé de recourir à divers expédients, en particulier la vente par anticipation aux négociants étrangers de la production d'olives. Dans l'impossibilité de faire face à ses engagements en raison notamment d'une série de mauvaises récoltes, le pouvoir se retourna vers les familles caïdales, comme les Djellouli et les Ben Ayed qui, bon gré mal gré, mirent la main à la poche. Elles ne se privèrent pas, nous dit Ben Dhiaf, de se dédommager des exigences excessives du gouvernement sur le dos des populations sur lesquelles elles exerçaient leur commandement. L'Etat, bien content d'avoir renfloué en partie son déficit en extorquant ■■■

Desjoyaux
PISCINES

Un nouvel art de vivre ? Allez-y, *plongez...*

Distributeur exclusif en Tunisie

- Piscine privée
- Piscine publique
- Rénovation des piscines
- Vente et installation SPA

- Structure en Béton Armé
- Filtration sans Local Technique
- Toutes formes, toutes dimensions

GARANTIE 10 ANS GARANTIE

Adresse : 28, Av. Abdelaziz Al Saoud Manarll
Tél : 71 875 299 / 71 875 298 - Fax : 71 875 297
E-mail : desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.tn.com

filiale du groupe TTS

habitat

Groupe mpbs

PORTES BLINDÉES

Bureau et showroom Tunis: Angle avenue principale, rue lac Mälaren, les berges du lac
Tél.: (+216) 71 965 270 / (+216) 71 965 190
Fax: (+216) 71 961 457

Showroom Lac: Rue du lac Tchad les berges du lac
Tél./Fax: (+216) 71 960 471

Siége sfax: Route de Gabès Km1,5 - 3003 Sfax - Tunisie
Tél.: (+ 216) 74 468 540
Fax: (+216) 74 468 920

Showroom Sfax: Rocade Bourguiba, entre route Gremda et Kaïd M'hamed
Tél.: (+216) 74 616 319 / **Fax.:** (+216) 74 268 030

E-mail: info@habitat-tn.com
Web: www.habitat-tn.com
www.facebook.com/stehabitat

www.DB.com.tn

■ Dar Djellouli de Sfax, maison natale de sidi Mahmoud.

■■■des fonds à ses gouverneurs, fermait les yeux sur leurs exactions. La paupérisation des fellahs tunisiens au Sahel et ailleurs ne cessa dès lors de s'aggraver sans que le déficit des finances de l'Etat et l'endettement croissant cessassent pour autant.

Ces difficultés n'étaient pas un phénomène tout à fait inédit. Ce qui était nouveau, c'était leur coïncidence avec le poids dont les milieux européens du commerce jouissaient désormais grâce au contexte régional et mondial marqué par les progrès inéluctables de l'hégémonie occidentale. Dans le même temps, l'influence de l'Europe ne manqua pas de se manifester au niveau du mode de vie des élites de la politique et de l'économie. L'engouement des fils des grandes familles pour le luxe à l'européenne coûtait d'autant plus cher que ces jeunes aristocrates se lancèrent imprudemment dans des opérations financières et commerciales dont ils ne maîtrisaient pas les ficelles. Ils tombèrent souvent dans les pièges tendus par leurs «associés» étrangers, désormais puissamment appuyés par les consuls européens à Tunis. Les fils de Mahmoud, Farhat, Hassouna et Hassan – tous placés par leur père à des postes de caïds-gouverneurs à Sousse, à Monastir ou encore à la tête de la tribu des Methelith, ne firent pas exception. Le magnifique patrimoine édifié par leur père et leurs aïeux devint la proie des créanciers qui, ici, comme en Turquie, en Egypte et ailleurs dans le monde musulman, ne manquèrent pas de mettre à profit le pouvoir de leurs gouvernements pour faire pression sur le souverain afin de faire rendre gorge aux détenteurs des fortunes locales. Mais Mahmoud était un personnage considérable et il était difficile aux successeurs de Hammouda Pacha, malgré leur penchant despotique, de s'en prendre à lui et à sa fortune pour se débarrasser des récriminations continuelles des créanciers de ses fils appuyés par les consuls. Ce n'est qu'à sa mort survenue en 1839, que les négociants européens se déchaînèrent contre les fils Djellouli. Les intrigues de palais jouèrent également leur rôle.
Les rivaux de Mahmoud Djellouli – les Ben Ayed, principalement - firent tant et si bien qu'assaillis de toutes parts, Hassouna et Farhat, menacés d'une confiscation totale de leurs biens par un Ahmed pacha, pas du tout favorable aux Djellouli, durent se réfugier à Malte en 1840. Même après leur retour en grâce, ils continuèrent jusqu'en 1868 d'être en butte aux réclamations de négociants qui n'hésitaient pas à exiger le remboursement de créances augmentées d'intérêts à un taux exorbitant. La famille Djellouli cessa dès lors de jouer un rôle dans l'activité économique et se consacra désormais aux fonctions makhzéniennes, c'est-à-dire essentiellement le gouvernement des provinces et tribus.

Il est bien connu des personnes familiarisées avec l'histoire de notre pays que les excès du pouvoir beylical, dont les difficultés financières exacerbaient la rapacité et le despotisme, provoquèrent le soulèvement populaire de 1864, connu sous le nom de révolte de Ben Ghedhahem, mais ils suscitèrent aussi la rébellion d'une partie de l'élite «politique». ■■■

■■■ C'est ainsi qu'eut lieu en 1867 la révolte dite d'El Adel bey, un des frères de Sadok pacha bey. Le cerveau de cette révolte patricienne n'était autre, écrit le consul du Danemark dans un rapport adressé à cette occasion à son gouvernement (cité par l'historien Ali Chénoufi), qu'un des petits-fils de Mahmoud Djellouli. Excellent cavalier, fidèle en cela aux traditions équestres de sa famille, courageux, il emmena le prince El Adel jusque dans les monts de Kroumirie, en poussant à une révolte non contre la dynastie mais contre celui qui incarnait le despotisme oriental dans tous ses travers : le vizir Mustapha Khaznadar. La tentative tourna court et Mahmoud II (il portait le prénom de son grand-père) fut exécuté non sans avoir dit haut et fort son fait au prince héritier Ali qui avait finalement choisi de lâcher les conspirateurs. Ce moment tragique sonna le glas d'une ère, celle du Makhzen associé aux beys dans le gouvernement des provinces et des tribus et dans l'exploitation économique du pays.

Le nouvel ordre du monde mettait au jour non seulement le caractère pathétique du retard accumulé par les pays musulmans mais il révélait le péril qu'il y avait pour les grandes fortunes locales à mélanger activités économiques et exercice de l'autorité politique à l'ombre des despotes orientaux. La dynastie, consciente du prestige de la famille aux yeux des populations, eut l'habileté de ne pas tenir rigueur aux Djellouli de l'insubordination de leur fils. On les retrouva, donc, dès le lendemain de la révolte de 1867, de nouveau à la tête de différents caïdats, fonction qui demeurera privilégiée dans la famille jusqu'aux années 1950. Les descendants de Mahmoud Djellouli donnèrent même des ministres : Mhammad fils de Farhat, et Taïeb fils de Hassouna, devinrent Premiers ministres dans le premier quart du XXe siècle, tandis que ses arrière-petits-fils Habib (mort en 1957) et Aziz (mort en 1973) furent ministres. Le second ayant été en outre membre du ministère des négociations pour l'indépendance. Enfin, il est utile de souligner que, chose rare dans la Tunisie d'aujourd'hui, les Djellouli occupent toujours la demeure acquise au XVIIIe siècle par leur ancêtre dans la médina de Tunis. Les très importantes archives de Mahmoud y sont conservées, et les historiens sont redevables au regretté Si Ahmed Djellouli (1930-2011) de les avoir exhumées et mises à la disposition des chercheurs. Son admiration pour son illustre aïeul n'avait d'égale que sa profonde connaissance de l'histoire de notre pays, de sa société et de sa culture. Toute sa vie, il sut perpétuer les hautes traditions et le panache de cette famille qui fut jadis si puissante et dont les membres jouissent aujourd'hui de l'estime générale en raison, sans doute, du caractère authentiquement tunisien de leur itinéraire historique. Quant à la maison ancestrale de Sfax où naquit Mahmoud, elle abrite le musée des arts et traditions populaires.■

Md. A. B.A.

Garantie 3 ans

The Creative Life

TCL

Photo non contractuelle.

Entrez dans un monde d'émotions

الكتروستار
ELECTROSTAR

APPEL GRATUIT
N° Vert 80 100 500

جديد

وحدو في البنّة

PUBLICIS IMPACT

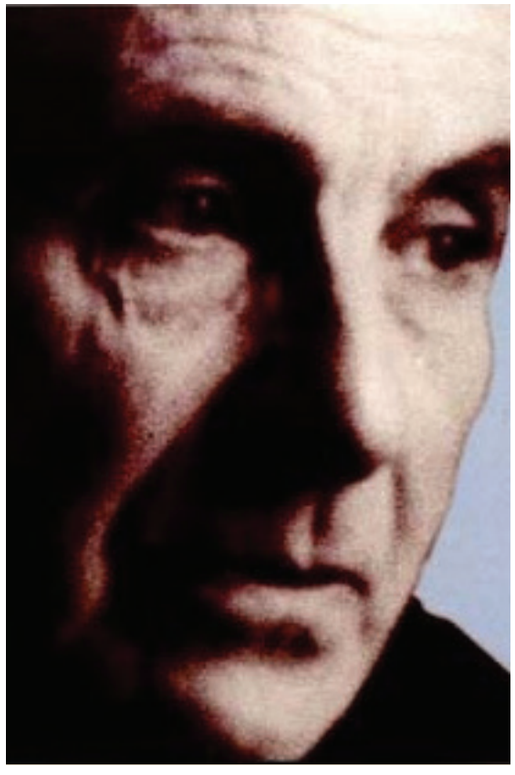

Pierre Thillet et Jean-Charles Gateau

La Tunisie au cœur

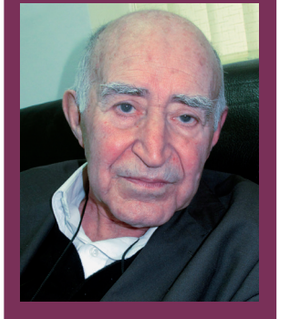

Par Azzedine Guellouz

L'année 2015 a vu disparaître deux personnalités, toutes deux liées à la Tunisie et plus précisément à l'enseignement en Tunisie : Pierre Thillet, mon professeur, et Jean-Charles Gateau, mon camarade.

Pierre Thillet a été le professeur de philosophie de ceux qui, comme moi, ont passé leur « second bac » en 1950. Major de l'agrégation, il avait demandé à exercer en Tunisie, en ce collège Sadiki qui se distinguait par la formation bilingue -et biculturelle- qui y était dispensée. Il voulait en effet être dans un milieu intellectuel qui l'aiderait à apprendre l'arabe pour mener à bien les recherches qu'il entreprenait sur le vocabulaire de la falsafa et dont il devait devenir le grand spécialiste. Ces préoccupations ne l'empêchèrent en rien d'être un authentique professeur de philosophie de langue française et de traiter le programme comme s'il exerçait dans un grand lycée parisien. Grâce à l'ingéniosité budgétaire de notre directeur, Mohamed Attia, qui savait profiter du double statut de l'établissement, les Sadikiens candidats au second bac bénéficiaient de trois enseignements cloisonnés : Mahjoub Ben Miled et Fadhel Ben Achour assuraient en effet par ailleurs deux cours de philosophie en arabe. J'eus la chance de faire partie de la dernière promotion qui bénéficia de ■■■

■■■l'enseignement de Pierre Thillet. Je le vois encore revêtu d'une jebba blanche et coiffé d'un fez, arpentant avec son collègue Mahjoub Ben Miled *«la cour Est» de l'établissement, où il était logé dans ce que nous appelions « pionville».*

Le jour de la rentrée, il posa à la classe cette question : qu'avez-vous lu cet été? Les réponses défilèrent et je me souviens très bien que tous ceux qui m'ont précédé ont cité Le Rire de Bergson. Je me demande encore d'où venait cette unanimité. Peut-être que le rire paraissait le sujet le plus abordable par lequel on pouvait pénétrer cet univers mystérieux dans lequel nous nous engagions. Un philosophe avéré en avait parlé, dont le nom nous avait été révélé par nos professeurs de lettres quand ils nous faisaient étudier Molière. Pour ma part, je n'avais pas lu Bergson. Je restai donc silencieux. C'est mon interrogateur qui répondit à ma place : vous avez lu dans le grand livre de la nature. Puis il embraya. C'est ainsi qu'il procéda à notre initiation à la philosophie. C'est dans sa classe que, le 9 octobre, mon père m'envoya chercher. Il m'annonçait que ma mère, malade, me réclamait auprès d'elle. Quand j'arrivai, une foule d'amis et de parents entourait mon père. L'un d'entre eux me présenta ses condoléances. Je suis sûr que le psychologue, le pédagogue, l'homme de cœur surtout qu'était Pierre Thillet ne l'a pas oublié. A mon retour, la vie scolaire reprit. Pendant toute une année, je pus apprécier la science de Pierre Thillet et son art consommé de l'offrir en partage.

Depuis, notre dialogue n'a presque jamais cessé. Dès l'année suivante, je le retrouvai près de la Sorbonne, où il enseignait, alors que j'étais en hypokhâgne, pensionnaire à Louis-le-Grand. Après l'interruption des quelques années où il quitta Paris pour Le Caire - si mes souvenirs sont bons-, nous nous retrouvâmes et ne nous quittâmes plus, partageant ses malheurs —la mort de sa fille, puis de sa femme— mais aussi ses souvenirs— il suivait avec attention la carrière de certains de ses disciples — et surtout ses préoccupations philosophiques et politiques toutes centrées sur la Tunisie et plus généralement sur le monde arabe.

Mon ami Jean-Charles Gateau

Mon autre deuil est la perte de mon ami Jean-Charles Gateau. Nous nous sommes rencontrés à l'internat de Louis-le-Grand, où nous fûmes admis en octobre 1950. Dès qu'il entendit mon nom et mon prénom, il vint se faire connaître. Et j'étais moi-même préparé à en faire un camarade. Le nom de Gateau m'était connu par la liste fameuse que les Sadikiens de la génération précédente, celle de mon père, avaient coutume de répéter : Cinq, Petit, Gateau, dans la Bouche de Lasnes (si je ne me trompe pas sur l'orthographe de ce dernier patronyme), mettant ainsi bout à bout les noms de cinq de leurs professeurs. Monsieur Gateau, le père de Jean-Charles, avait la particularité d'avoir enseigné le français puis l'arabe. Je crois me souvenir que mon père avait été son élève successivement dans ces deux matières. Lorsque je fis la connaissance du fils, le père était mort et la mère était directrice d'un établissement secondaire au Maroc.

Le souvenir que je garde de mon camarade d'hypokhâgne est qu'il considéra que nous ne pouvions que partager tous nos loisirs. Il nous fallait découvrir ensemble ce pays avec lequel il n'avait guère plus d'attaches géographiques que moi. Dès nos premières vacances scolaires, nous décidâmes de commencer par une région unanimement reconnue : les châteaux de la Loire. Nous voilà partis, en autostop évidemment, puisque, à l'époque, c'était pratique courante et facile, pour Orléans. Et, ça ne s'invente pas, notre premier conducteur était au volant d'une voiture de pompiers marocaine qu'il devait reconduire au Maroc. Il fut plus qu'aimable avec nous, il nous paya des grogs qui furent les bienvenus. Après l'avoir quitté, nous nous rendîmes à l'auberge de la jeunesse. Nous y trouvâmes, déjà installé, un congénère d'Indonésie ; et comme nous nous réjouissions de l'heureux hasard qui nous faisait rencontrer le ressortissant d'un pays qui venait d'obtenir son indépendance, nous nous préparions à d'heureux échanges. Il s'empressa de nous détromper. C'était un Néerlandais qui, de surcroît, considérait que les Indonésiens n'étaient pas encore aptes à se gérer eux-mêmes. Puis commença notre découverte d'Amboise, de Chambord et autres fleurons de la Renaissance.

Nous ne fîmes pas ensemble d'autres voyages mais notre amitié se confirma. C'est ainsi qu'il me confia, quelques années plus tard, qu'il détenait le manuscrit de ce que nous avions intitulé Le Voleur de paratonnerre, et qui était une variante du jeu littéraire pratiqué par les surréalistes, «le cadavre exquis». Depuis, nos carrières, divergentes, ne nous permirent plus de nous rencontrer, sinon à travers les études qu'il a menées sur Paul Eluard. La façon dont le décès de Jean-Charles a été annoncé par *Le Monde* et les difficultés que j'ai rencontrées quand j'ai essayé de prendre contact avec l'Université Stendhal de Grenoble, dont il était professeur émérite, ne m'ont même pas permis de présenter mes condoléances à la famille de celui auquel me rattachaient tant de liens.

Oui ces deux êtres, mon professeur et mon camarade, avaient la Tunisie au cœur. Mais la Tunisie et la France d'aujourd'hui ont-elles un cœur ?■

A. G.

شمس FM

تونس الكبرى
101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة
88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

المنستير
90.6 FM

القيروان
107.0 FM

سوسة
93.7 FM

شمس FM، وين إنت، وين أحنا

www.shemsfm.net

Mon ami et frère d'armes le colonel Ferchichi tel que je l'ai connu de 1950 à 2016

Notre pays était encore sous protectorat français. En ces temps glorieux, l'effervescence nationaliste battait son plein. Elle s'est déjà exprimée par des actions de plus en plus violentes à travers tout le pays et notre collège a été contaminé par le virus de ce patriotisme rampant.

Ces événements nous excitaient et on participait nombreux aux manifestations organisées intra-muros ou à l'extérieur

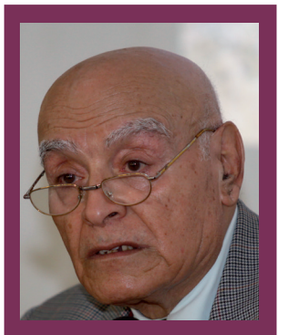

Par Général Elkateb

J'avais encore 15 ans lorsque j'ai connu pour la première fois l'élève Hmida Ben Belgacem Ferchichi. C'était au début des années cinquante au collège Alaoui, en face de la caserne du 4ème Zouave (Régiment français d'infanterie) à Montfleury Tunis. Nous y avons usé, ensemble, tant de fonds de culottes pendant les 6 ou 7 ans du secondaire. Lui, il venait de Béja et moi de Djerba. Rencontre Nord-Sud peu banale en ces temps difficiles. Il fallait avoir une raison valable, telle que s'inscrire à un collège, pour monter à Tunis ; si loin et si compliqué. →

sous le nez de nos si chers voisins les Zouaves. Ces manifestations anticolonialistes étaient inspirées par nos «profs» tunisiens et dirigées par nos aînés des classes terminales.

Monsieur Lucien Paye, le directeur français de l'Instruction publique (ministre de l'Education du Bey) était la cible privilégiée de notre colère. Notre slogan, commun à tous les lycées et collèges : «A bas Paye»… «A bas Paye», irritait les flics et déclenchait coups de matraque, bombes lacrymogènes et renvoi pour les meneurs et les plus excités d'entre nous.

Le directeur du collège, Monsieur Labarde, était un homme bien. Il était compréhensif lorsqu'on se hasardait à manifester en classe ou dans la cour. Il était respectable et respecté par tous. Mais son attitude envers nous n'était pas appréciée par l'autorité coloniale qui n'a pas tardé à le remplacer. D'ailleurs, très vite des rumeurs ont été ébruitées discrètement par «Am Mahmoud», le concierge, qui nous vendait de succulents casse-croûtes pendant la récréation. On disait qu'on allait le remplacer par un homme à poigne. La confirmation ne tarda pas à nous tomber sur la tête. Et Monsieur Bramerais vint! On le disait un dur à cuire. Il venait du lycée Stéphen Pichon de Bizerte, réservé, paraît-il, aux enfants des colons ou aux fils des grandes tentes. Le nouveau directeur tarda à se montrer. Il faisait monter la pression par des rumeurs cauchemardesques. On le disait brutal et qu'il allait balayer tout sur son passage. Nous étions avertis qu'il venait pour nous mater. On faisait tout pour nous effrayer. En vain !

Lorsqu'on a aperçu un jour Monsieur Bramerais, devant la salle des «profs», nous avons découvert un «colosse», un «malabar» ! Il portait toujours des costumes sombres avec un large chapeau mou qui lui cachait la moitié des yeux. Souvent, il arpentait couloirs, cours de récréation, salles de classe ou d'études. Notre cher nouveau directeur cherchait toujours et par tous les moyens à nous impressionner. Il n'arrêtait pas de rouler les mécaniques. Il appelait les troupes «antimanif» de la police pour un oui ou pour un non. Il a même, un jour d'été, provoqué un de nos camarades qui avait par hasard retroussé les manches de sa chemise qui découvraient des biceps impressionnants. Notre directeur bien-aimé trouvait cela arrogant de la part d'un élève, ce qui l'irritait au plus haut point.

Cette agressivité nous excitait davantage et aiguisait encore plus notre patriotisme au fur et à mesure qu'on avançait en âge et montait en classe. Au bout de 6 à 7 ans, on était prêts pour la bagarre. Cette ambiance électrique par la faute de Monsieur Bramerais nous a encouragés, Ferchichi, moi-même et tant d'autres à opter sans hésitation pour la carrière militaire. Merci Monsieur Bramerais.

C'est ainsi qu'à la fin du secondaire, répondant à l'appel du nouveau ministère de la Défense nationale, nous nous sommes retrouvés, Hmida Ferchichi et moi-même, sans nous être concertés, au collège Sadiki pour passer le concours d'entrée à l'Ecole spéciale militaire inter armes (Esmia) St-Cyr France.

Ayant réussi tous les deux ainsi que 120 autres candidats, nous avons été enrôlés dans l'armée pour un contrat de 10 ans. Et ce fut pour une carrière commune ■■■

■■■ d'une quarantaine d'années. Lui dans l'arme de l'infanterie et moi dans l'arme blindée cavalerie (A.B.C). Ces deux armes sœurs se battent toujours ensemble côte à côte. On dit botte à botte dans l'A.B.C qui se charge de la rupture des lignes ennemies. L'infanterie s'y engouffre, achève les résidus et occupe le terrain.

Au cours de ces longues et laborieuses années, j'ai eu le temps de bien connaître l'officier subalterne puis l'officier supérieur Ferchichi et d'apprécier en lui son esprit chevaleresque en plus de ses qualités de chef militaire acquises au cours de ces longues années par différents stages de formation (forces spéciales), de qualification (cours de capitaine), de commandement (cours d'état- major, cours supérieur de guerre et enfin l'Institut de défense nationale). C'est tout ce qu'il faut pour faire un grand chef.

Le 22 février 2016, alors que je m'apprêtais à lui rendre visite à l'Hôpital militaire, je fus surpris par la nouvelle de son décès. A cette nouvelle inattendue, car je le savais en bonne santé, je n'ai pu retenir mes larmes. C'était plus fort que moi. C'était dans un silence atroce et sourd.

Une longue et sincère amitié forgée par une camaraderie de classe (6 à 7 ans) puis une longue confrérie d'armes (40 ans) et une retraite de 20 ans environ nous a accompagnés pendant presque 70 ans. Ensemble, nous avons fait un sacré bout de chemin de 1950 à 2016.

Pendant toute cette longue marche, un profond respect réciproque et une certaine «complicité» partagée, inavouée et innocente et jamais mis à l'épreuve ont marqué nos rapports.

Le jour de son enterrement, j'ai été de nouveau choqué de voir que ce soldat de valeur n'a pas été honoré comme il se devait. En reconnaissance des services rendus à l'armée et à la nation. Le minimum qu'on était en droit d'espérer pour lui, c'était qu'une section des forces spéciales de l'armée (et personne d'autre) le prît à bras-le-corps jusqu'à sa dernière demeure.

Le colonel Ferchichi à la tête de ses pairs, tout aussi compétents, a créé et formé ces unités d'élite. Puis, il les a accompagnées depuis le niveau de la section jusqu'à la brigade qu'il a créée et commandée avec brio. Sa carrière prit fin au Régiment de police militaire où il a fait montre de nouveau de son savoir-faire. Ses camarades de la «promotion Bourguiba» dont moi-même, ainsi que ceux qui ont participé avec lui à la défense de la ville de Bizerte en juillet 1961, reconnaissent en lui de grandes qualités et particulièrement son courage, son aptitude physique et sa volonté de se battre. On peut beaucoup écrire sur sa brillante carrière. On peut parler pendant longtemps de notre cher et regretté colonel Ferchichi. Pour me résumer, je dirai qu'il était un officier de très grande valeur qui a toujours représenté pour moi cette force tranquille productive en temps de paix capable de se transformer rapidement en force brutale en temps de guerre. Puisse Dieu miséricordieux l'accueillir dans Son immense Paradis.■

S. K.

الكلمة ليك

VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188
Fax: 72 279 177
Mobile : 28 222 601
E-mail : commercial@capradio.tn

91,5
105.6
95.2
CAP
FM
La 1ère Radio du Cap Bon...

www.capradio.tn

SIMPAR

Le promoteur citoyen : un large choix optimisé

Ennasr, El Menzah 9C, La Marsa-Route de Gammarth, Les Berges du Lac Nord et El Mourouj VI : de luxueux appartements, signés SIMPAR, vont certainement vous séduire. Ils se distinguent non seulement par le concept architectural innovateur optimisant les espaces et favorisant les bonnes orientations, mais aussi la noblesse avérée des matériaux utilisés et des équipements sélectionnés. Ajoutées au choix judicieux des sites, à la qualité du bâti et au soin de la finition, ces valeurs sont l'essence de la signature SIMPAR.

Six autres projets immobiliers verront bientôt le jour. Ils sont situés aux Jardins d'El Menzah et Jardins de Carthage, Route de Raoued, Chotrana1 et Sousse.

Emanation de la BNA et société-mère du Pôle immobilier de la Banque, la SIMPAR capitalise, en 43 ans d'activité depuis sa création en 1973, une précieuse expertise. La maîtrise est totale de l'ensemble de la chaîne, de la sélection des terrains à la conception architecturale, au choix des matériaux, au suivi des chantiers, au respect des délais et à la remise des clés, allant jusqu'à la délivrance de titres fonciers individuels. Chaque maillon est en effet important, et les équipes de la SIMPAR ont appris à les maîtriser.

Cotée en Bourse, elle affiche une totale transparence financière et œuvre à performer sa rentabilité et valoriser le cours de son action, en érigeant la qualité de ses projets et la satisfaction de sa clientèle au cœur de sa stratégie. C'est le message central que ne cesse de rappeler le directeur général de la SIMPAR, Sofiane Chaouchi, et qui est partagé par l'ensemble des équipes. La qualité s'exprime aussi par le respect de l'environnement et l'optimisation des coûts. Du coup, le haut standing et la finition soignée sont toujours garantis, quel que soit le type de projet. C'est un peu la dimension promoteur immobilier citoyen que SIMPAR s'emploie à ancrer dans le paysage tunisien.

Faites votre choix

La Couronne, Ennasr 2
(Remise des clés juillet 2016)

C'est un ensemble résidentiel moderne de très haut standing qui se situe sur les hauteurs d'Ennasr 2, ayant une vue imprenable sur Tunis, à proximité de divers équipements commerciaux et scolaires. Il se compose de 2 immeubles type R+2 avec un ascenseur chacun qui desservent 24 appartements répartis comme suit : 12 S+2, 6 S+3 et 6 S+4.

Il est doté d'un parking au sous-sol de 38 places dont 29 situés dans des box fermés avec des portes commandées et 16 celliers.

La Marsa-Route de Gammarth
(Remise des clés début 2017)

C'est un ensemble immobilier de haut standing, Route de Gammarth. Il est proche des divers équipements commerciaux et scolaires et à 10 min du centre de La Marsa. Il abrite 3 immeubles de type R+2 qui desservent 17 appartements répartis comme suit : 5 S+2, 8 S+3, 4 S+4, 2 duplex et 8 commerces.

Il est doté d'un parking au sous-sol de 28 places et de 16 celliers.

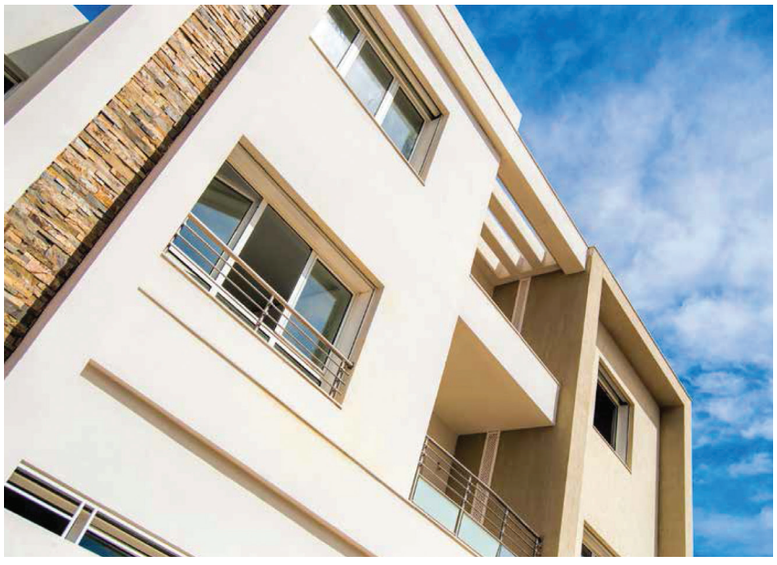

El Mourouj VI«EHC18»
(Remise des clés fin 2017)

C'est un ensemble immobilier de moyen standing, situé dans le lotissement El Mourouj VI. Il est proche des divers équipements commerciaux et scolaires. Il abrite 2 immeubles de type R+4 et R+6 qui desservent 48 appartements répartis comme suit : 9 S+1, 28 S+2, 11 S+3 et 10 commerces.

Il est prévu un parking au sous-sol de 26 places, 18 places aériennes et 7 celliers.

Les Berges du Lac Nord
(Remise des clés 2018)

C'est un ensemble immobilier de très haut standing situé dans le lotissement «Les Résidences du Parc», à proximité des équipements scolaires et commerciaux et à 15 min de La Marsa et du centre-ville de Tunis.

Il se compose de 2 immeubles type R+3 comprenant 2 duplex et 17 appartements répartis comme suit : 5 S+1, 7 S+2 et 5 S+3.

El Menzah 9C «HC2»
(Remise des clés 2018)

C'est un ensemble résidentiel de très haut standing situé sur les Collines d'El Manar (Les Jardins d'El Menzah), juxtaposées à El Menzah 9. Il est favorisé par un emplacement en hauteur lumineux et aéré. La résidence se compose de 4 immeubles type R+6 qui desservent 60 appartements répartis comme suit : 12 S+1, 16 S+2, 26 S+3 et 6 S+4.

Projets futurs

Pour vous satisfaire, la SIMPAR dispose d'une réserve de terrains dans diverses zones :

- Les Jardins de Carthage
- El Mourouj
- Route de Raoued
- Les Jardins d'El Menzah
- Chotrana I
- Sousse.

Une croissance continue

La société immobilière et de participations SIMPAR, société mère du groupe immobilier de la Banque Nationale Agricole (BNA), certifiée ISO 9001 depuis 2007, est l'un des pionniers de la promotion immobilière en Tunisie. Elle participe depuis les années 70 à l'édification, la construction et la modernisation du parc immobilier tunisien aussi bien en logements et terrains qu'en équipements (espaces commerciaux et bureaux).

Créée en 1973, sous l'égide de la Banque Nationale Agricole, la SIMPAR, société anonyme au capital de 5,5 MD, est un promoteur immobilier dont la vocation est : l'acquisition de tous terrains à bâtir sur le territoire de la République Tunisienne ou à l'étranger, l'édification sur tout ou partie de ces terrains d'immeubles en vue de leur revente, toutes opérations immobilières et la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés.

Ses prises de participations dans 33 sociétés de diverses activités, ses réserves et son patrimoine foncier d'exploitation témoignent de sa bonne santé et de sa pérennité. La régularité et la performance de son taux de distribution de dividendes depuis 1980 traduisent l'intérêt constant des dirigeants et du personnel de la SIMPAR pour garantir une bonne rémunération des actionnaires. La société immobilière et de participations est le premier promoteur immobilier à être coté à la Bourse de Tunis et ce depuis décembre 1996.

Les capitaux propres de la SIMPAR ont fortement augmenté depuis 1996, ce qui témoigne de la solidité financière de la société. Par la suite, la société a procédé à des augmentations de capital par incorporation de réserves pour renforcer son capital social qui est diffusé auprès de plus de 900 actionnaires qui constituent autant de clients potentiels et fidéliser ses actionnaires en leur accordant de nouvelles actions gratuites. Ces augmentations ont totalisé 3 MD réalisés respectivement en 2001, 2008, 2010, 2012 et 2014.

SIMPAR
ISO 9001

Pour plus d'information appeler le 71 840 244
ou consulter notre site
www.simpar.tn

Leaders

POUR RECEVOIR DIRECTEMENT
VOTRE MAGAZINE ET A PRIX REDUIT

ABONNEZ-VOUS

12 Numéros/an

40 DT seulement

ECONOMISEZ *plus*

Abonnement conjoint **55** DT seulement/an

Abonné: .....
Matricule fiscal: .....
Adresse: .....
Code postal: |_|_|_|_| Pays: .....
Tél.: |_|_|_|_|_|_|_|_| Fax: |_|_|_|_|_|_|_|_|
E-mail: .....
Nombre d'abonnements: .....
Mode de paiement: Chèque bancaire ☐ Virement bancaire ☐ Mandat postal ☐

Virement au nom de PR Factory
CCB DEVISES 08 008 00067 59 001093 3 03
CCB TND 08 008 00067 10 01274 0 71

Leaders
Ennour Building, Cité des Sciences, PoBox 200 -1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tél.: +216 71 232 111 - Fax: +216 71 750 333
leaders.tunisie@gmail.com

• Par Hédi Béhi

Peut-on critiquer l'Ugtt ?

Mercredi 14 avril 2016 : sur le plateau d'un talk-show, on discute de la grève des hôpitaux prévue pour le 28 avril avec comme invité principal, le maître d'œuvre de cette grève, Adel Zouaghi, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de la santé publique. Sûr de lui, toisant de haut ses interlocuteurs, il est devenu une célébrité nationale depuis le déclenchement de la crise. Calmement, il expose les motifs de cette grève, revient sur les péripéties de la crise qui secoue l'hôpital Habib-Bourguiba de Sfax. *«Tout cela est dû à l'entêtement du ministre. Il tient à son militaire ; or l'hôpital est une institution civile qui doit être dirigée par un civil»*, explique-t-il, faisant allusion à la nomination d'un colonel médecin à la tête de l'hôpital. On a beau lui faire observer qu'il y a eu des militaires gouverneurs, des militaires P.D.G. d'entreprises publiques, des ministres même, il n'en démord pas : *«Il n'est pas question d'accepter une militarisation de l'hôpital»*, martèle-t-il. Le grand mot est lâché. Il reviendra dans sa bouche comme un leitmotiv au cours de l'émission. Une vidéo filmée à son insu est diffusée. On y voit Adel Zouaghi dans son bureau à l'hôpital, entouré de ses adjoints avec en toile de fond l'emblème de l'Ugtt. Il tance des journalistes de la chaîne El Hiwar Ettounissi venus lui demander l'autorisation d'effectuer un reportage dans l'hôpital : *«Votre chaîne n'a pas été à la hauteur»*. En véritable maître de céans, il décline leur demande et les congédie, non sans les vouer aux gémonies : *«Le jihad contre vous serait amplement justifié»*.

Les dirigeants de l'Ugtt ne cessent de répéter que leur organisation n'est pas un syndicat stricto sensu, mais une organisation nationale dont la vocation dépasse largement le cadre social, d'où ses fréquentes incursions dans l'espace politique. Cumulant les avantages d'un syndicat et d'un parti politique, la centrale ouvrière est en train de se laisser glisser sur la pente savonneuse de l'hégémonisme (*ettaghaouel*), profitant de l'état de délitement où se trouve l'Etat. Elle veut avoir un droit de regard sur la politique du gouvernement, en amont comme en aval, sur le Plan, le modèle de développement, le statut de la Banque centrale, le recul de l'âge de la retraite et même le choix des ministres. Tout doit passer par le crible de l'Ugtt.

«Yahia el ittihad aqwa qoua fil bled». C'est le slogan favori des syndicalistes. Ils le scandent dans les manifestations, lors des grèves, ils l'ont scandé dans la grande salle du palais de Carthage lors de la cérémonie en l'honneur du Quartette et même à Oslo. Il y a 2 000 ans, l'historien grec, Thucydide notait : *«Toute force tend à aller jusqu'au bout de son pouvoir»*. Encouragée par l'implosion de Nidaa Tounès sacrifié sur l'autel des ambitions personnelles, l'Ugtt a pris du poids ces derniers mois, au point de se substituer à la classe politique et aux institutions républicaines. Elle est consciente de sa force et entend en user, se laissant entraîner dans des conflits sociaux sans fin. Car la centrale n'encadre pas ses adhérents, elle est leur porte-parole quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils disent. *«Je suis votre chef, donc je vous suis»*. *«La classe ouvrière a toujours raison»*. Le secrétaire général adjoint de l'Ugtt, qui était intervenu par téléphone lors de l'émission télévisée mentionnée plus haut, s'était bien gardé de désavouer les responsables de la fédération de la santé.

Se parant des oripeaux d'un syndicalisme plus proche de celui de Bakounine que de Farhat Hached, l'Ugtt est en train de mettre le pays à genoux et de détruire des centaines de milliers de postes d'emploi à travers les grèves, les sit-in. Ses cadres étaient aux premiers rangs des manifestations de Kerkennah et du Kef. Mais le pire est à venir.■

H.B.